

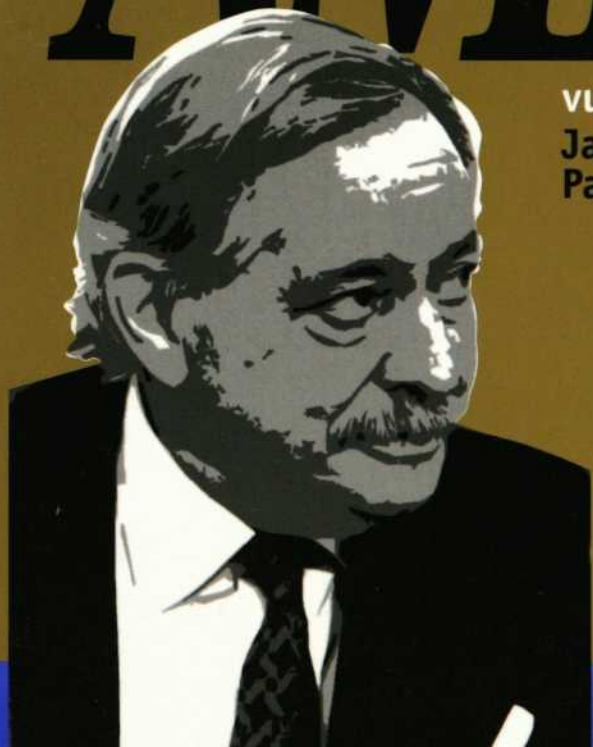
L'Action

NATIONALE

Volume LXXXIX, numéro 1, janvier 1999

L'AMI

vu par
Jacques
Parizeau



L'Action NATIONALE

Directeur

Rosaire Morin

Adjointe au directeur

Laurence Lambert

Rédacteur en chef

Michel Rioux

Secrétaire administrative

Claire Caron

Comité de rédaction

François Aquin, *avocat*

Jacques Brousseau

Jean-Yves Duthel, *administrateur*

Henri Joli-Cœur, *administrateur*

Robert Laplante, *sociologue*

Ronald-E. Laviolette, *notaire honoraire*

Lise Lebrun, *animatrice communautaire*

Yvon Martineau, *avocat*

Denis Monière, *politologue, Université de Montréal*

Jacques-Yvan Morin, *constitutionnaliste, Université de Montréal*

Hélène Pelletier-Baillargeon, *écrivaine*

Comité de lecture

Claude Bariteau, *anthropologue, Université Laval*

Jean-Jacques Chagnon, *ex-sous-ministre aux Affaires culturelles*

Lucia Ferretti, *professeure d'histoire, UQTR*

Alain Laramée, *professeur, TÉLUQ*

Chrystiane Pelchat, *enseignante*

Marc-Urbain Proulx, *économiste, UQÀC*

Pierre-Paul Proulx, *économiste, Université de Montréal*

Paul-Émile Roy, *écrivain*

Jean-Claude Tardif, *conseiller syndical*

Prix André-Laurendeau, Membres du jury

Jules Bélanger, *historien*

Lucia Ferretti

Daniel Thomas, *professeur, UQAT*

Prix Richard-Arès, Membres du jury

Roland Arpin, *directeur, Musée de la civilisation du Québec*

Gérard Bouchard, *directeur de l'IREP, professeur UQAC*

Henri Brun, *professeur de droit international, Université Laval*

Simon Langlois, *sociologue, Université Laval*

Comptes rendus

Paul-Émile Roy

L'Action nationale

425, boul. de Maisonneuve Ouest,
bureau 1002
Montréal (Québec) H3A 3G5

Téléphone : 514-845-8533
Télécopieur : 514-845-8529
Courriel : revue@action-nationale.qc.ca
Site : <http://www.action-nationale.qc.ca>

TABLE DES MATIÈRES

Volume LXXXIX, numéro 1, janvier 1999

Éditorial

SI JEUNESSE POUVAIT... 3
Rosaire Morin

**LA PETITE HISTOIRE
DU QUÉBEC** 85
Jean-Denis Robillard

L'indépendance

**CONSTRUIRE
L'INDÉPENDANCE** 9
Robert Laplante

**REGARDS SUR
L'ACTUALITÉ** 89
Rosaire Morin

L'épargne

LES FONDS MUTUELS 15
Rosaire Morin

Document visuel
**LA PETITE BOURGOGNE,
QUARTIER DE LABEUR
ET DE SOLIDARITÉ** 109
Laurence Lambert

**L'AMI MENACE-T-IL
LA SOUVERAINETÉ
DES ÉTATS ?** 37
Jacques Parizeau

Chronique francophone
LE VIËTNAM 125
Michel Tétu
et Réjean Beaudin

**LE PONT ENTRE
LES GÉNÉRATIONS** 57
Jacques Grand'Maison

LECTURES 143

**AMÉRICANISATION
ET ANGLICISATION
DES ONDES** 75
Jean-Paul Perreault

**COMPTES RENDUS
DE LECTURE** 149

**COURRIER
DES LECTEURS** 163

**DEUX POIDS -
DEUX MESURES** 81
Gilles De La Fontaine

NOS ANNONCEURS 171

Avis aux Internautes !

L'Action nationale est maintenant sur le Web !



<http://www.action-nationale.qc.ca>

Vous y retrouvez :

- l'éditorial
- des articles : social – culture – politique
- des faits saillants sur l'épargne
- des billets hebdomadaires
- des textes majeurs parus dans la revue
- l'abonnement en ligne

Venez naviguer et donnez-nous vos commentaires ou suggestions !

Notre courriel : revue@action-nationale.qc.ca

Si jeunesse pouvait...

*Ne me chicanez pas
pour une douzaine de jeunes
comptés en plus ou en moins...*

Rosaire Morin

Le gouvernement du Québec organisera un sommet sur la jeunesse. L'initiative peut paraître excellente. Elle est une opération inutile. Les problèmes de la jeunesse québécoise sont connus. Ils se perpétuent, ils s'immortalisent dans le temps. « Plus ça change, plus c'est pareil ».

Les études, les analyses et les recherches sont abondantes. Des comités, des conseils et des commissions ont diagnostiqué toutes les maladies qui bloquent l'avenir des jeunes en difficulté. Les recommandations sont écrites depuis vingt ans. Elles sont précises, lucides. Elles correspondent aux besoins. Mais elles sont classées dans les archives. La poussière qui les recouvre fait venir les larmes aux yeux.

L'Action nationale est inquiète des conditions de vie des jeunes adultes. Elle a observé à diverses reprises les problèmes de la jeune génération. Elle a identifié les misères de milliers de jeunes travailleurs et étudiants. Elle a constaté les différences existantes entre la ville et la campagne, entre les adolescents et les jeunes filles.

Les étudiants

En 1999, 38 000 jeunes quitteront l'école sans le diplôme d'études secondaires. Près de 15 000 étudiants désertent le cégep sans la certification. Cette situation tragique perdure depuis plus de 20 ans. Un demi million de jeunes âgés de 15 à 29 ans ne jouissent pas d'une formation suffisante pour l'insertion sociale et l'intégration au travail. La moitié de cette jeunesse vit sous le seuil de la pauvreté. C'est une réalité brutale et cruelle. L'égalité des chances doit s'exprimer par une action immédiate, efficace et durable, et non pas par une nouvelle enquête sur une condition de vie malheureuse.

Les jeunes travailleurs

Près de 300 000 jeunes de 15 à 29 ans occupent un emploi précaire, à temps partiel, à faible salaire. Derniers embauchés, ils sont souvent les premiers licenciés. Ils n'ont pas la formation nécessaire aux exigences nouvelles du travail. Ils sont condamnés à la pauvreté.

Plus de 200 000 jeunes sont sans emploi. La moitié d'entre eux vivent d'allocations sociales. Ils existent. Ils habitent dans une société de consommation. Ils sont mal logés, mal alimentés et marginalisés. Être pauvre dans un pays riche, c'est plus misérable que de vivre dans un pays du tiers-monde.

Les conséquences

L'insécurité des jeunes en difficultés est affligeante. Elle se traduit inévitablement en un malaise social qui grandit avec le nombre des nécessiteux. Des jeunes quittent le foyer, parfois pour le trottoir. Certains sont chassés du toit familial par des parents désemparés.

Le drame du suicide chez les jeunes et la tragédie de la toxicomanie, de la criminalité et de la violence éclatée pren-

nent des proportions alarmantes. Des milliers de jeunes sont exclus de la normalité. Ils deviennent presque irrécupérables.

Le Québec est en train de sacrifier une génération de jeunes qui seraient capables d'enthousiasme et de solidarité pour bâtir un pays prospère à portée de main. Peu de personnes démunies rêvent de refaire le monde.

Les recommandations de 1 000 rapports

Les sociologues et les économistes de toutes les écoles conviennent que la société québécoise ne peut maintenir dans la pauvreté un si grand nombre de jeunes. Les femmes et les hommes politiques reconnaissent aussi que les coûts sociaux et économiques engendrés sont énormes et excessifs.

Comment peut-on expliquer qu'une condition si déplorable se perpétue à travers les décennies? Qui profite du sacrifice d'une génération perdue? Pourquoi les remèdes proposés pour guérir une maladie chronique dorment-ils dans la poussière des archives? Il est urgent de sonner l'alerte et de passer à l'action.

Le travail

Le gouvernement du Québec doit réaliser l'insertion des jeunes dans le monde du travail. Un effort en ce sens a été accompli. C'est un départ. Mais les ressources déployées ne sont pas suffisantes. Elles ne correspondent pas à la vie réelle. L'obtention du premier emploi demeure artificielle pour un grand nombre de jeunes.

L'utilisation efficace de la ressource humaine exige des ressources considérables. L'intégration des jeunes au travail dépend de la volonté politique et de l'intelligence des leaders. De vastes chantiers doivent être ouverts. Le Québec importe 10 000 produits qui procurent de l'emploi aux Américains et aux Ontariens... Les Québécoises et les Québécois sont-ils incapables de bâtir 1 500 nouvelles usines

dans les cinq prochaines années? Confieront-ils cette tâche à des intérêts étrangers? Pourquoi ne serions-nous pas capables de choisir les secteurs où nous excellons. L'importation de 8 500 produits serait raisonnable. Il ne suffit pas d'exporter; il faut aussi viser à une certaine autosuffisance des biens consommés.

Une action parallèle et immédiate doit être accomplie. L'évolution du marché du travail est désordonnée, incohérente. Les grandes entreprises rationalisent et accumulent les profits aux dépens de personnes licenciées qui ont bâti leur empire.

Les centres de main-d'œuvre sont même incapables d'orienter les jeunes vers les emplois disponibles. Ils jouent au babillard. À court terme, les prévisions d'emplois sont imprécises et les besoins futurs sont à la frontière de l'inconnu. L'absence de données précises sur la main-d'œuvre requise est une déficience à combler. La coordination harmonieuse entre les entreprises, les syndicats et les services de placement est une obligation essentielle pour l'intégration des jeunes au travail. Si la concertation se limite à la parole, le gaspillage des forces vives aggravera le phénomène de la dépendance sociale.

Les jeunes décrocheurs ne possèdent pas, en général, les connaissances et les habiletés nécessaires au marché du travail valorisant. Ceux qui obtiennent un emploi, sans préparation adéquate, travaillent au salaire minimum, dans des conditions généralement difficiles et sans les avantages sociaux raisonnables.

Il faut que tous acquièrent une formation générale et professionnelle minimale. Des programmes en cours permettent un nouveau départ à un petit nombre. Quelques institutions prestigieuses dispensent une formation de qualité à de jeunes adultes qui ont quitté prématurément les études. Mais la très grande majorité n'ont pas la chance d'une ouverture sur la vraie vie. Pour répondre aux besoins

des usagers dont l'avenir est bloqué, il faut multiplier les réussites et prévoir des programmes de formation selon les besoins des personnes et des entreprises. Il faut explorer des formules nouvelles permettant aux jeunes d'intégrer efficacement le marché du travail.

Une formule heureuse consiste dans les stages de travail en entreprises. Elle doit toutefois viser l'intégration du jeune avant de profiter à l'employeur. Elle doit comprendre une fin éducative et une formation générale. L'équilibre entre la pratique et la théorie doit être respecté. Acquérir une technique dans l'exécution du travail ne réalise pas nécessairement l'insertion sociale.

Pour combattre la pauvreté chez les décrocheurs, le gouvernement doit mobiliser toutes les forces vives de la collectivité. Il doit aussi investir des centaines de millions de dollars. Un système de prêts et bourses et des allocations importantes doivent être versées aux jeunes adultes économiquement pauvres pour les aider à défrayer les dépenses encourues par leur inscription dans un cours de formation.

La reconnaissance des acquis n'est pas encore appliquée avec discernement. Elle n'évalue pas correctement les aptitudes, les expériences et les connaissances acquises dans la vraie vie. Il faut aussi faire disparaître les nombreuses contraintes syndicales et autres qui bloquent l'entrée des jeunes sur le marché du travail.

L'instruction

Si 53 000 jeunes quittent prématurément les études secondaires et cégepiennes, il y a certes un problème. Les réformes de l'enseignement n'ont pas trouvé les formules adéquates pour fermer le robinet des décrocheurs scolaires. Des écoles québécoises ont innové. Elles ont développé des méthodes pédagogiques mieux adaptées aux besoins des étudiants. Elles ont prodigué un enseignement plus vivant,

plus pratique. Elles ont établi des programmes de prévention et de soutien pour les jeunes plus sujets au décrochage. Ce sont des modèles à introduire dans toutes les maisons d'enseignement.

Mais l'enseignant ne peut répondre aux besoins pressants des élèves qui vivent dans la pauvreté. Les enfants qui n'ont rien pour déjeuner ne connaissent pas la persévérance scolaire. Si on se contente de leur distribuer un verre de lait, l'abandon des études est probable. Ce problème social est d'envergure.

Conclusion

L'Action nationale sonne l'alerte. Le gouvernement doit promouvoir l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Il doit appliquer les solutions concrètes pour éviter la perte d'une génération. La formation de 500 000 jeunes adultes en difficulté est une clé de l'avenir québécois. Leur intégration au travail est une condition de la paix sociale. Elle est un élément capital du développement québécois. Le défi est de taille. Il faut redonner aux jeunes l'espoir, l'espérance de l'avenir. ♦

L'indépendance

Construire l'indépendance

Robert Laplante*

Les Québécoises et les Québécois se sont exprimés le 30 novembre dernier. Comme à chaque élection, depuis la fondation du Rassemblement pour l'indépendance nationale d'abord, puis de celle du Parti Québécois, cette campagne n'a pas été seulement celle d'une « élection provinciale ». Un parti souverainiste qui sollicite le mandat de gouverner la « province » s'inscrit toujours dans une double démarche : celle de gérer les affaires d'un État incomplet et menacé par les menées centralisatrices du gouvernement fédéral, et celle de faire progresser, durant cet exercice et dans un cadre très contraignant, la marche vers la souveraineté.

Et c'est sur ces deux aspects qu'un gouvernement dirigé par le P.Q. a été jugé. *L'Action nationale* a jugé, dans son éditorial de novembre, que le bilan du gouvernement Parizeau-Bouchard était suffisamment étoffé pour que ce parti mérite d'être reporté au pouvoir.

* Président, Ligue d'Action nationale

L'Action nationale n'a pas manqué de faire une critique parfois très sévère du gouvernement de Lucien Bouchard. Sa gestion, quoique rigoureuse, s'est trop souvent perdue dans des avenues mesquines et sans imagination. Sa promotion de la souveraineté souffre de plusieurs carences, en particulier d'un manque flagrant de pédagogie politique. Le PQ a du mal à faire le procès systématique du fédéralisme; ses efforts en ce sens sont inconstants, peu ordonnés. Mais ce parti reste, malgré tout, le seul qui puisse encore éviter au peuple du Québec l'enfermement définitif, la minorisation à perpétuité dans un Canada qui comprend de moins en moins d'où il tient cette anomalie française.

À quelque cinquante mille voix d'une majorité lors du dernier référendum, le combat pour l'indépendance continue plus que jamais; le pays est à portée de main. Mais ce serait une erreur de croire qu'il se résume tout entier dans le processus électoral. *L'Action nationale*, depuis quatre-vingt-deux ans maintenant, soutient que la construction du pays québécois exige une mobilisation de tous les instants qui doit porter sur tous les domaines de la vie collective. On n'est pas indépendantiste une fois tous les quatre ans. La promotion de la souveraineté doit s'accompagner des analyses et des gestes qui contribuent à façonner notre société pour que dans tous les aspects de la vie s'élargissent les espaces d'autonomie et de responsabilité pleine et entière. La construction du pays suppose que l'ensemble de la conduite des affaires collectives soit ordonné de manière telle que, partout et en tout temps, les choses se conçoivent, se débattent et se fassent comme il se doit en plaçant notre intérêt national au cœur de la cible, au centre de l'action.

La lutte pour l'indépendance est une affaire d'émancipation globale

Notre peuple, minorisé dans les structures politiques et dans la réalité démographique canadienne, reste encore trop souvent prisonnier, dans ses attitudes et sa représentation de

lui-même, de la condition de vaincu dans laquelle il a grandi. Nous avons encore beaucoup de difficultés à nous assumer comme une majorité responsable, liée par des intérêts nationaux perçus et assumés comme des éléments rassembleurs. Dans beaucoup de domaines de la vie collective, dans le fonctionnement de nos institutions, dans la façon que nous avons d'aborder nos problèmes, nous nous comportons comme des provinciaux, prisonniers de représentations qui restent subordonnées à des façons de penser et d'agir qui ont intériorisé, sinon la soumission, à tout le moins, des catégories étrangères à nos propres intérêts.

Nous restons à la périphérie de nous-mêmes. Nous craignons trop le jugement extérieur, nous agissons trop souvent en fonction de ce qu'on va dire de nous, nous manquons de confiance dans nos moyens, etc. En matière linguistique, par exemple, nous avons cherché de manière puérile des accommodements qui visent à nous rassurer sur la « mauvaise image » que nos adversaires projettent de nous au lieu de faire primer nos besoins et nos objectifs.

Nous l'avons fait avec la candeur de ceux qui pensent que cette recherche de « correctifs » suffirait à neutraliser des adversaires qui, aussitôt la concession faite, repartent en campagne sur un autre front, réussissant, du coup, à conserver l'initiative, à nous imposer leur rythme et leurs préoccupations. Les exemples pleuvent, on peut en trouver dans tous les domaines, où le doute de soi se manifeste insidieusement sous la forme de remarques dédaigneuses laissant entendre qu'une réalisation, un questionnement, un projet se trouvent en quelque sorte diminués de n'être « que » québécois.

La persistance de ces attitudes, la façon dont elles orientent nos débats et infléchissent nos choix brouillent bien des repères et contribuent, pour une large part, à dresser le paysage mental de cette catégorie bizarre que les sondeurs ont appelée les nationalistes « mous » qui occupent et définissent le centre de notre arène politique. La condition de minoritaire ne se dénoue pas d'un seul coup. Elle se défait

lentement, au fur et à mesure que nous réussissons à enrayer les mécanismes culturels, politiques et institutionnels qui ont permis et permettent sa reproduction. Ces mécanismes ne sont pas seulement intériorisés, bien sûr ; ils sont maintenus et imposés par le rapport des forces qui pèsent sur nous, forces uniformisantes, canadiennes et continentales. Les actions du gouvernement « Canadian » et la domination idéologique de la majorité pèsent plus lourdement sur nous que nous ne voudrions l'admettre.

Renverser les perspectives

Nous avons connu du succès à nous affranchir de certains carcans ; nous y arrivons de mieux en mieux. Mais il nous reste beaucoup à faire pour débusquer et corriger partout, dans nos institutions aussi bien que dans nos façons d'aborder les problèmes, les effets de cette perception et de réflexes de minoritaires. L'adhésion au projet indépendantiste suppose et renforce un processus identitaire fondamental dont l'expression politique n'est qu'un des aspects. Cette expression, en effet, est nécessaire mais elle n'est pas suffisante.

Se définir et se percevoir comme majoritaire, revendiquant la plénitude de sa condition de citoyen responsable, suppose un arrachement, un renversement des perspectives aussi bien culturelles que comportementales. Et ce renversement ne s'effectue que lentement ; il lui faut du temps, pour sédimenter dans les institutions, pour inscrire dans la culture, les acquis qui finissent par devenir des automatismes, des références implicites qui s'inscrivent comme des évidences dans le cours normal des choses.

Cette restructuration des conduites et ce recentrement des perceptions ne s'effectuent pas partout et pour tous au même rythme. Devant l'adversité, sous les coups portés par un adversaire puissant, déterminé, des régressions surviennent parfois, des doutes recommencent à miner des certi-

tudes à peine établies. C'est particulièrement vrai en matière linguistique où la progression des gestes d'affirmation a considérablement ralenti. Ce l'est également dans le domaine culturel où sont peu audibles les voix qui refusent la domination culturelle américaine, où il semble normal à un trop grand nombre que nos produits culturels n'occupent, tout au plus, que 30% de notre marché national. On pourrait multiplier les exemples où, subrepticement, dans la façon même d'exprimer les problèmes, de découper la réalité, nous nous marginalisons nous-mêmes : une politique de la lecture qui hésite à placer la littérature et l'édition nationales au cœur de ses préoccupations, des médias d'information qui traitent comme régionales des questions qui nous sont pourtant vitales du point de vue de notre intérêt national, etc.

Il est d'autant plus difficile de débusquer ces conduites, d'en formuler une critique mobilisatrice, que le doute identitaire s'accompagne d'un très puissant mécanisme de défense : la complaisance. Dans un contexte d'insécurité et de domination, en effet, les tentations sont grandes de se replier sur les acquis pour ne pas voir ce qui s'érode, de se réfugier derrière des symboles quand la réalité est trop brutale.

C'est ainsi, par exemple, que peut s'expliquer l'incroyable paradoxe mis au jour par l'enquête de Rosaire Morin sur la gestion de l'épargne et sur le poids relatif de l'économie québécoise dans l'ensemble « canadien ». Pendant qu'un peu partout on nous vante les mérites de Québec Inc. et qu'on nous brandit les deux ou trois exemples de grande réussite économique, le Québec est en train de se laisser saigner à blanc, par sa propre insouciance, par une conduite de minoritaire soumis à la voix et aux volontés de Toronto. Nous avons manqué de vigilance au point où nous avons confié notre épargne aux mains de ceux qui nous minorisent, qui dressent avec nos propres ressources, des obstacles à notre développement. ♦



**Tradition,
innovation
et expertise :**

**nos forces
maîtresses
depuis 1846.**



**BANQUE
LAURENTIENNE**

Les fonds mutuels

Rosaire Morin

*La persévérance entêtée et laborieuse
de L'Action nationale
est animée par l'espoir du pays.*

Depuis 1917, *L'Action nationale* répète sans cesse que *la question nationale est une question économique*¹. Elle a *trop le sens des réalités pour ne pas attacher aux problèmes économiques l'importance qui leur revient. De ces problèmes, l'épargne et son emploi sont l'un des plus intéressants*².

Fidèle à la pensée des précurseurs, la revue recherche inlassablement à insérer leurs préoccupations dans les conditions actuelles de la vie québécoise. En octobre 1996, la recherche sur les fonds mutuels canadiens démontre que les placements au Québec sont limités à 5,43% des 146 milliards \$ d'actifs. De grands gestionnaires francophones n'étaient pas inquiets de cette déportation de l'épargne

1. Édouard Montpetit, *L'Action française*, janvier 1917, p.2.

2. J.-N. Cabana, *L'Action française*, août 1917, p. 226.

québécoise. «La déficience n'existe que dans le secteur des fonds mutuels» affirmaient-ils.

En novembre 1997, un document irrécusable de 564 pages établit que la déportation de l'épargne québécoise franchit la frontière inimaginable des 200 milliards \$. L'étude démontre que la fuite des capitaux incrimine les gestionnaires de tous les secteurs financiers : assurances, banques, caisses de retraite, sociétés d'épargne, de fiducie et de fonds mutuels. De grands commis affirment alors qu'il n'y a pas de projets rentables au Québec pour investir un vingtième de ces capitaux. Ils sont incapables de créer des emplois pour le million de personnes qui vivent de prestations sociales et de chômage.

En septembre dernier, une analyse sur les régimes québécois de retraite révèle que cent milliards \$ sont placés en d'autres provinces et pays. Le dossier d'octobre découvre que les sociétés ontariennes d'assurances souscrivent plus de primes au Québec que les sociétés québécoises n'en perçoivent. En novembre, l'étude révèle que les cinq grandes banques torontoises ont autorisé 525,7 milliards \$ de crédit à des entreprises de l'Ontario et 85,4 milliards \$ à des entreprises du Québec. En décembre, la preuve est faite que les sociétés filiales étrangères échappent au contrôle des Québécoises et des Québécois.

Le présent article présente une analyse sur la moitié des placements des sociétés canadiennes de fonds mutuels. Nos ressources ne nous permettent pas une étude plus complète. La photographie de l'ensemble serait encore plus pâle que la réalité présentée.

I.- Les actifs de 10 sociétés

L'élan de popularité que connaissent les fonds communs de placement n'est pas le fruit du hasard. La baisse des taux d'intérêt a suscité la trouvaille de ces nouveaux instruments de placements. Les gestionnaires recherchent le rendement élevé. Ils défient la conjoncture économique et les fluctua-

tions des marchés financiers. Ils investissent à travers le monde.

Le tableau 1 présente l'actif des fonds communs de dix sociétés. Elles possèdent près de la moitié des capitaux investis en ce secteur.

TABLEAU 1

ACTIF DES FONDS, EN MILLIERS DE DOLLARS

Fonds mutuels	1995	1996	1997
Investors ³	19 833 743	24 533 162	38 018 099
Trimark	13 800 505	20 742 919	27 252 121
Royal ⁴	12 196 990	18 389 579	25 653 604
Mackenzie Ind.-Uni. ⁵	8 100 877	8 935 231	13 658 272
TD-Green Line	4 420 077	10 383 586	12 951 317
CIBC	6 191 464	8 909 941	11 233 027
Montreal	5 441 835	6 266 868	10 343 909
Scotia	3 348 739	5 216 248	6 721 604
Sous-total	73 334 230	103 377 534	145 831 953
InvestNat	1 471 214	2 456 243	2 799 147
Desjardins	810 210	1 340 503	2 768 300
Sous-total	2 281 424	3 796 746	5 567 447
Grand total	75 615 654	107 174 280	151 399 400

L'essor de ces fonds est ahurissant. L'actif a plus que doublé en trois ans. C'est une croissance rapide. Les Québécoises et les Québécois ont souscrit quelque 30 milliards de dollars dans ces fonds. C'est un réservoir considérable de

3. Sept des 32 fonds d'Investors n'indiquent pas le détail de leur portefeuille. Cette absence de divulgation a pour conséquence que les données que nous présentons ne tiennent pas compte des 8,5 milliards \$ de l'actif de ces fonds. La moyenne arithmétique n'aurait probablement pas changé, si les données avaient été publiées.
4. Les statistiques *Royal* de 1995 et de 1996 comprennent les valeurs des fonds RoyFund et Trust Royal regroupés en 1997. Cette note s'applique à tous les tableaux.
5. Les portefeuilles de Mackenzie Universal et de Mackenzie Industrial sont regroupés pour tous les tableaux.

capitaux. Cet argent est investi dans l'économie. Quelle est la fraction placée au Québec? La question est capitale.

II.- Les placements au Québec

La bêtise humaine est la seule chose qui donne une idée de l'infini.

Renan

Le tableau 2 indique la répartition des placements des trois dernières années. Le montant comprend tous les titres placés au Québec dans le gouvernement, dans le secteur public et dans les entreprises québécoises.

TABLEAU 2

PLACEMENTS AU QUÉBEC, EN MILLIERS DE DOLLARS

Fonds mutuels	1995	1996	1997
Investors	1 050 303	1 000 119	975 152
Trimark	924 286	1 111 182	1 295 772
Royal	533 650	692 723	1 064 278
Mackenzie Ind.-Uni.	309 956	608 491	650 178
TD Green Line	151 254	683 042	581 334
CIBC	386 781	623 616	774 636
Montreal	116 153	139 116	642 209
Scotia	204 547	331 700	621 106
Sous-total	3 676 930	5 189 989	6 604 665
InvestNat	332 821	702 099	779 467
Desjardins	126 743	253 141	860 404
Sous-total	459 564	955 240	1 639 871
Grand total	4 136 494	6 145 229	8 244 536

La libre circulation permet aux huit sociétés torontoises de récolter environ 29 milliards \$ d'épargne québécoise. Elles n'ont investi que 6,6 milliards \$ au Québec. La distorsion est inqualifiable. Ces sociétés torontoises se comportent

comme des pirates avides et insatiables. Elles investissent notre épargne dans des entreprises établies en d'autres provinces et pays. Elles gèrent notre « butin » sans se préoccuper de la qualité de notre vie.

Cette situation n'est pas imputable à la compétence des gestionnaires. Elle est attribuable à leur état d'âme, à leur perception du Québec et de son développement. Les financiers gèrent nos biens avec un indice torontois de placement qui sous-évalue les titres québécois.

Le tableau 3 reproduit la proportion de l'actif investi au pays du Québec.

TABEAU 3
PROPORTION DES PLACEMENTS AU QUÉBEC

Fonds mutuels	1995	1996	1997
Investors	5,3	4,1	2,5
Trimark	6,7	5,3	4,7
Royal	4,4	3,8	4,1
Mackenzie Ind.-Uni.	3,8	6,8	4,7
TD Green Line	3,4	6,5	4,4
CIBC	6,3	7,0	6,8
Montreal	2,1	2,2	6,2
Scotia	6,1	6,3	9,2
Sous-total	5,0	5,0	4,5
InvestNat	22,6	28,5	27,8
Desjardins	15,6	18,8	31,0
Sous-total	20,1	25,1	29,4
Grand total	5,4	5,7	5,4

Investors présente la pire performance. Le groupe de Paul Desmarais a récolté 7 milliards \$ au Québec. Il a investi 975 millions \$, 2,5% de son actif. L'élève de Jean-Louis Lévesque n'a pas retenu les leçons de son maître. L'illustre Gaspésien jugeait qu'il *est essentiel que nous regroupions nos*

forces de façon à affronter la concurrence anglo-saxonne et américaine⁶.

L'injustice est consommée. Dans les fonds mutuels et dans tous les secteurs financiers, le Québec se voit refuser les placements auxquels son épargne lui donne droit. À moins d'être innocent, un peuple se révolte contre une telle iniquité.

III.- Les placements dans les gouvernements

*Outre le droit des gens qui regarde toutes les sociétés,
il y a un droit public pour chacune.
Une société ne saurait subsister sans un gouvernement.*

Montesquieu

L'organisation sociale requiert les ressources nécessaires pour satisfaire aux besoins de la population. Les entreprises financières sont les principaux bailleurs de fonds des gouvernements, après les contribuables. Quelle est la contribution de nos dix sociétés de fonds mutuels dans le financement des gouvernements du Canada et du Québec, des sociétés d'électricité du Québec et de l'Ontario et dans le secteur public québécois?

III.1.a.- Le gouvernement du Canada

Le tableau 4 présente les valeurs placées dans le gouvernement fédéral par les dix sociétés.

Les gestionnaires des fonds mutuels aiment le gouvernement du Canada. Ils ont placé 14,8% de leur portefeuille dans des titres fédéraux. Scotia, Royal et CIBC détiennent plus de 25% de leurs avoirs dans des valeurs fédérales. C'est le pur amour. L'amour-passion. Sans raison. Les gestion-

6. Jules Bélanger, *Jean-Louis Lévesque, La montée d'un Gaspésien aux sommets des Affaires*, Fides, 1996, page 112.

naires de toutes les entreprises financières éprouvent les mêmes sentiments à l'égard du gouvernement fédéral.

TABLEAU 4

VALEURS DANS LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL EN 000 \$

Fonds mutuels	1995	1996	1997
Investors	1 609 214	1 527 208	1 869 742
Trimark	418 865	673 481	1 441 091
Royal	4 629 317	8 010 745	6 996 113
Mackenzie Ind.-Uni.	2 529 359	2 938 740	3 054 010
TD Green Line	792 413	2 660 667	2 019 317
CIBC	2 621 030	3 557 695	2 854 954
Montreal	1 655 465	1 299 381	1 406 389
Scotia	1 392 977	2 221 542	2 046 382
Sous-total	15 648 640	22 889 459	21 687 998
InvestNat	488 578	694 084	477 054
Desjardins	169 641	352 703	354 472
Sous-total	658 219	1 046 787	831 526
Grand total	16 306 859	23 936 246	22 519 524

III.b.- Le gouvernement du Québec

Le tableau 5 reproduit la somme des obligations placées dans le gouvernement du Québec par les mêmes fonds.

La part culbutée dans les obligations du gouvernement du Québec est dérisoire, minable, lamentable. Le message chiffré est exact. Il ne ment pas. Il assomme. Il se reproduit aussi dans l'ensemble des secteurs financiers.

Quatre grandes sociétés se distinguent. En 1997, Trimark, Royal, Mackenzie et Montreal ne possèdent pas un seul sou dans les obligations du gouvernement du Québec. Investors et Scotia ont placé des miettes.

TABLEAU 5

OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, EN 000 \$

Fonds mutuels	1995	1996	1997
Investors	2 485	4 306	52 471
Trimark	0	0	0
Royal	19 756	48 032	0
Mackenzie Ind.-Uni.	0	0	0
TD Green Line	29 228	279 652	196 525
CIBC	47 889	270 084	229 404
Montreal	0	0	0
Scotia	3 027	7 858	15 308
Sous-total	102 385	609 932	493 708
InvestNat	244 532	519 506	410 065
Desjardins	36 888	148 426	406 823
Sous-total	281 420	667 932	816 888
Grand total	383 805	1 277 864	1 310 596

Les huit sociétés anglophones possèdent 493 millions \$ en 1997 dans les obligations du gouvernement québécois. Les deux sociétés québécoises, InvestNat et Fonds Desjardins, ont investi 816 millions \$. Elles représentent 3,6% des actifs analysés et elles ont placé 62,3% des fonds investis dans les obligations du gouvernement du Québec. Comme quoi on n'est jamais mieux servi que par soi-même.

Alors qu'elles boudent le Québec, les huit sociétés torontoises détiennent 1,2 milliard \$ dans les obligations du gouvernement de l'Ontario. Les fonds Royal, Montreal et Trimark qui n'ont pas un sou dans le gouvernement du Québec ont placé respectivement dans les obligations du gouvernement de l'Ontario 665 millions \$, 118 millions \$ et 109 millions \$.

À l'égard du Québec, le comportement est étrange, bizarre. Si les obligations du gouvernement québécois offraient un taux d'intérêt inférieur, l'attitude des financiers serait compréhensible et logique. Mais les rendements québécois sont supérieurs. Tous les témoignages concor-

dent. Les gestionnaires torontois aiment tellement le Canada qu'ils perdent près de 75 millions \$ d'intérêt par année.

III.c.- Hydro-Québec et Hydro-Ontario

Le tableau reproduit les obligations dans Hydro-Québec des dix sociétés analysées.

TABLEAU 6

OBLIGATIONS D'HYDRO-QUÉBEC, EN MILLIERS DE DOLLARS

Fonds mutuels	1995	1996	1997
Investors	0	0	0
Trimark	0	0	0
Royal	0	0	0
Mackenzie Ind.-Uni.	0	0	0
TD Green Line	5 773	9 557	8 346
CIBC	1 276	11 055	7 686
Montreal	0	0	0
Scotia	2 995	1 098	15 338
Sous-total	10 044	21 710	31 370
InvestNat	0	13 878	14 146
Desjardins	15 641	16 997	46 407
Sous-total	15 641	30 875	60 553
Grand total	25 685	52 585	91 923

Les huit sociétés anglophones ont risqué 31 millions \$ dans Hydro-Québec. Les deux sociétés québécoises ont investi 60 millions \$, presque le double.

Hydro-Québec n'est pas un dépanneur du coin. La société est génératrice d'économie et d'emplois. Elle est la quatrième plus importante entreprise d'électricité du monde en terme de ventes, après Électricité de France, Tokyo Electric et Enel d'Italie. Elle est l'une des plus grandes réussites du Québec.

Comment peut-on expliquer que quatre des huit sociétés torontoises aient complètement ignoré l'existence d'Hydro-Québec, l'un des plus beaux fleurons du patrimoine québécois. Pas un seul sou n'a été investi dans Hydro-Québec par Investors, Trimark, Royal, Mackenzie et Montreal.

Le tableau 7 signale les obligations détenues dans Hydro-Ontario par les mêmes entreprises.

TABLEAU 7

OBLIGATIONS D'HYDRO-ONTARIO, EN MILLIERS DE DOLLARS

Fonds mutuels	1995	1996	1997
Investors	300 571	147 996	258 474
Trimark	24 282	49 353	168 106
Royal	66 280	92 106	16 456
Mackenzie Ind.-Uni.	11 229	0	0
TD Green Line	3 494	73 220	188 671
CIBC	49 247	25 936	57 150
Montreal	117 376	103 867	379 161
Scotia	15 943	67 315	0
Sous-total	588 422	559 793	1 068 018
InvestNat	8 285	5 204	125
Desjardins	207	0	31 418
Sous-total	8 492	5 204	31 543
Grand total	596 914	564 997	1 099 561

En 1997, les huit sociétés anglophones, qui ont investi 31 millions \$ dans Hydro-Québec, ont placé 588 millions \$ dans Hydro-Ontario. Il est vrai que leurs sièges sociaux sont à Toronto. Pourquoi, diable, les Québécoises et les Québécois déportent-ils leurs épargnes à Bay Street?

III.d.- Les institutions sociales

Les dix sociétés de fonds mutuels reconnaissent-elles les importants services que les institutions sociales rendent à la

société québécoise? Contribuent-elles au fonctionnement de ces structures fondamentales de la vie collective? Financent-elles nos universités, nos collèges, nos hôpitaux, nos municipalités?

Le tableau 8 répond à ces questions.

TABLEAU 8

**PLACEMENTS DANS LES INSTITUTIONS SOCIALES DU QUÉBEC,
1997, EN MILLIERS DE DOLLARS**

	Enseignement	Santé	Villes	Autres	Total
Investors	0	0	0	0	0
Trimark	0	0	0	0	0
Royal	0	0	0	0	0
Mackenzie	0	0	0	0	0
TD Green	0	0	0	0	0
CIBC	0	0	0	4 713	4 713
Montreal	0	0	0	0	0
Scotia	0	0	0	423	423
Sous-total	0	0	0	5 136	5 136
InvestNat	3 831	0	22 442	42 674	68 947
Desjardins	18 912	3 873	65 852	38 779	127 416
Sous-total	22 743	3 873	88 294	81 453	196 363
Grand total	22 743	3 873	88 294	86 589	201 499

InvestNat et Desjardins ont contribué au financement des institutions sociales du Québec. Ces sociétés ont investi près de 200 millions \$ dans six universités, huit commissions scolaires, neuf cégeps, onze hôpitaux et cinquante villes et municipalités.

Aucun fonds torontois n'a contribué à l'enseignement supérieur, cébécois ou secondaire au pays du Québec. Les fonds torontois n'ont pas placé un seul sou dans les établissements de santé du Québec. Ils n'ont pas découvert une seule ville pour y placer une petite obligation de 1 000 \$.

Le contraste entre une entreprise québécoise et une société torontoise est frappant, saisissant. Il est tous les jours plus évident, plus criant, plus violent. La déportation est persistante et déchaînée. Elle menace même le destin québécois. Comment faire comprendre le danger de confier à Toronto l'avenir du Québec? Que dire pour éviter de devenir les locataires des étrangers dans notre propre pays?

IV.- Les placements dans les entreprises québécoises

*Etre citoyen du monde, oui
mais encore faut-il un domicile,
encore faut-il une adresse,
pour s'ouvrir au monde.*

François Aquin

Toute entreprise a besoin de capitaux pour produire des biens et des services qu'elle offre sur le marché. Les industries et les commerces du Québec sont soumis impérieusement à l'obligation d'obtenir du financement extérieur. Quel est l'apport de nos dix sociétés de fonds mutuels au développement des entreprises québécoises?

IV.a.- Les entreprises francophones

Le tableau 9 affiche les placements dans les entreprises francophones des dix sociétés analysées dans cet article.

Les « Français du Québec » existent. Ils représentent 82% de la population québécoise. Leurs entreprises ont bénéficié de 2,4 milliards \$ de placements des huit sociétés torontoises. La proportion en regard des actifs est de 1,6%.

Notre insistance sur le développement de l'économie francophone ne doit pas être interprétée comme une objection à l'expansion des entreprises anglophones québécoises.

Elle ne témoigne d'aucune xénophobie. Elle n'est dirigée contre personne.

TABLEAU 9

PLACEMENTS DANS LES ENTREPRISES FRANCOPHONES, EN 000 \$

Fonds mutuels	1995	1996	1997
Investors	206 314	259 430	447 811
Trimark	206 556	184 974	294 659
Royal	124 747	264 258	425 339
Mackenzie Ind.-Uni.	123 126	327 687	366 711
TD Green Line	17 477	155 824	182 621
CIBC	136 274	170 245	285 345
Montreal	25 801	39 630	144 350
Scotia	63 060	160 617	304 273
Sous-total	903 355	1 562 665	2 451 109
InvestNat	24 671	84 788	239 599
Desjardins	25 874	40 577	180 627
Sous-total	50 545	125 365	420 226
Grand total	953 900	1 688 030	2 871 335

Notre persévérance à réclamer l'expansion de la propriété francophone est basée sur la fragilité du destin québécois. La maîtrise de l'économie et de la liberté politique forme les assises d'un véritable État national. La liberté politique serait fragile si elle n'est pas soutenue par une économie francophone forte et prospère. Les résultats des référendums confirment cette vulnérabilité.

Les parlants français représentent les quatre cinquièmes de la population québécoise. Ils ne maîtrisent pas le quart de l'activité financière québécoise. Sans une économie nationale, un peuple ne peut pas espérer l'enrichissement de sa culture. Une culture française vivante a besoin d'entreprises pour soutenir la floraison d'œuvres artistiques, culturelles et littéraires. La création dans tous les domaines d'un mode d'être et d'agir en français ne sera jamais encouragée

par les financiers de Toronto, de New York et de Tokyo, sauf une exception extraordinaire. Et ce ne sera pas au quotidien.

IV.b.- Les entreprises anglophones

Le tableau 10 produit les placements des dix sociétés dans les entreprises anglophones québécoises.

TABLEAU 10

PLACEMENTS DANS LES ENTREPRISES ANGLOPHONES, EN 000 \$

Fonds mutuels	1995	1996	1997
Investors	841 504	736 383	474 870
Trimark	717 730	926 209	1 001 113
Royal	137 715	602 192	638 939
TD Green Line	81 231	237 485	193 842
CIBC	205 588	168 009	247 537
Montreal	89 068	99 486	498 889
Mackenzie Ind.-Uni.	373 724	220 362	283 466
Scotia	130 339	159 321	285 463
Sous-total	2 576 899	3 149 447	3 624 119
InvestNat	33 134	53 519	54 878
Desjardins	37 247	32 682	99 127
Sous-total	70 381	86 201	154 005
Grand total	2 647 280	3 235 648	3 778 124

L'Action nationale se réjouit du développement des entreprises anglophones québécoises. Des sociétés comme Alcan, BCE, Pratt & Whitney et tant d'autres apportent aux arts et à l'économie une contribution précieuse. BCE est un motif de fierté pour tous les Québécoises et Québécois. Elle emploie 121 000 personnes dans le monde. Elle possède le talent, la technologie.

Les entreprises québécoises anglophones n'ont même pas la part des placements auxquels leur importance leur

donne droit. Elles n'obtiennent qu'une proportion de 2,5% de l'actif des sociétés analysées.

V.- Les placements hors Canada

*La terre circule autour du soleil.
L'épargne québécoise se promène autour du globe.*

Nous n'avons relevé que les placements hors Canada des cinq banques torontoises. Elles ont investi 12,5% de leurs actifs aux États-Unis, en Europe, en Asie et en d'autres pays. Les marchés financiers dans ces contrées sont giratoires, oscillatoires et souvent vertigineux. La descente est parfois très raide. Le tableau 11 reproduit l'ensemble des placements faits hors Canada.

TABLEAU 11

PLACEMENTS HORS CANADA, EN MILLIERS DE DOLLARS

Fonds mutuels	1995	1996	1997
Royal ⁷	1 744 299	1 827 322	3 511 730
TD Green Line	622 502	1 236 476	2 231 870
CIBC	564 932	648 181	896 428
Montreal	333 744	381 124	1 117 312
Scotia	262 423	390 210	595 415
Total	3 527 900	4 483 313	8 352 755

Les banquiers torontois ont placé en d'autres pays plus que le double de leurs investissements faits au Québec. C'est effarant, ahurissant. La circulation de l'argent est terrifiante. Les templiers de Bay Street doivent reprendre l'usage du bon sens. Cette disposition de l'esprit n'exige pas un jugement bien profond.

7. Les placements hors Canada de *Royal* ne comprennent pas ceux du Royal Trust des années 1995 et 1996.

V.a.- Les placements aux États-Unis

Le tableau 12 fait connaître les placements faits aux États-Unis par les fonds mutuels des grands banquiers torontois.

TABLEAU 12

PLACEMENTS AUX ÉTATS-UNIS, EN MILLIERS DE DOLLARS

Fonds mutuels	1995	1996	1997
Royal	756 787	842 069	2 198 058
TD Green Line	173 929	589 807	1 362 798
CIBC	91 899	280 883	505 426
Montreal	59 132	66 502	367 629
Scotia	122 878	152 438	278 648
Total	1 204 625	1 931 699	4 712 559

Les fonds des banquiers torontois financent des centaines d'entreprises américaines qui viennent compétitionner les sociétés québécoises. Les gestionnaires ont une plus grande confiance dans les États-Unis que dans le Québec. Il est vrai que l'économie américaine connaît la période la plus prospère des trente dernières années. Les investissements sont élevés. L'inflation est tranquille.

Mais aussi paradoxale que l'idée paraisse, la vigueur de l'économie américaine est préoccupante. Les valeurs sont fortement majorées. Les bourses sont gonflées. Les marchés sont très émotifs, volatiles. Depuis longtemps, Wall Street échappe aux paramètres boursiers. Le marché serait surévalué de 20 %, selon un nouveau baromètre de la Réserve fédérale américaine. Les bourses américaines ne prennent en compte que les nouvelles favorables. Seul est apprécié le flux croissant de capitaux qui se déversent sur les marchés d'actions.

V.b.- Les placements en Europe

Le tableau 13 dévoile les placements faits en Europe par les fonds des cinq banquiers torontois.

TABLEAU 13**LES PLACEMENTS EN EUROPE, EN MILLIERS DE DOLLARS**

Fonds mutuels	1995	1996	1997
Royal	572 833	469 459	952 431
TD Green Line	145 532	280 720	458 929
CIBC	67 228	68 502	186 250
Montreal	133 751	148 813	510 026
Scotia	50 068	107 150	175 637
Total	969 412	1 074 644	2 283 273

Les gestionnaires des cinq fonds qui appartiennent aux banquiers torontois aiment les Alpes et les Pyrénées, la Seine et la Tamise. Ils ont placé des fonds en Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Liban, Pologne, Portugal, Russie, Turquie, entre autres pays. Certains de ces états connaissent une instabilité politique et des conditions économiques nettement inférieures à la croissance de l'économie québécoise.

Les gestionnaires aiment la tempête, l'ouragan et le vent du nord-ouest. Ils aiment l'incertitude. Dans certains pays européens, bénéficiaires de nos épargnes, la situation sociale n'est même pas comparable à celle du Québec. Ils la préfèrent à l'indépendance tranquille qui surviendra bientôt.

V.c- Les placements en Asie

Le tableau 14 indique les placements en Asie des cinq fonds mutuels des banquiers torontois.

Les gestionnaires des fonds ont placé dans les plaines qui s'étendent à l'est de la mer Caspienne. C'est loin de l'Abitibi. Ils ont placé dans les péninsules de la Corée et de la Malaisie. Ils ont placé dans les arcs insulaires des Philippines et du Japon. Mais pas un sou dans mon pays natal, le Témiscouata. Ils ont placé dans l'Asie du Sud-Est. Ils ont placé sur les rives du Gange, du Mékong et du Yang-tsé-kiang. Ils ont placé en Indonésie, Inde, Nouvelle-Guinée,

Pakistan, Singapour, Taïwan, Thaïlande, entre autres pays. Ils ne connaissent pas la Gaspésie et la Mauricie.

TABLEAU 14

LES PLACEMENTS EN ASIE, EN MILLIERS DE DOLLARS

Fonds mutuels	1995	1996	1997
Royal	404 496	497 433	311 791
TD Green Line	235 481	283 243	274 387
CIBC	403 542	287 650	176 539
Montreal	129 764	153 144	154 045
Scotia	80 838	109 565	90 417
Total	1 254 121	1 331 035	1 007 179

Or, dans la plupart des pays asiatiques, les marchés boursiers enregistrent des rendements négatifs depuis quelques années. Ils sont agités, ébranlés, traumatisés. La roupie indonésienne connaît le cours le plus bas de toute son histoire. Le ringgit malais enregistre la plus forte chute des trois dernières années. Le baht thaïlandais est dévalué. Les Philippines subissent une crise financière. Même le dollar de Singapour, réputé pour sa stabilité, est ébranlé. Aucune bourse asiatique n'échappe au mouvement de baisse. La tempête a secoué les bourses de Hong Kong et de Bangkok. Même celle de Tokyo n'a pas échappé à la tourmente.

Malgré tous les nuages qui obscurcissent l'horizon, les gestionnaires entrevoient qu'après la tempête asiatique, le beau temps redeviendra normal. Mais, face aux marchés québécois, ils n'ont aucune patience.

V.d.- Les placements dans les autres pays

Le tableau 14 révèle les placements faits en d'autres pays par les fonds des cinq banquiers torontois.

TABLEAU 14**PLACEMENTS DANS LES AUTRES PAYS, EN MILLIERS DE DOLLARS**

Fonds mutuels	1995	1996	1997
Royal	10 183	18 361	49 450
TD Green Line	67 560	82 706	135 756
CIBC	2 263	11 146	28 213
Montreal	11 097	12 665	85 612
Scotia	8 639	21 057	50 713
Total	99 742	145 935	349 744

Les gestionnaires ont placé notamment en Afrique-du-Sud, Argentine, Brésil, Chili, Mexique, Pérou, Vénézuéla et Zimbabwe. Certains de ces pays sont confrontés à une situation sociale explosive. Au Mexique, par exemple, l'économie s'écroule à chaque changement de gouvernement. L'Argentine se relève avec peine d'une grave crise économique. En plusieurs pays, l'équilibre est précaire entre le pouvoir civil et militaire.

Le monde est mondialisé. Mais la déportation de l'épargne n'est pas utilisée pour faire disparaître les inégalités sociales et pour résoudre le problème du sous-emploi très élevé. De grandes entreprises en profitent pour augmenter leurs profits.

VI.- Conclusion

*Si l'histoire passée est fixée à jamais,
l'histoire à venir est toujours à faire.*

René Lévesque

La déportation dans les fonds mutuels n'est que la pointe de l'iceberg. Ce qui émerge de l'eau n'atteint qu'environ le 1/8 de la hauteur totale. La déportation globale de l'épargne québécoise côtoie les 300 milliards \$. Les gestionnaires de Toronto et d'ailleurs investissent dans tous les coins de la

planète. Ils recherchent les aubaines qui rapporteront demain les plus hauts bénéfices. Ils s'alignent sur des valeurs qu'ils croient prévisibles. Des capitaux sans racine, sans pays, tourbillonnent et se posent dans des secteurs qui seraient à la veille de croître.

Les grands gestionnaires habitent, pour la plupart, le village global. Ils recherchent l'enrichissement avec avidité. Ils sont friands d'efficacité, de rendement, de productivité. Ils sont les défenseurs d'une libre circulation qui leur profite. Ils s'opposent à toute réglementation contraignante, même si elle protège les consommateurs.

Dans la conjoncture actuelle, le poids torontois est lourd, écrasant, accablant. La suprématie de Toronto dans les fonds mutuels se transforme en hégémonie. Bay Street surclasse, règne, commande, gouverne et asservit. Toronto est le cœur des entreprises financières au Canada. Sa présence est prédominante, non seulement dans les fonds mutuels, mais dans tous les secteurs financiers : assurances, banques, cartes de crédit, fiducies, gestion de portefeuille, hypothèques, immeuble, informatique, valeurs mobilières...

La « province » de Québec devra obéissance, allégeance et soumission au « club des cinq banquiers », si elle n'obtient pas la liberté politique qui lui permettra de quitter la servitude économique. Au jeu de la libre circulation à sens unique, le Québec perd même sa mise. Il abandonne à d'autres régions son destin. Il risque d'entrer dans le XXI^e siècle à reculons, sous-développé et hypothéqué. Un Québec de classe mondiale ne peut tolérer une situation aussi intolérable.

Ce qui est désespérant, c'est de voir nos grandes écoles et facultés de commerce incapables de former des gestionnaires et des conseillers de placement avec une méthode de raisonnement propre à la réalité québécoise. Le dommage de la déportation est considérable. De plus en plus, des emplois sont ici perdus dans la gestion financière de tous les secteurs.

L'Action nationale a confiance dans les Québécoises et les Québécois. Le peuple québécois n'est pas un «peuple sans histoire et sans littérature». Il doit accrocher son char à une étoile, comme le disait Emerson. Il possède des ressources qui justifient l'espoir. Il doit gagner la bataille de l'épargne. «Une bataille gagnée, disait le maréchal Foch, c'est une bataille où l'on ne veut pas s'avouer vaincu». ♦

PASSEZ À L'HISTOIRE !

Depuis 1985, *Cap-aux-Diamants* vous présente les multiples facettes de l'histoire du Québec. Chaque parution explore une thématique captivante. Découvrez la grande ou la petite histoire d'ici racontée par des auteurs choisis pour leur compétence. De plus, retrouvez une multitude de photographies et illustrations d'époque. Alors...

**Passez à l'histoire
et abonnez-vous !**

JE M'ABONNE

(Taxes incluses)

Pour 1 an (4 N^{os} 30\$), pour 2 ans (8 N^{os} 55\$)

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

PROV. _____

CODE POSTAL _____

TÉL.: () _____

(Vous recevrez le prochain No: Mars, juin, septembre ou décembre)

LA REVUE
D'HISTOIRE
DU QUÉBEC

CAP-AUX-DIAMANTS

POUR VOUS ABONNER

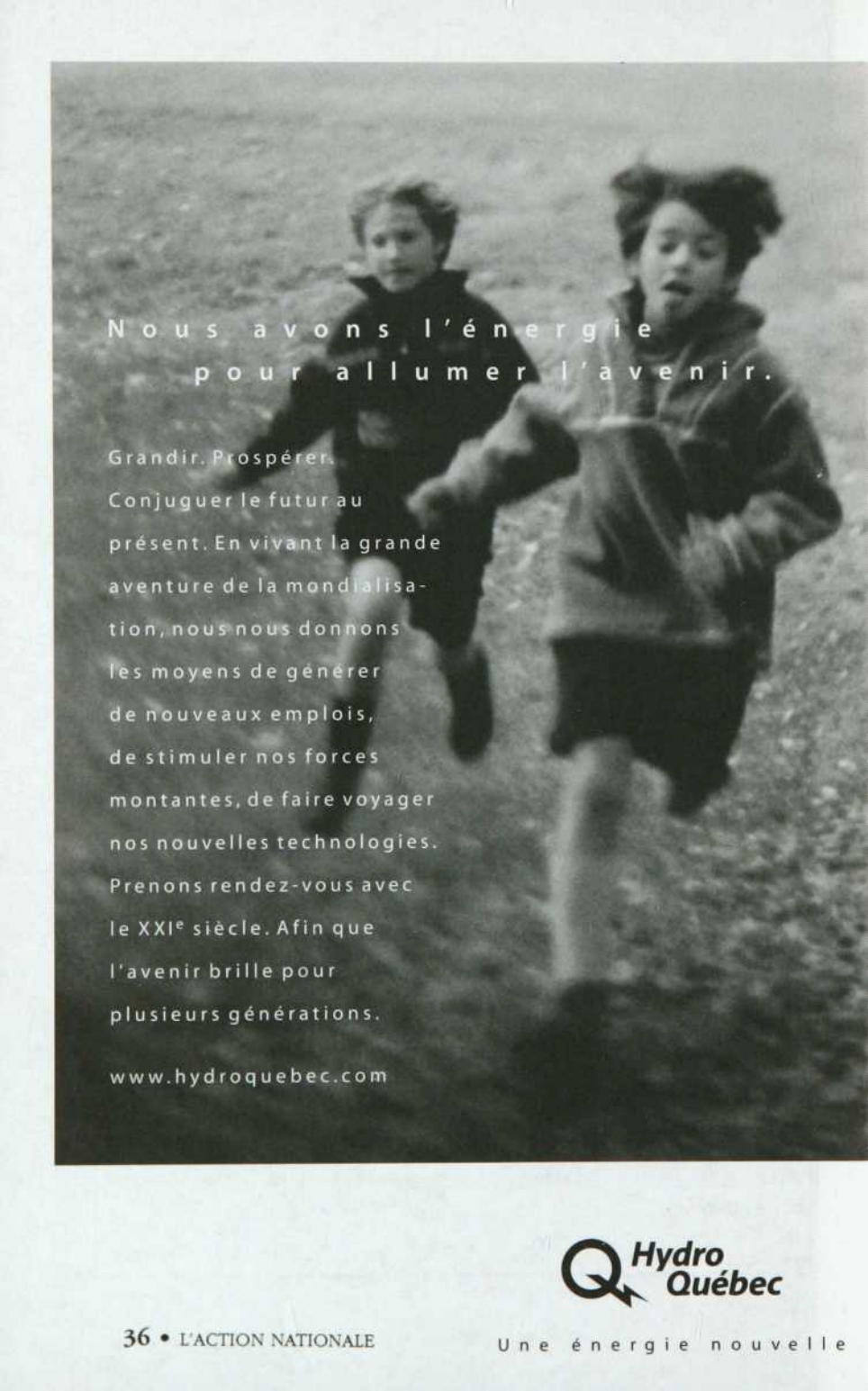
Par téléphone : (418) 656-5040

Par télécopieur : (418) 656-7282

Par la poste :

C.P. 26, succ. Haute-Ville


Québec QC G1R 4M8

A black and white photograph of two children running on a dirt path. The child in the foreground is a girl with curly hair, wearing a light-colored jacket and dark shorts, running towards the camera with an open mouth. The child in the background is a boy in a dark jacket, running away from the camera. The background is a blurred natural setting.

Nous avons l'énergie
pour allumer l'avenir.

Grandir. Prospérer.
Conjuguer le futur au
présent. En vivant la grande
aventure de la mondialisa-
tion, nous nous donnons
les moyens de générer
de nouveaux emplois,
de stimuler nos forces
montantes, de faire voyager
nos nouvelles technologies.
Prenons rendez-vous avec
le XXI^e siècle. Afin que
l'avenir brille pour
plusieurs générations.

www.hydroquebec.com

 **Hydro
Québec**

L'AMI menace-t-il la souveraineté des États ?

Jacques Parizeau

Le 13 octobre dernier, M. Lionel Jospin provoque d'une seule phrase l'effondrement des négociations entourant l'Accord multilatéral sur l'investissement dont la dernière manche doit s'ouvrir à Paris le 20 octobre. Un pays, dit-il en substance devant l'Assemblée nationale française, peut transférer des éléments de sa souveraineté à un organisme international d'États, mais il ne doit pas transférer d'éléments de souveraineté à des intérêts privés.

C'est aller tout droit au cœur d'une question qui depuis quelques années, longtemps en secret, gênait bon nombre des 29 pays qui, dans le cadre de l'OCDE, avaient été appelés à discuter de ce qui était devenu le projet d'une sorte de grande charte des sociétés transnationales. Chacun des participants ajoutait des réserves, des formulations alternatives de principes nouveaux au fond mais se référant, par analogie à de vieux principes de libéralisation.

Je vais moi aussi utiliser une analogie pour me faire comprendre. La libre circulation des voitures et des piétons est

dans une ville un droit élémentaire, évident. Étendre cependant ce louable principe à la libre circulation de tous dans tous les logements de tous n'apparaît pas aussi évident. Et quand bien même les conseillers municipaux multiplieraient les réserves, en déterminant les heures de libre circulation, ou le nombre de personnes habilitées à pénétrer dans chaque logement par heure et par jour, cela ne changera finalement pas grand-chose car le principe lui-même n'est pas acceptable, même s'il est parfait pour les rues et les trottoirs.

C'est cela que Lionel Jospin a dit : le principe est faux. Tout le reste s'est effondré en quelques jours. Le gouvernement fédéral canadien, participant réservé aux négociations, a pris acte. Le gouvernement du Québec qui au fond n'avait pas grand-chose à dire dans toute cette question, statut de province oblige, a eu le bon réflexe de saluer immédiatement le geste de la France.

Mouvement de libéralisation des échanges

La préparation de l'Accord multilatéral sur l'investissement couronne en quelque sorte un mouvement de libéralisation des échanges amorcé au milieu des ruines de l'après-guerre, mouvement qui s'est poursuivi par les grandes vagues de déréglementation et de privatisation qu'ont connues certaines économies occidentales, et enfin, après la chute du mur de Berlin, ce même mouvement s'est encore poursuivi par le placage de modèles du capitalisme libéral sur des économies qui émergeaient soudainement de systèmes intégralement planifiés et dont la connaissance des mécanismes de marché se limitait à la pratique du marché noir.

Le même principe de libéralisation, couplé à la révolution des communications, et appliqué à un énorme accroissement des liquidités monétaires dans le monde, va provoquer le bouleversement monétaire, financier et économique qu'ont connu tant de pays l'été dernier.

Entre les négociations de l'AMI, qui se terminèrent en avril dernier par un renvoi à l'automne et l'échec d'octobre, il y a justement cette crise financière internationale.

La fièvre néolibérale qui a tant accéléré la mondialisation débouche au bout du compte sur un incroyable aventurisme des plus grandes sociétés financières qui est comme une caricature des dangers que petit à petit on appréhendait dans l'intégration de plus en plus marquée des économies nationales. L'intérêt national, déjà noyé sous les flots d'argent spéculatif, disparaissait encore un peu plus derrière celui des sociétés transnationales.

Politiquement, la réaction aussi se préparait. L'arrivée au pouvoir de messieurs Blair, Jospin et Schroeder est aussi importante quant à l'orientation des esprits que l'ont été dans le sens du néolibéralisme l'arrivée au pouvoir de madame Thatcher et du président Reagan.

Le projet d'AMI devait couronner l'édifice que le néolibéralisme avait graduellement érigé. Le mot graduellement a ici une signification forte. Il s'agit des cinquante dernières années. Au nom de la libéralisation, les économies nationales ont été transformées, profondément. De ces changements, certains ont eu des effets dont on ne peut de bonne foi pas dire qu'ils n'ont pas amélioré de façon remarquable la condition humaine. D'autres se sont révélés des culs de sac, des égarements, des erreurs. Le processus de la mondialisation, c'est l'ensemble de tous ces aboutissements. Rien de pire pour éclairer l'avenir que de généraliser, de trop simplifier, de vouloir juger à la même aulne les avancées et les dérapages, les progrès et les dérives. Et pourtant, il faut le faire, ne serait-ce que pour être en mesure, dans un Québec qui prendrait enfin sa place dans le monde, d'en comprendre les règles de fonctionnement.

L'évolution historique

Je sais bien que je vais outrageusement simplifier les choses dans mes descriptions historiques. Cela est inévitable. J'essaierai seulement de ne pas caricaturer. Et mon point de vue est celui d'un homme de mon âge qui a vécu bien des événements.

Commençons par les plus anciens. En 1933, 30% des travailleurs de Montréal sont en chômage. La Grande Crise déferle sur le monde. Chaque pays cherche à protéger ses industries en réduisant ou en éliminant ses importations de l'étranger. À ce rythme, des secteurs entiers du commerce international tombent à rien. «Je bloque vos produits, vous bloquerez les miens. De blocage en blocage, nous nous enfoncerons dans la crise.»

L'Europe sortira de la guerre ruinée. Le terrible hiver de 1947, la nécessité d'importer de grandes quantités de charbon et de blé des États-Unis alors que l'on n'a plus rien pour payer va amener chacun à renforcer les contrôles des changes.

Qu'est-ce qu'un contrôle des changes? Dans son principe, c'est simple. Quiconque qui veut acheter à l'étranger doit s'adresser à la banque centrale pour obtenir les devises étrangères, habituellement le dollar américain, pour payer. Celui qui vend à l'étranger doit verser à la banque centrale les dollars qu'il a gagnés et obtenir en échange de la monnaie nationale. Les mêmes principes s'appliquent à celui qui veut acheter ou vendre des titres étrangers à une compagnie étrangère ou nationale qui veut rapatrier ses profits. La banque centrale balance les comptes et si les sorties dépassent les entrées, elle coupe les sorties. Mais les sorties des uns sont les entrées des autres. À ce jeu, chacun perd, les sociétés s'appauvrissent.

Le Canada lui-même va être touché par le contrôle des changes. Il a traditionnellement affiché un surplus dans ses échanges avec l'Europe et un déficit dans ses échanges avec

les États-Unis. L'Europe a réduit ses achats pour les raisons que je viens d'expliquer. On n'a plus ce qu'il faut pour payer les États-Unis. Le contrôle des changes canadiens sera établi en 1947 et il durera jusqu'en 1951, peu de temps si on compare ces quatre années à la durée des contrôles ailleurs.

Toute l'Amérique latine, en fait le reste du monde, est au même régime. Techniques de protectionnisme: droits de douane et quotas souvent délirants, contrôle des changes tatillons et réducteurs, en tout cas universels.

C'est ainsi, pour être concret, qu'au moment de mon départ à l'étranger en 1951 pour y poursuivre mes études je passe à la succursale de la Banque du Canada, alors sise au square Victoria, pour obtenir l'autorisation de sortir le montant de ma bourse d'études.

L'arrière-plan de la libération

Voilà comment se dessine l'arrière-plan de la libéralisation. Le premier geste sera posé par les États-Unis en 1947. L'industrie américaine a pris une formidable expansion pendant la guerre, l'économie américaine est indiscutablement la plus solidement expansionniste, la plus productive, en somme la plus dominante. Mais elle ne peut s'étendre dans un monde où le commerce est bloqué.

Le plan Marshall de 1947 est un geste inédit, révolutionnaire, d'une incroyable portée. Les Américains donneront aux pays d'Europe des sommes considérables en dollars américains, si rares là-bas, à la condition que chacun de ceux qui acceptent ces fonds offrent en retour des crédits en monnaie nationale d'un montant équivalent à leurs voisins.

Toute l'Europe occidentale accepte, le commerce reprend, les frontières s'ouvrent. Tous les pays soviétiques refusent le plan Marshall et chercheront dans la planification systématique une autre voie.

Le second grand tremplin de la libéralisation est mis en place la même année, soit en 1947. Il s'agit de la première négociation du *General Agreement on Tariffs and Trade*, le GATT, devenu depuis l'OMC, c'est-à-dire l'Organisation mondiale du commerce.

Un ancien professeur à moi disait autrefois que l'efficacité des organismes internationaux était inversement proportionnelle à la quantité de leurs publications. GATT publiait peu. Des rencontres de négociation avaient lieu à intervalles de quelques années. On négociait alors entre deux pays à la fois. Le Canada offrait à la France, par exemple, de réduire disons de moitié ses droits sur les transformateurs français si les Français réduisaient de moitié leur tarif sur le papier canadien. Dès qu'une entente était conclue, le nouveau tarif français sur le papier était étendu à tous les pays membres qui voulaient vendre du papier en France, et le nouveau tarif canadien sur les transformateurs était lui aussi appliqué à tous les pays membres qui voulaient vendre des transformateurs au Canada. C'est cela la clause de la nation la plus favorisée. Précisons encore – on n'est jamais assez précis en ces matières – que l'ancien tarif français sur le papier s'appliquerait toujours aux pays non membres. Même chose pour le tarif canadien sur les transformateurs.

Des échanges comme ceux-là, il y en a eu des milliers, à chaque conférence de GATT. Personne n'est obligé d'entrer dans le Club. Et personne n'est forcé d'y rester. Au fur et à mesure que le temps passe, cependant, il est pratiquement impossible de quitter le Club. Les pays qui seraient tentés par la chose se heurteraient alors aux tarifs applicables aux non-membres. Plus les droits de douane baissent à l'intérieur du Club, plus il est coûteux d'en sortir, et plus aussi on se bouscule au portillon pour entrer. Cent vingt pays sont membres de l'OMC aujourd'hui, trois fois plus qu'au début du GATT. L'entrée est cependant conditionnelle à l'acceptation par le postulant des règles de comportement commer-

cial, s'appliquant par exemple au dumping, aux subventions aux entreprises et aux barrières non douanières.

Le GATT a été un levier formidablement puissant de libéralisation des échanges. En permettant d'autre part à des pays de se regrouper pour constituer des zones de libre-échange ou des marchés communs où les droits de douane étaient abolis, il a présidé à l'apparition du marché commun européen à partir de 1957, et de plusieurs autres accords commerciaux, l'ALÉNA récemment, et le Mercosur. Tout se passe comme si la libéralisation des échanges de produits était soumise à un régime à deux vitesses. Quelques groupes de pays atteignent rapidement le libre-échange, d'autres y vont plus lentement.

Ce mouvement de libéralisation a commencé à s'étendre aux services, entre autres aux services aux entreprises. Les services de communication, par exemple, le commerce bancaire, l'informatique, l'engineering, les services financiers et comptables, etc. On voudrait bien, aux États-Unis et en Europe de l'Ouest, que tout cela circule sans entrave à travers le monde. Dans ce cas, on ne parle pas de la nation la plus favorisée, mais de traitement national. Un pays s'engage à l'égard de l'Organisation mondiale du commerce à traiter les services d'une entreprise étrangère sur le même pied que les services d'une entreprise nationale. Et comme pour dispenser ses services il faut bien que l'entreprise étrangère s'installe, la clause du traitement national va comporter que l'on traite l'entreprise étrangère comme on traite l'entreprise nationale. Là apparaît une ambiguïté dont l'AMI va se nourrir. Mais n'anticipons pas.

La protection de la culture

Il y a un secteur d'activité dans lequel la libéralisation des échanges n'a pas fait beaucoup de chemin, c'est celui des produits et services culturels. La plupart des gouvernements protègent d'une façon ou d'une autre leur vie culturelle et

cherchent à en assurer le rayonnement à l'étranger. De tels objectifs sont incompatibles avec le libre-échange. Il n'y a pas vraiment de compromis possible, à moins de réduire l'accent que l'on cherche à mettre sur le développement de la culture nationale. Une clause de contenu national à la radio ou à la télévision, l'obligation de doublage des films étrangers, la liste des outils du protectionnisme culturel est longue.

Dans l'entente de libre-échange, le Canada avait fait exempter les produits et services culturels de l'Accord. À l'occasion des dernières négociations du GATT, la France repiqua l'exception culturelle de l'ALÉNA et réussit à la faire accepter dans l'accord final.

Les Américains n'ont jamais vraiment accepté l'exception culturelle. Forts de leur prédominance dans le cinéma et la chanson populaire, convaincus que le produit culturel est un produit comme les autres, ils prirent leur revanche dans le projet de l'AMI: on n'y trouve plus l'exception culturelle. Comme on le verra, les pays peuvent faire inscrire des réserves qui ne s'appliquent qu'à eux et qui sont appelées à disparaître avec le temps.

Le traité de l'Aléna

Revenons au Québec et à l'ALÉNA. C'est grâce à l'unanimité politique québécoise obtenue pour appuyer un traité américain de libre-échange que M. Mulroney est parvenu à avoir la force politique nécessaire pour faire accepter le traité. On se souviendra que le premier ministre de l'Ontario voulait aller devant les tribunaux pour empêcher le gouvernement canadien de signer.

Le Parti québécois prit à cette occasion un leadership que le gouvernement de M. Bourassa, pourtant favorable au traité, hésitait à prendre, de peur de heurter de front l'opposition des grands syndicats, eux-mêmes très inquiets des

conséquences du traité sur les conditions de travail et sur l'environnement.

Deux raisons militaient en faveur de la signature du Traité.

D'abord des raisons économiques. L'expansion des ventes du Québec vers le reste du Canada se développait bien lentement. Le marché américain, lui, pouvait absorber tout ce l'on voudrait y vendre si le prix et la qualité étaient bons.

Ensuite, si le Québec atteignait sa souveraineté, il est clair que les règles d'une zone de libre-échange protégeraient le Québec contre les représailles commerciales que le Canada anglais, fort mécontent, ne manquerait pas de vouloir exercer.

Sur les deux plans, le pari fut justifié. Aidées par un taux de change bas, les exportations du Québec vers les États-Unis ont augmenté de 8% à 9% par année depuis la mise en application du traité de libre-échange, alors que les ventes dans le reste du Canada ont baissé d'un peu moins que 1% par année.

D'autre part, en dépit de tous les efforts verbaux du Canada anglais pour s'assurer qu'un Québec indépendant serait chassé de l'ALÉNA, on comprend partout, et singulièrement aux États-Unis, que le commerce total du Québec avec ce pays représente autant que le commerce total de nos voisins du Sud avec le Brésil, l'Argentine et le Chili ensemble. Et cela, à l'orée d'une tentative de réaliser une zone de libre-échange couvrant les trois Amériques.

En fait, à cause d'un créneau politique passager, le Québec a réussi à faire coïncider ses intérêts économiques et politiques. Une fois n'est pas coutume.

Sur la scène internationale

L'explosion du commerce international dans le sillage des opérations de libéralisation donne une remarquable

impulsion aux entreprises exportatrices qui, non seulement vendent à travers le monde plus facilement, mais y installent des succursales et des usines. L'accueil diffère grandement d'un pays à l'autre. Si l'élimination des contrôles des changes a permis une absolue mobilité des fonds entre les composantes d'une transnationale, cela ne veut pas dire pour autant que les conditions d'installation d'une entreprise sont les mêmes d'un pays à un autre.

D'abord, il y a eu après la Deuxième Guerre mondiale des vagues de nationalisation, non seulement dans les pays en voie de développement, mais aussi en Europe de l'Ouest. Les entreprises nationalisées disposent de monopoles, de conditions d'opération exclusives, de rapports directs avec les États auxquels les entreprises étrangères n'ont pas accès.

Mais surtout, les États réglementent les entreprises. Pour protéger le consommateur, pour protéger l'épargne accumulée dans les institutions financières, pour préserver les conditions de travail, pour préserver l'environnement. Mais aussi, on réglemente pour orienter l'activité économique dans le sens des priorités nationales. Et pour les mêmes raisons, on réglemente les investissements étrangers. Dans ce dernier cas, même les États-Unis n'ont pas échappé à la tentative de réglementer.

L'idéologie néo-libérale

Dans ce cadre morcelé, fractionné, où l'intérêt national tel que le voit chaque gouvernement prend le pas, ou en tout cas devrait prendre le pas, sur l'intérêt privé, la montée de l'idéologie néo-libérale sera fulgurante.

Je savais bien, pendant les huit ans que j'ai passés à la tête du ministère des Finances, à quel point les banquiers avec lesquels je négociais étaient en faveur des opérations de privatisation et de déréglementation qui commençaient à apparaître un peu partout dans le monde, mais singulière-

ment en Angleterre où Mme Thatcher faisait, pour le monde occidental, figure de prophète.

C'est en quittant mon poste de ministre des Finances pour réintégrer au début de 1985 l'École des HEC que j'ai été saisi par l'espèce d'universalité acquise par les idées néo-libérales. Quelques années de contact avec le monde académique avant mon retour aux affaires politiques ont achevé de me convaincre de l'intensité de l'alliance raisonnée des idées et de l'argent et du caractère résolument dogmatique du résultat de cette alliance.

Il faut éviter, bien sûr, de tomber dans l'autre dogmatisme, celui qui voudrait maintenir tout ce que le passé a produit. Une foule de nationalisations se sont révélées inutiles et coûteuses. Et il y a des méthodes tellement plus efficaces et plus légères pour intervenir dans le fonctionnement des entreprises si on le veut. Et puis les réglementations sont souvent marquées par une sorte de frénésie que tous les gouvernements reconnaissent, en même temps que la difficulté d'en venir à bout.

Mais enfin, quelle que soit la technique utilisée, le développement économique et social a longtemps été marqué par une reconnaissance du fait que l'État doit encadrer les forces du marché, en particulier lorsque le marché, fut-il international, s'articule autour de quelques grandes sociétés.

Plus encore qu'un simple encadrement, l'État doit s'assurer que dans la société ou la nation, soient maintenus un certain nombre de centres de décisions, qu'en somme les décisions qui affectent la collectivité quant à son développement et à son bien-être ne soient pas toutes prises de l'extérieur. Chaque peuple veut, sinon déterminer son destin, au moins pouvoir l'orienter, l'infléchir.

Les Québécois francophones comprennent cette réalité mieux que quiconque. Jusqu'à la Révolution tranquille, littéralement toutes les décisions économiques qui façonnaient leur vie étaient prises à l'extérieur du Québec. C'est grâce à

une assez originale collaboration d'une nouvelle classe d'entrepreneurs et d'un nouveau secteur public diversifié et pouvant facilement être associé à ces entrepreneurs que les centres de décision sont apparus et que les Québécois ont commencé à maîtriser, non pas tous les paramètres de leur développement, car dans le monde d'aujourd'hui cela n'est jamais possible, mais au moins certaines des orientations.

Le projet d'Accord multilatéral

Le projet d'Accord multilatéral sur l'investissement est en quelque sorte un aboutissement. La libéralisation des mouvements de capitaux à travers le monde et celle des investissements a fait des pas de géant depuis dix ans. Les pressions du Fonds monétaire international, la déréglementation systématique, la mode du « moins il y a d'État, meilleur il est », font que déjà l'investissement direct de l'entreprise, c'est-à-dire l'investissement de contrôle, a augmenté depuis dix ans bien plus rapidement que le commerce international lui-même. Lorsque des problèmes apparaissent entre deux pays au sujet de tel ou tel aspect de l'investissement transnational, ils négocient un accord bilatéral destiné à régler le problème, sans plus. Il existe déjà plus de 1600 de ces accords bilatéraux.

Dans le cas des mouvements de capitaux à court terme, leur masse à travers le monde a tellement augmenté que certains jours, des pays voient entrer ou sortir des liquidités qui représentent de vingt à trente fois le montant des transactions commerciales d'un même pays le même jour.

Ces masses d'argent deviennent un peu comme l'eau dans la cale d'un navire, un facteur d'instabilité permanente, capable en quelques jours de déstabiliser une ou plusieurs monnaies, et de plonger les pays visés dans une grave crise financière. On comprendra, soit dit en passant, pourquoi dans un tel contexte j'ai tellement insisté pour que le dollar canadien reste la monnaie d'un Québec souverain.

Comment l'AMI va-t-il définir l'investissement? Dans le sens le plus large, c'est-à-dire les installations physiques, la propriété intellectuelle, les actions, les obligations, les titres monétaires, en somme tout.

Sur quels instruments l'AMI va-t-il s'appuyer? Sur ceux que nous avons déjà vu apparaître dans le champ des échanges internationaux et qui sont maintenant acceptés comme s'ils allaient de soi dans n'importe quel champ d'application, la clause du traitement national et celle de la nation la plus favorisée. Donc, d'une part, l'investissement étranger sera traité exactement de la même façon que l'investissement national, même accès aux contrats, même accès aux subventions, même accès aux fonds publics pour se financer, même réglementation, même fiscalité.

D'autre part, le traitement accordé par un pays à l'investissement d'un autre pays sera étendu aux investissements de tous les membres du Club.

Le cadre étant ainsi tracé, il est clair que pour un nouveau pays en émergence qui deviendrait membre du Club, ou même pour plusieurs pays développés mais de petite taille, comme le Québec, qui ont adopté leurs propres formules de développement de leurs centres de décision, l'adhésion à l'AMI marquerait la fin de tout espoir d'infléchir leur développement, y compris dans le domaine culturel.

Il n'est pas étonnant d'ailleurs que dans bien des pays, ce soient les artistes et les écrivains qui les premiers ont protesté contre l'AMI. L'exception culturelle de portée générale n'existe pas dans l'AMI. Chaque pays peut, s'il le désire, faire inscrire pour lui-même une réserve, une exception spécifique.

Un mot sur ces réserves. Elles peuvent s'appliquer à divers aspects du traité, être inscrites une fois pour toutes en annexe du traité. On ne pourra, par la suite, en ajouter; les exceptions ne pourront pas être multipliées par la suite; elles

seront toutes négociables à la baisse, l'objectif affirmé étant de les faire disparaître au bout de quelques années.

Étant donné que dans un cadre pareil il est tout à fait possible que des pays découvrent qu'ils se font flouer et cherchent à se désengager, une clause de retrait a été insérée dans l'AMI. Mais une fois entré, on y est pour au moins cinq ans et demi, sans droit de retrait, et les investissements acceptés pendant ce temps restent assujettis aux clauses de l'AMI pendant quinze ans.

Des privilèges aux multinationales

Laisser l'investisseur étranger fonctionner exactement au même titre que l'entreprise nationale, le laisser acquérir, fusionner, faire disparaître des centres de décision, les transformer ou les déplacer au besoin n'est pas suffisant.

Il faut en plus que les États signataires s'engagent à l'égard des investissements étrangers à une stricte neutralité. Explicitement, on interdit aux États d'exiger de l'investisseur étranger quelque obligation de résultat que ce soit.

Cela veut dire qu'il est interdit d'exiger d'un investisseur étranger :

- un pourcentage donné de contenu national
- l'achat des produits nationaux de préférence à des produits étrangers
- l'établissement de la partie de la production qui sera exportée
- un transfert technologique, un procédé de production, un savoir-faire
- la localisation d'un siège social
- l'obtention d'un mandat d'exportation mondial pour un produit
- l'atteinte d'un certain niveau de recherche et de développement au pays
- le recrutement d'un niveau donné de personnel du pays
- une participation nationale au capital-actions.

En somme, même si, en vertu du traitement national, un État exigeait déjà de ses entreprises certaines de ces obligations, l'entreprise étrangère, elle, en serait dispensée.

En 1995, le président du grand groupe industriel helvétique-suédois ABB (qui, soit dit en passant, est solidement implanté au Québec) disait, et je cite :

«Je définirais la globalisation comme la liberté, pour mon groupe, d'investir où il veut, le temps qu'il veut, pour produire ce qu'il veut, en s'approvisionnant et en vendant où il veut et en ayant à supporter le moins de contraintes possible en matière de droit du travail et de conventions sociales.»

Tout est dit. Tout est là. Bien d'autres grandes entreprises sont d'accord avec le président d'ABB, la Chambre de commerce internationale s'en est faite la porte-parole, et l'OCDE a monté le forum nécessaire pour que s'amorce, longtemps en secret, la grande charte de la transnationale.

On nous dira au sujet de cette interdiction des obligations de résultat que des exceptions générales ont été proposées, adoptées, que l'on a cherché à atténuer la portée du principe général. Sans doute. Mais revenons à mon analogie du début. Les conseillers municipaux ont limité les heures de libre circulation dans les logements et déterminé les quotas quant au nombre de personnes qui peuvent visiter à la fois. Cela n'empêche pas le principe d'être faux.

Tout ce que je viens de décrire implique beaucoup d'obligations ou d'interdictions pour les États. Qu'arrive-t-il si des gestes posés par l'un ou l'autre de ces États donnent lieu à un différend, à un conflit?

Si le conflit touche deux États, une procédure d'arbitrage est prévue. Dans une entente internationale, cela va de soi. Elle peut prendre bien des formes et j'en resterai là.

Si c'est une entreprise qui se croit lésée par un État, la procédure est fort intéressante. L'État ne peut pas refuser l'arbitrage. C'est le secrétariat de l'AMI qui nommera les juges.

Et le jugement, y compris le versement d'indemnités pour compenser les dommages causés aux profits de la compagnie lésée, sera exécutoire.

Aucune clause analogue n'est prévue dans le sens inverse, c'est-à-dire si c'est l'État qui se croit lésé par une entreprise. Il faut lire les vœux pieux exprimés à l'égard des exigences que pourrait formuler un investisseur pour faire abaisser les normes environnementales. Rien n'est arbitral dans ce cas-là. On indique simplement qu'il ne serait pas gentil pour une compagnie d'agir ainsi.

Si, au contraire, il s'agit de hausser ou de rendre plus restrictives les règles environnementales, on revient à l'arbitrage obligatoire, en invoquant le dommage causé aux profits des entreprises, et si un produit est interdit pour raison de protection de l'environnement, la clause en vertu de laquelle on ne peut exproprier sans compensation peut s'appliquer.

Cela peut sembler obscur, mais ce n'est que la généralisation d'une disposition de l'ALÉNA. (On n'a pas toujours fait assez attention aux dispositions de l'ALÉNA concernant les investissements, obnubilés, comme nous l'étions tous, par les flux commerciaux.)

En voici une application concrète. Il s'agit de l'affaire Ethyl, une compagnie américaine, seul producteur au Canada d'un additif pour l'essence, le MMT, un produit que pour des raisons de contrôle de pollution le gouvernement canadien interdit. Ethyl a intenté au gouvernement canadien une poursuite de 251 millions de dollars, en invoquant le fait que l'interdiction équivallait à une expropriation de ses avoirs. On a réglé hors cour pour 13 millions de dollars, mais la leçon a porté. Si l'AMI avait été adopté, un pays y penserait à deux fois avant de rendre plus sévère sa réglementation environnementale.

Conclusion

Les 29 pays réunis à Paris ont décidé d'annuler leur tentative d'accord sur l'AMI et de renvoyer le dossier à l'Organisation mondiale du commerce.

Qu'en fera l'OMC? Jugera-t-elle nécessaire de faire une autre tentative au moins dans un avenir rapproché? Une démarche de cet ordre est-elle d'ailleurs nécessaire?

En tout cas, si nouvelle tentative il y a, elle se fera sur de toutes nouvelles bases. La plupart des pays voudront se garder la latitude nécessaire à l'élaboration de politiques économiques nationales. En tous genres d'ailleurs. Certaines politiques attirent davantage de capital étranger. D'autres, moins. À chaque pays de choisir. L'accent qui doit être mis sur la préservation des centres de décision nationaux est une question de société au moins autant que c'est une question d'économie. Et les pays les plus riches, aujourd'hui, ont accédé à ce statut par des voies qui leur sont propres.

Amener les États à renoncer à des éléments de leur souveraineté pour atteindre un surcroît de prospérité grâce à un investissement étranger qui augmenterait plus rapidement encore qu'il n'augmente aujourd'hui est une grande illusion.

Et enfin, après les crises monétaires et financières des derniers mois, il ne faut pas enlever aux États les moyens de se défendre. À cet égard, le Fonds monétaire international commence seulement à se rendre compte à quel point le chantage qu'il exerce sur tant de pays emprunteurs, pour les amener à tout prix à la libéralisation tous azimuts, s'est révélé dangereux pour la stabilité du système monétaire.

Il y a aussi quelques leçons à tirer de l'épisode :

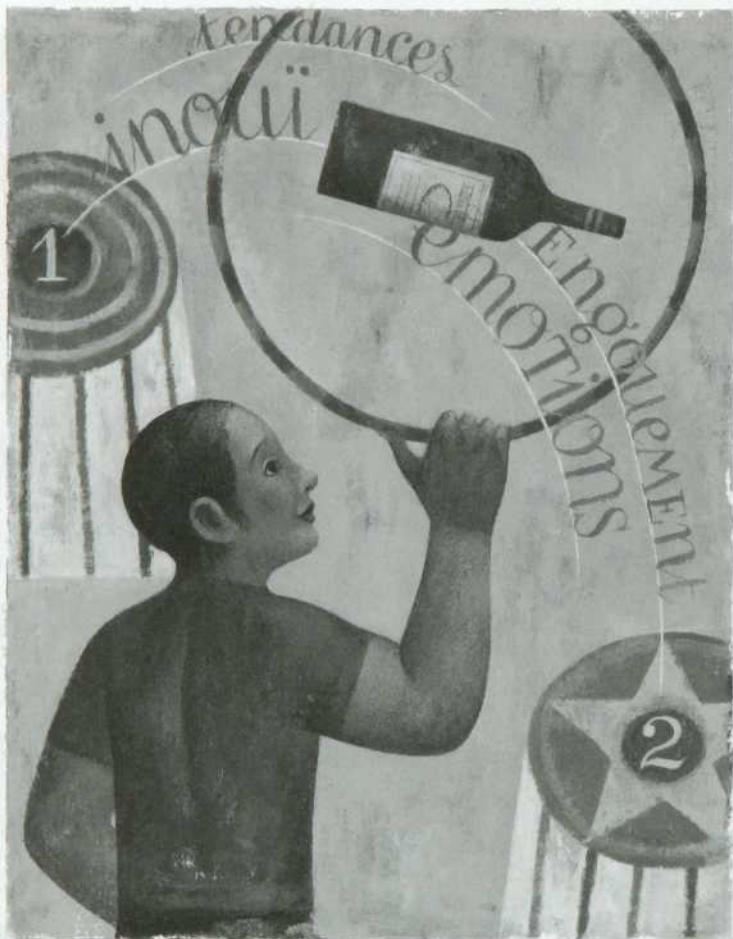
- a) Les jeunes dans la rue ont souvent tort, dit-on. Il leur arrive d'avoir raison. Dans le cas qui nous occupe, leur rôle d'éveilleur n'a pas été négligeable.

- b) Internet viendra à bout des secrets les mieux gardés. À partir du moment où un groupe américain lançait le texte de l'AMI sur Internet, la résistance un peu partout dans le monde s'est organisée.
- c) Au-delà des intérêts privés, l'intérêt public existe encore et l'intérêt national n'est pas encore noyé dans la mer de la globalisation.
- d) À travers tous ces récents soubresauts, il aurait été important que le Québec ait une voix dans le concert des nations. On n'est jamais si bien servi que par soi-même. On l'a échappée belle, mais on ne devrait plus avoir à prendre des risques pareils. ♦

UN ATOUT POUR L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC



loto-québec



Qu'est-ce qu'on ne ferait pas
POUR VOUS !

La modération a bien meilleur goût. **EduViteool**



SAQ

Le pont entre les générations **Ceux qui conjuguent l'avenir au présent**

Jacques Grand'Maison*

J'ai conçu cet exposé de départ sur l'équité entre les générations et sur les nouvelles solidarités à bâtir entre elles dans un souci de contextualisation la plus large possible pour permettre non seulement une mise en perspective des objectifs spécifiques de ce forum, mais aussi pour favoriser une liberté maximale d'exploration de ce champ déjà polyvalent, polysémique de la référence générationnelle.

Loin de moi l'idée de faire de celle-ci le seul repère déterminant de notre contexte historique actuel. Comme bien d'autres, je me méfie de tout système de pensée et d'action construit sur une seule référence et je suis conscient de la diversité des positions sur cette question de plus en plus disputée et livrée à bien des débats sur sa pertinence.

Il n'en reste pas moins que plusieurs discours récents opposés à cette référence étaient eux-mêmes paradoxalement truffés de considérations générationnelles. Étonnante

* Sociologue et théologien, auteur de *Au nom de la conscience, une volée de bois vert* publié chez Fides.

contradiction qui laisse soupçonner qu'il s'agit là d'un lieu incontournable, sinon d'une patate chaude que plusieurs n'osent pas ou ne veulent pas toucher. En participant à plusieurs de ces débats, je me suis rendu compte qu'on pinçait plusieurs cordes sensibles : des mémoires, des blessures, des intérêts inavoués, des tensions plus ou moins souterraines, des procès, des choix d'avenir qu'on aimerait bien éviter, fût-ce un examen sérieux sur ce qui est s'est passé au cours des dernières décennies dans les rapports de générations.

Au départ de notre propre recherche sur les orientations sociales et culturelles dans la population, nous n'avions prévu aucune question sur les générations comme telles. À notre grande surprise, la très grande majorité de nos interviewés de tous âges et milieux sociaux, établissaient leurs positions existentielles en termes générationnels et intergénérationnels, souvent sous diverses formes de procès, et souverainement comme un des rares lieux de leur inscription dans le temps. Même leurs rapports à la société, à la politique, à la culture, à la religion, à la morale, et bien sûr à l'histoire étaient marqués par un positionnement générationnel.

Les débats publics que nous avons tenus de nos rapports de recherche avaient en commun une séquence de deux battements : de virulents procès entre générations qui progressivement débouchaient sur une nouvelle prise de conscience de l'importance de ce lien social pour recomposer dynamiquement la mémoire, les tâches du présent et les défis d'avenir, et surtout pour bâtir de nouvelles solidarités. Prise de conscience aussi du fait que presque tous les enjeux sociaux actuels y compris celui des classes sociales avaient des réfractions générationnelles. Je reviendrai sur cette dernière remarque.

Je fais état de cette expérience parce qu'elle peut fonder l'hypothèse qu'un tel débat à la mesure de la société peut contribuer à un renouveau de la problématique et de la pratique sociale en divers domaines, y compris celui qui concerne particulièrement ce forum.

Sans perdre de vue les objectifs du forum, je vais tenter de problématiser un fond de scène sociopolitique qui marque profondément les consciences.

L'inquiétant repli sur la vie privée

Depuis un certain temps plusieurs analystes de divers horizons constatent une tendance à fuir les débats de fond. La conception dominante de la qualité de vie connaît d'étonnantes dérives, telle cette inclination à ne pas faire de vagues, à fuir la lutte, l'engagement, la conviction affirmée trop compromettante. On se protège, on ménage ses arrières. D'aucuns ont vite fait de rattacher ce phénomène de retrait aux nouveaux impératifs de survie, de sauve-qui-peut où chacun consacre toutes ses énergies à surnager ou à maintenir difficilement ses acquis ou son niveau de vie. Certains optimistes comme Touraine, anticipent un prochain rebond de la conscience politique et citoyenne, alors que John Saul souligne plutôt les énormes obstacles et apories qui bloquent une véritable inscription de citoyen dans la cité comme sujet, acteur, interprète et décideur. Ce que plusieurs de nos interviewés disaient en termes très simples : **« Je ne comprends plus ce qui se passe, je me sens impuissant »**. On peut se demander si la récente menace de l'effondrement mondial de l'économie n'accentuera pas cette implosion de la conscience et cette inhibition sociale et politique. À cela s'ajoutent des modes psychologiques ou religieuses du genre « lâcher prise », modes fort répandues qui confortent et légitiment bien des replis sur la vie privée et des décrochages de tous ordres.

Durant la période de relative prospérité que nous avons connue, nous n'avons pas fait de choix collectifs exigeants et douloureux. Un besoin, un service. Voilà que, contre toute attente, nous avons à y faire face maintenant sur plusieurs fronts à la fois. Les sociétés, les peuples, les générations qui ont su traverser de très rudes épreuves avaient un fort tonus de conscience pour ne pas lâcher prise

et foncer dans l'avenir. À tort ou à raison je soutiens que si nous ne nous ramassons pas comme société dans de nouvelles et fortes solidarités avec les inévitables débats de fond et conflits, nous risquons peut-être de prendre la pire débarque de notre histoire. Une société démographiquement vieillissante pourrait bien le devenir davantage psychologiquement, socialement, politiquement, culturellement et moralement. Et si en plus de cela, on envoie à la génération montante le message de ne pas faire de vagues, de rester tranquille, de survivre chacun dans son coin, on complétera la boucle du cercle vicieux de l'impuissance.

Qu'est-ce qu'une société où la retraite devient la figure emblématique de l'atteinte du bonheur, au moment où tant de jeunes s'inquiètent profondément de leur avenir et ont peine à s'inscrire individuellement et collectivement dans la société?

Je suis d'une génération qui a vécu au cours de son enfance la crise des années 30'. Nos aînés, malgré leurs limites, ont courageusement tout fait pour notre avenir. Dans cette nouvelle crise historique, il serait tragique que les retraités de plus en plus nombreux soient presque exclus de la société et de son avenir pour se replier sur leur vie privée. Disons les choses encore plus simplement : se pourrait-il que l'horizon symbolique de la retraite conçue comme un heureux décrochage de la société, devienne une tendance plus importante que le souci collectif, citoyen et politique, celui, par exemple, de l'avenir de la jeune génération qui a dix fois plus de raisons objectives de penser la situation présente en termes d'avenir. Encore ici, au moins à titre d'hypothèse, se peut-il qu'en matière de politiques sociales, de choix collectifs, de fiscalité, d'organisation du travail, on joue trop souvent le présent contre l'avenir?

À ce chapitre, comment ne pas souhaiter que les jeunes soient plus pugnaces. Ils n'en seront que plus responsables, plus résolus à poursuivre leurs études, à s'inscrire dans la société et à lui injecter un nouveau souffle dynamique avec

leurs touches propres, leurs yeux neufs, y compris leur idéalisme. Ils sauront mieux résister à la tentation fort répandue de jouer la carte de la victimisation où l'on cherche à prouver qu'on est plus victime que toutes les autres victimes et parfois jusqu'à en remettre sur un misérabilisme démissionnaire.

Peu à peu souverainement s'accroît un drame humain d'une profondeur morale et spirituelle dont nous prenons trop peu la mesure, à savoir une logique de mort qui l'emporte sur une logique de vie. Le thanatos sur l'éros. Le haut taux de suicide n'en est que la pointe de l'iceberg. À ce chapitre il faut avoir peu de conscience historique et politique, peu de conscience tout court, pour ne pas soupçonner la gravité du fait que tant de jeunes adultes n'aient pas les conditions minimales pour avoir des enfants, cet ancrage sérieux pour bien se planter dans la vie et développer une capacité d'engagement à long terme. Le chômage des jeunes, leur précarité financière ne peuvent être livrés à de courtes et froides considérations statistiques, comptables ou administratives, ou même à de vagues considérations de morale ou de choix de valeurs. Ce sont les assises mêmes des projets de vie les plus cruciaux et de l'avenir de la société qui sont compromises pour longtemps, très longtemps. Ce n'est pas là un problème parmi d'autres, mais un défi capital pour l'ensemble de la collectivité.

Ramener la question des générations et de leur rapports à une «sociologie du pauvre», à une «tarte à la crème», comme on l'a dit récemment, c'est faire preuve d'une bien pauvre philosophie sociale. C'est une esquive qui semble ignorer la réalité, sinon la possibilité que se constitue spécifiquement une large classe sociale pauvre dans la jeunesse d'aujourd'hui. Une culture de pauvreté déjà anticipée chez les jeunes femmes monoparentales et l'implosion suicidaire ou démissionnaire chez nombre de jeunes adultes masculins.

Comment ne pas accueillir positivement l'émergence de nouveaux leaderships, d'un nouveau militantisme, de nouveaux regroupements plus larges des forces vives dans la

génération montante? Je ne savais pas si je devais rire ou pleurer quand j'ai lu un critique qui ramenait ce nouvel élan à un néocorporatisme. À ce que je sache le corporatisme tient de ces groupes monopolistiques qui ont le pouvoir d'imposer leur intérêts privés à toute la société. C'est bien loin d'être le cas, bien loin aussi du poids démographique et politique du fort contingent de jeunes dans les années 60', dans un contexte d'une relative prospérité et d'un souci collectif d'avenir qui nous soulevait à ce moment là.

Un nouveau contexte

Nous sommes dans un tout autre contexte. Je retiens une première question qui donne à penser.

Se pourrait-il que commencent déjà à s'esquisser deux classes sociales: les héritiers de grands-parents et parents prospères et les non-héritiers, comme prolongement d'une société qu'on dit cassée en deux, sans trop prendre de ses prolongements dans l'avenir?

Qu'est-ce à dire? Il y a beaucoup d'échanges intergénérationnels généreux pour les siens, mais c'est le sort des enfants des autres qui est et sera un des grands tests de notre tonus social, éthique et politique. Nos sociétés dites libérales sont surtout bâties sur l'individu. Cette idéologie même ennoblie de la transcendance de la personne humaine, est mise en cause par ces tiers qui sont plus égaux que les autres. Le haut taux de pauvreté, de chômage, de précarité dans la génération montante n'est pas un problème à côté des autres, parce qu'il est porteur d'éreintement à long terme. Des actuaire pensent que les jeunes d'aujourd'hui paieront relativement deux fois plus d'impôts, de taxes et de cotisations. Si ces actuaire se trompent, tant mieux, mais si leurs prédictions se réalisent, qu'arrivera-t-il des solidarités ascendantes où les jeunes, parvenus à l'âge adulte, auront à soutenir un fort contingent d'aînés avec leur longévité accrue

et leur requête de soutiens de tous ordres, le grand âge venu? Mettons ici les points sur les i.

Dans les débats récents où des enjeux d'équité entre générations étaient en cause, j'ai été frappé par la récurrence d'un message adressé aux jeunes que je résumerais ainsi: **«Ce sont là des problèmes complexes, vous n'avez ni la compétence, ni l'expérience pour y voir clair. Bref, fermez vos gueules, étudiez, attendez votre tour»**. On a même soutenu que bien des jeunes s'accommodent de la précarité. Une des plus grandes tristesses que j'ai connues durant mes quarante années de travail en éducation, c'est celle que je viens de vivre au cours des dernières années, à savoir cette angoisse implorée que j'ai sentie chez de nombreux jeunes adultes qui n'avaient ni socle, ni foulée de long terme, fût-ce comme espoir. Je sais bien que la crise actuelle frappe dans tous les groupes d'âge, y compris dans les classes moyennes. Je sais bien aussi que la jeunesse ne constitue pas un bloc monolithique. Mais diable, comment peut-on sous-estimer l'impact démoralisant que peut avoir de non-espoir à l'âge idéaliste des projets de la vingtaine, projets de vie, de famille ou de carrières?

Même la psychologie se met de la partie en qualifiant de post-adolescence cette période cruciale de la vie où normalement on devient un jeune adulte capable d'engagement durable et en position pour une inscription plus concrète et mieux assurée dans la société, comme travailleur, comme citoyen, comme conjoint, comme parent. C'est une des valeurs modernes les plus chères que celle de pouvoir engager sa propre histoire. Le tournant de la vingtaine est capital à ce chapitre. De la qualité de cette première assise d'adulte dépendra le tonus des nombreuses années de rôles, de tâches, d'épreuves, de défis de maturité qu'il aura à vivre.

À tort ou à raison, je pense qu'un des plus graves problèmes de notre société ne se loge pas chez les enfants ou chez les adolescents, mais chez ces trop nombreux pseudo-adultes «adolescents», non seulement dans leur propre vie,

mais aussi dans leurs rapports avec les jeunes. Si en plus de cela on retarde de plus en plus l'accès à des responsabilités d'adultes, on brise à sa racine toutes les dynamiques de maturité psychologique, sociale, culturelle, morale et politique.

Il y a ici bien des enjeux connexes qui révèlent la pauvreté de notre philosophie sociale. Par exemple, c'est une illusion de penser que la majorité des jeunes vont tenir le coup d'une scolarisation prolongée telle que l'exige la société d'aujourd'hui et encore plus celle de demain, sans des responsabilités où ils se sentent utiles à la société, sans des politiques qui leur permettent d'être individuellement et collectivement des citoyens acteurs dans la cité et ses institutions, sans un message clair que nous avons besoin d'eux. Pensons aux profonds déséquilibres démographiques dans plusieurs institutions et milieux de travail où il n'y a qu'une petite minorité de jeunes en bas de trente ans. Ce déséquilibre démographique est porteur d'effets pervers de long terme, particulièrement au chapitre des transmissions de tous ordres : mémoire institutionnelle, expérience et expertise. Je reviendrai sur ce point.

Je veux attirer l'attention sur la portée symbolique et historique de certains messages plus ou moins souterrains, adressés à la génération montante. Il s'agit des gestes et de choix collectifs qui, malgré leur caractère ponctuel dans des champs très circonscrits d'une conjoncture donnée, sont répercutés médiatiquement au su et au vu de l'ensemble de la jeunesse.

On ne peut pas réduire la pratique des clauses orphelins au fait qu'elles ne représentent que 5 ou 10% des conventions négociées dans tel ou tel secteur de travail privé ou public, comme mesures ponctuelles pour dénouer une crise conjoncturelle, sans s'interroger sur l'impact symbolique, psychologique, social et moral et dans le monde des jeunes, sur leur conscience générationnelle, sur le contexte très existentiel de précarité de plusieurs d'entre eux, sur leurs inquiétudes et perceptions face à l'avenir.

Il en va de même de cet autre message symbolique de ce demi-million d'aînés qui ont milité pour abroger l'article 585 du *Code civil* du Québec, qui stipulait l'obligation alimentaire entre les grands-parents et les petits-enfants. Bien sûr, cet article avait besoin de nouvelles balises pour éviter certains abus. Mais la lutte pour son abrogation marquait un message symbolique collectif à la génération montante ; message dont bien des aînés ne semblent pas avoir tenu compte.

Voilà des exemples où l'on découvre l'importance de la référence générationnelle pour se situer dans le temps, et cette signification sociale trop sous-estimée, à savoir qu'on peut penser une génération sans les autres qui précèdent et qui suivent. Il y a peu de repères comme celui des générations pour marquer dans le temps l'interdépendance sociale, la conscience historique et la requête de vision plus large et plus longue.

J'entends de ce temps-là des discours du genre : « **Il n'y a qu'une génération vraiment identifiable dans notre histoire récente, c'est celle des baby-boomers** ». Il y a là une contradiction anthropologique, culturelle et sociale, en ce sens qu'aucune génération ne peut se penser et se constituer sans rapport aux autres.

D'ailleurs, beaucoup de baby-boomers eux-mêmes semblent vivre une évolution très intéressante et prometteuse à ce chapitre. Plusieurs d'entre eux valorisent la filiation, même s'ils ont connu plusieurs alliances successives, comme si la filiation était un des rares liens sociaux solides et durables. Je dirais la même chose de bien des aînés d'aujourd'hui qui sont inquiets de l'avenir de leurs petits-enfants et qui s'investissent beaucoup en eux. Reste à savoir si, au plan collectif, on se préoccupera de développer des pratiques et des politiques de nouvelles solidarités entre les générations.

Nous sommes dans un nouveau contexte historique où de multiples facteurs de réalité ont une teneur générationnelle aussi bien dynamique que critique qui n'est pas

étrangère au rebond de l'intérêt pour ce lien social dans les sociétés occidentales des deux côtés de l'Atlantique. Des milliers de recherches en témoignent.

À cause de la longévité, ce ne sont plus deux ou trois générations qui sont contemporaines, mais quatre ou cinq. Je pense, par exemple, à la génération « sandwich » de la fin de la quarantaine et de la cinquantaine qui a parfois de lourdes tâches face à quatre générations : leurs enfants et petits-enfants, leurs propres parents et même un ou deux grands-parents.

Et que dire de cette vaste cohorte d'aînés-retraités de 55 à 75 ans, en relative bonne santé et porteurs d'expériences et d'expertises inestimables ? Il serait dommage que la plupart se comportent comme des rentiers décrochés de toutes responsabilités sociales de citoyens. Quand nous avons présenté des scénarios de retraite progressive, nous avons entendu dix, vingt raisons critiques pour écarter de tels projets, sans un consentement à un examen sérieux des avantages et des enjeux profonds et positifs d'une telle politique pour des communautés de travail plus saines et des institutions plus dynamiques à long terme, et surtout pour les inestimables fonctions de transmission intergénérationnelles.

L'inestimable fonction de la transmission

Nous avons la mémoire courte. Souvenez-vous du fameux slogan des années 90' : « **Personne ne transmet rien à personne** ». Nous avons payé cher cette utopie qui a eu certains effets dévastateurs dont on est peu conscients encore aujourd'hui. Les départs récents précipités pour des retraites anticipées ont brisé plusieurs lignes de transmission institutionnelles, professionnelles ou autres dans plusieurs institutions. Au bloc opératoire de l'hôpital de ma région, 8 des 10 infirmières chevronnées par 25-30 ans de métier ont quitté tout d'un coup, sans qu'aucune stratégie sérieuse de transmission aux nouvelles venues n'ait été mise en œuvre

ou même conçue. Les conséquences ont été, sont encore et seront dévastatrices.

« **Personne ne transmet rien à personne** », disait-on, il n'y a pas si longtemps. Dans un autre domaine, on constate que plusieurs jeunes parents sont très démunis pour assumer leur jeune enfant, en grande partie parce que les modèles et repères de transmission se sont effacés au cours des dernières années.

Élargissons ce fond de scène. Une des théories sociales à la mode pourrait se résumer ainsi : la société traditionnelle était tournée vers le passé ; la modernité vers l'avenir et la post-modernité que nous vivons aujourd'hui se conjuguerait au présent, seulement au présent. D'aucuns en font un progrès, alors que plus que jamais peut-être, nous avons à recomposer plus pertinemment et dynamiquement les patrimoines reçus, les tâches du présent et les enjeux d'avenir. Nous avons besoin d'un surcroît de conscience historique pour cette recomposition, y compris pour mieux comprendre l'inédit du contexte actuel.

Dans une entrevue que j'ai faite moi-même, une jeune ergothérapeute en situation on ne peut plus précaire me tenait ces propos d'une lucidité étonnante :

« Vous, me disait-elle, vous avez connu une enfance austère, puis après vous êtes passé de l'austérité à la prospérité. Nous, on vit exactement le contraire. On a été passablement choyés durant notre enfance et notre adolescence et puis là, on rencontre plusieurs murs à la fois. C'est cent fois plus difficile de passer de la prospérité à l'austérité que l'inverse. Arrêtez de nous dire qu'hier et aujourd'hui sont pareils. Le bas de l'échelle et le haut de l'échelle ne sont pas les mêmes. Mon professeur de philosophie, du haut de sa sécurité d'emploi, nous sommais d'apprendre à vivre dans l'incertitude et à goûter le présent comme seul lieu de sens. Je n'en veux pas à sa sécurité d'emploi mais à son enrageante insensibilité à notre situation réelle et à l'avenir qui nous attend ».

Après ses propos fort bien articulés et fondés, je lui ai demandé : Catou, où est-ce que vous avez puisé cette sagesse là ? Elle m'a dit que c'est sa grand-mère qui lui avait appris à interpréter la vie, et que la mémoire n'est pas seulement « une affaire du passé » pour reprendre sa propre expression.

Il n'y a pas de société saine et dynamique, de culture, de conscience historique, de science ou de philosophie sans de judicieuses pratiques de transmission et de solides et fortes filiations. Les nouvelles tartes à la crème d'une certaine postmodernité : fin de l'histoire, fin du travail, fin de l'État, fin de la nation, fin de tout ce qui a nom : tradition, génération ou transmission pavent la route à sens unique vers un monde qui ne serait qu'un vaste marché livré aux intérêts les plus immédiats. La postmodernité, dit-on, mais il y a quoi d'autre après ?

La même logique se prolonge dans le discrédit des repères sociaux, l'un après l'autre, surtout ceux qui ouvrent sur une durée qui dépasse les échanges ponctuels.

L'anthropologue Georges Balandier nous rappelle que les rapports de sexes et de générations sont des infrastructures culturelles plus profondes que celles des autres rapports sociaux ! À ceux qui nous disent que la question de l'équité générationnelle occulte celle des classes sociales, on pourrait poser cette question : qu'est-ce qui serait arrivé si on avait bloqué la légitime lutte des femmes pour l'égalité sous prétexte qu'elles masquaient ainsi la juste perception ?

Que des jeunes adultes soient en train de déplacer la problématique générationnelle sur le terrain sociétair des choix collectifs, ne devrait pas nous étonner. Historiquement, combien de nouvelles générations se sont inscrites dans la société en recourant au procès ? Ce fut le cas chez nous, pour les mouvements de jeunesse des années 30', pour ma génération au tournant des années 50' et pour les baby-boomers de la fin 60'. Ces tensions ont permis à ces nouvelles générations de trouver leurs propres touches et apports historiques.

Il me semble que nous aurions un peu plus de vision et d'élan historique si nous pensions et agissions avec un souci plus marqué du long terme et une meilleure saisie de l'ensemble de la société et de ses acteurs.

Même les mots que nous employons pour nommer les situations, les problèmes et les phénomènes sociaux ne sont pas innocents. Par exemple, on dit que dans la société grandit le nombre d'inactifs en bas de trente ans et en haut de cinquante-cinq ans, alors que la période dite active se contracte de plus en plus les surcharges de tous ordres que l'on connaît. Ce mot, ce concept « inactif » est révélateur d'une vision et d'une philosophie sociales très critiquables.

Comment admettre qu'une majorité croissante de la population soit composée d'inactifs? Rien n'invite ici à penser que les générations montantes et les aînés pourraient être de véritables acteurs dans la construction de la cité. Acteurs sociaux, politiques, économiques. Est-ce qu'on n'augmente pas ainsi la surcharge des actifs du mitant de la vie? La longévité accrue peut offrir de plus grandes possibilités de maturation et de chimie intergénérationnelles riches et fécondes.

M'est avis qu'il nous faut réagir contre toutes les contractions qui s'accroissent présentement : contractions du rayon de conscience et des engagements, contractions du rayon des rapports sociaux dans un corporatisme grandissant, contractions du rayon des réformes précipitées et des revendications ponctuelles, contractions du rayon des transmissions qui n'ont rien de recettes faciles, contractions du rayon de l'expérience du travail livrée elle aussi à une précarité croissante, contractions du rayon social de petites tribus d'affinités narcissiques. Tout cela ne peut que rétrécir le vivre et l'agir ensemble, la vision des enjeux même les plus cruciaux et surtout les résolutions de longue foulée. Comment ne pas souhaiter que les nouvelles chimies intergénérationnelles qui ont cours dans la vie privée se

vivent aussi au plan des milieux de vie et de travail, des cités et de la société, des choix collectifs et politiques?

Diable, est-il encore permis de penser et d'agir à long terme et de mieux conjuguer l'avenir au présent?

Aux aînés j'ai le goût de dire avec Erikson : nous sommes ce qui nous survit, et aux jeunes concertez-vous un peu plus et peu mieux comme acteurs sociaux pour vous donner un poids politique. Comme dans le cas des vieux, vous n'êtes pas qu'un charge dans la société. Celle-ci a besoin de vous, de vos apports neufs, y compris de votre idéalisme chargé d'espérance entreprenante. Je dis ces choses de plain-pied avec vous, sans paternalisme, j'espère.

L'incontournable enjeu politique du travail

Depuis un bon moment tous les sondages marquent une crise de crédibilité croissante de tout ce qui a nom politique, et cela au moment où nous avons à faire des choix collectifs qui réclament une vigoureuse démocratie, une conscience citoyenne alerte et lucide, des bases et tissus sociaux plus solides, des valeurs fortes individuelles et communes et un sens plus poussé de la justice et du bien commun.

Depuis 40 ans, je me dis souvent ceci : si dans nos institutions sociales, économiques, gouvernementales, scolaires, on ne construit pas de véritables communautés de travail plus saines, plus fécondes, capables de résoudre les problèmes entre gens concernés, comment bâtirons-nous ces solidarités les plus larges que nécessitent les enjeux actuels? Et si en plus ces communautés de travail sont complètement déséquilibrées démographiquement, sur ces chimies fondamentales du sang neuf et de l'expérience, nous saurons une des dynamiques de base essentielles à une cité capable politiquement de projets intelligents, justes et efficaces dans un développement durable.

Il existe peu de lieux et d'assises pour inscrire dans le temps le lien social, l'engagement, le citoyen sujet interprète, acteur et décideur. Redisons-le, la référence générationnelle et intergénérationnelle est un de ces rares lieux d'inscription dans le temps. Elle touche des cordes très sensibles d'humanité, de solidarité, de projet et d'engagement à long terme.

Tout se joue de plus en plus en raccourci dans les rapports humains, dans les médias, en politique, en économie, en éducation et jusque dans les désirs et les consciences. À ceux qui lèvent le nez sur la référence générationnelle, j'ai le goût de demander s'il y a d'autres références concrètes présentement qui ouvrent sur le long terme. À 10, 20 ou 30 ans, la motivation et la responsabilité, le goût de vivre, d'aimer, de lutter, de risquer, d'aller au bout s'éveillent avant tout, dans l'espoir face à l'avenir, bien chevillés au présent et aux transmissions des riches patrimoines historiques.

Nous ne sommes pas une société du tiers-monde. Nous avons des assises institutionnelles et des ressources pour rebondir, mais nous ne pourrons le faire si nous continuons de discréditer une après l'autre même nos propres institutions. Quand les institutions s'affaissent, les hommes deviennent de plus en plus incertains et imprévisibles. Ce vieux proverbe est d'une actualité brûlante.


Si l'expérience du travail elle-même est de plus en plus désinstitutionnée, qui au nom du travail individuel autonome, qui au nom de stratégies de rationalisation sans mémoire ni projets communs, qui au nom de petits contrats qui empêchent tout sentiment d'appartenance, de loyauté et de solidarité institutionnelles, avec ces pratiques nous n'irons pas loin comme société et comme collectivité. Encore pour longtemps le travail restera un lieu majeur du lien social et de la construction de la cité. L'empire romain s'est écroulé quand on tout misé sur le pain et les jeux. Ce forum qui remet le focus sur les enjeux de travail veut contrer la vieille utopie récurrente qui proclame la « fin du travail » pour reprendre une expression des esprits dit postmodernes. S'il

est un terrain où l'on ne saurait démissionner, c'est bien celui-ci. D'où l'intérêt de ce forum.

Je termine par cette question qui me brûle le cœur, l'esprit et l'âme, et qui traverse cet exposé de part en part : est-il encore permis de penser et d'agir à long terme dans notre société et dans nos itinéraires de vie, de travail ? À quoi bon une longévité accrue si nous ne savons plus inscrire dans le temps même nos amours et nos projets les plus chers ! ♦

LE DEVOIR

*Un journal engagé
pour des gens exigeants*



Le Devoir
est un journal
moderne, conçu pour ses
lecteurs qui sont des gens
actifs, présents dans leurs milieux.
C'est un journal intelligent crédible,
influent. Un journal d'information qui
traite de toutes les grandes ques-
tions, qu'elles soient locales ou
internationales, politiques ou
économiques, culturelles ou
sociales. Un journal de réfé-
rence incontournable par sa
rigueur et sa
profondeur.

Le plus Beau
quotidien
du monde

*The Society of News Papers Designers à l'occasion de son quinzième concours annuel a décerné 14 prix au Devoir.

L'ÂME DE CE PAYS

*S'il est venu
le temps
de se donner
un pays,
il importe
de savoir
ce que nous
en ferons.*

L'Action nationale
a accompagné
le Québec
tout au long
de ce siècle.
Elle apporte
à nouveau
une pièce majeure
dans la patiente
construction de
notre projet collectif.



La CSN salue
cette initiative
qui contribue
à la qualité
de nos débats.

Américanisation et anglicisation des ondes

Jean-Paul Perreault*

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) vient tout juste d'amorcer les audiences publiques sur *l'Examen des politiques relatives à la télévision canadienne*.

En 1996, le CRTC a émis vingt-trois nouvelles licences d'exploitation à des chaînes spécialisées de télévision dont seulement quatre en langue française. L'arrivée de ces nouvelles chaînes a permis aux câblodistributeurs de « bonifier » la palette des canaux qu'ils offrent à leurs abonnés.

Vidéotron décidait d'offrir à sa clientèle neuf nouveaux canaux supplémentaires dont cinq sont de langue anglaise. Sur 63 canaux, plus de la moitié sont de langue anglaise, soit 38. De son côté, le câblodistributeur ontarien Rogers ajoutait douze canaux à sa grille en ignorant les quatre nouvelles chaînes canadiennes de langue française. Rogers a préféré offrir à ses abonnés de la région d'Ottawa quatre nouvelles

* Président, Impératif français.

« stations » américaines plutôt que les quatre nouvelles « chaînes » canadiennes...de langue française!

Les Canadiens de la « capitale canadienne » ne captent donc pas les signaux des stations canadiennes de langue française suivantes : Télétoon français, Canal D, Canal Vie, Musi-Max et LCN. De surcroît, Rogers vient d'annoncer qu'il insérera bientôt un autre canal anglophone à sa grille, CTV SportsNet.

TABLEAU 1

**COMPARAISON DES NIVEAUX DE SERVICE
DE CÂBLODISTRIBUTION – OTTAWA VS OUTAOUAIS**

Région	Câblodistributeur	Service de base	Service enrichi	Télé payante	Télé à la carte	Total
Ottawa	Rogers (canaux en français)	8	5	1	-	14
Outaouais	Vidéotron (canaux en anglais)	16	15	6	1	38

Bien que la population francophone de la région d'Ottawa (capitale du Canada, faut-il le rappeler?) soit quatre fois plus nombreuse que la population anglophone de l'Outaouais, 139 190 vs 34 527, elle ne dispose, en tout et pour tout, que de 14 stations de langue française comparativement à 38 de langue anglaise pour les anglophones de l'Outaouais. (Tableau 1)

Résumons! Dans la capitale canadienne, Ottawa, il y aurait 14 canaux en langue française pour 140 000 francophones, soit un canal par tranche de 10 000 francophones; dans l'Outaouais, au Québec, 38 canaux en langue anglaise pour 34 500 anglophones, soit un canal par tranche de 900 anglophones. Pour avoir accès au même niveau de service, les francophones doivent être onze fois plus nombreux ou, si vous préférez, les anglophones, onze fois moins nombreux!

Le choix de canaux anglophones augmente plus rapidement qu'en français. Dans le cas d'Ottawa, on ne peut justifier ce phénomène par un manque de chaînes canadiennes...de langue française!

Avec un niveau de service en anglais si élevé au Québec et au niveau de service en français si faible au Canada, il n'est pas étonnant que les chaînes de langue française voient leurs publics naturels s'éroder au profit des stations de langue anglaise.

Les émetteurs de télévision

Si, dans la région, le nombre d'émetteurs de télévision de langue française n'a pas changé depuis le début des années 1990, le nombre d'émetteurs de langue anglaise a, par contre, connu une hausse importante.

En effet, le CRTC a émis, depuis quelques années, des licences d'exploitation (Tableau 2) à quatre télédiffuseurs de l'extérieur de la région (CFMT, CHRO, CITY-TV, CHCH) diffusant simultanément dans leur région et la nôtre sur une fréquence locale. Le teneur de leur production locale serait minime ou inexistante.

TABLEAU 2

NOUVELLE LICENCES D'EXPLOITATION RÉGIONS DE HULL ET D'OTTAWA

Stations	Origine	Fréquence Locale	Fréquence Rogers	Fréquence Vidéotron
CFMT	Toronto	60	14	14
CHRO	Pembroke	43	6	6
CITY-TV	Toronto	65	15	17
CHCH	Hamilton	11	11	16

Les câblodistributeurs de l'est de l'Ontario et de l'Outaouais allèguent que leur grille est remplie mais qu'ils sont obligés par le CRTC de réserver des signaux pour ces

canaux. Ceci aurait servi de prétexte au câblodistributeur d'Ottawa-Carleton pour déplacer la télévision éducative Télé-Québec au-delà des limites de bien des syntonisateurs ou pour refuser de diffuser certains signaux francophones. Le tableau suivant présente l'évolution entre 1991 et 1997 du nombre de stations privées et de stations avec émetteurs en Outaouais ou dans la région d'Ottawa

TABLEAU 3

**STATIONS PRIVÉES DE TÉLÉVISION
RÉGIONS DE HULL ET D'OTTAWA
(1991-1997)**

Langue de diffusion	1991	1997	Liste depuis 1997	Gain
Français	2	2	CHOT, CFGS	0
Anglais	2	6	CJOH, CHRO, CKGN CHCH, CFMT, CITY	4

D'un côté, l'éventail de la programmation télévisuelle disponible dans la région s'est élargi, mais en anglais seulement. Cette tendance serait également observable dans d'autres régions. Le télédiffuseur Global a maintenant des émetteurs à Sherbrooke, Montréal et Cornwall. Les télédiffuseurs anglophones ont accès aux émissions américaines capables d'attirer les téléspectateurs en grand nombre puisque le CRTC leur permet d'importer des États-Unis, souvent à bon marché, jusqu'à 50 % des émissions à leur programmation. Celles-ci sont le plus souvent diffusées aux heures de grande écoute. De surcroît, certaines stations « canadiennes » de langue anglaise auraient un contenu largement états-unien, puisqu'elles n'atteindraient même pas les quotas minimum en contenu canadien exigés par le CRTC de 60 % pour l'ensemble de la journée et de 50 % en soirée !

Les stations américaines et les stations canadiennes de langue anglaise à fort contenu américain (faible contenu canadien) obtiennent souvent priorité de distribution sur des stations canadiennes à fort contenu canadien, notamment les stations canadiennes...de langue française !

Radiophonie

Dans le domaine de la radiophonie (tableau 4), les régions de Hull et d'Ottawa ont vu le nombre de stations de radio anglophones augmenter de deux, passant ainsi à 10, alors que du côté francophone, CKCH disparaissait des ondes.

TABLEAU 4

STATIONS PRIVÉES DE RADIO RÉGIONS DE HULL ET OTTAWA

Langue	Bande AM	Bande FM	Total	Gain depuis 1990
Français	1	2	3	-1
Anglais	3	7	10	2

La radio et la télévision sont de moins en moins francophones dans la région. Les services télévisuels en anglais augmentent et attireraient de plus en plus la clientèle francophone bilingue.

D'un côté, la langue anglaise et la culture d'expression anglaise gagnent du terrain! De l'autre, la langue française et la culture d'expression française en perdent! Les grands gagnants dans tout cela, ce ne sont évidemment ni la culture canadienne, ni la culture québécoise! La grande gagnante? C'est la **culture américaine**, cette culture que l'on nous impose de plus en plus comme le seul modèle possible.

L'Examen des politiques relatives à la télévision canadienne pourrait donner, entre autres, l'occasion au CRTC de canadianiser les ondes en adoptant les mesures qui s'imposent afin que les Canadiens aient accès aux stations de télévision canadiennes. ♦

MARC VEILLEUX
IMPRIMEUR INC.

- **Livres (200 à 10 000 exemplaires)*
- **Manuels techniques*
- **Listes de prix*
- **Rapports internes*
- **Catalogues*
- **Listes de membres et répertoires*
- **Rapports annuels et agendas*
- **Dépliants*
- **Brochures*



1340, rue Gay-Lussac, section 4, Boucherville, Qc J4B 7G4
Tél.: (514) 449-5818 • Fax: (514) 449-2140

ATNA SOCIÉTÉ
NATIONALE
D'ASSURANCE

FILIALE D'OPTIMUM GÉNÉRAL INC.
Partenaire Optimum®

**425, boul. de Maisonneuve Ouest,
Bureau 1500,
Montréal H3A 3G5**

(514) 288-8711

Deux poids - Deux mesures

Gilles De La Fontaine

Le Nunavut, 2/3 des Territoires du Nord-Ouest, équivalent de l'Ontario en superficie, doit devenir, en avril 1999, le pays attiré des Inuits, qui forment 83 % de la population (24,665).

En gros, les terres et mers polaires au nord du Manitoba, de l'Ontario et du Québec. Le tiers occidental (au nord de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, adjacent du Yukon) qui ne s'est pas encore trouvé de nom propre, plus bigarré, peuplé et développé (39 460 habitants) se compose de 52 % de non-autochtones, 28 % d'Indiens Dene, 10 % d'Inuits, 9 % de Métis et quelque 7 % d'autres nations autochtones.

Ces deux nouveaux territoires, ayant obtenu la division, auront éventuellement droit de négocier avec Ottawa les modalités de leur autonomie gouvernementale. La paradoxale ironie, c'est qu'ils sont actuellement entièrement dépendants, financièrement et autrement, du gouvernement fédéral... Et qu'ils ont déjà droit à une reconnaissance terri-

toriale et une auto-détermination qu'on se refuse à reconnaître au Québec, à 80% homogène et homophone.

Deux poids, deux mesures... Il n'est sans doute pas indifférent (le nerf de la guerre étant toujours le même) que l'autonomie (gouvernementale et territoriale) des autochtones soit vue comme un bienvenu soulagement de poids, et celle du Québec comme une malvenue complication de nouvelles mesures à prendre.

Ce ne sont donc pas les grands principes ni le droit international qui éclairent ces questions. C'est Ottawa le grand Manitou qui décide tout, en fidèle héritier du gouvernement colonial britannique. Un bel exemple de la façon dont il opère Chrétien, dans un coin de corridor, juste avant de tourner les talons, répond du coin de la bouche à des journalistes qui s'enquière des droits provinciaux dans les prestations fédérales en éducation.

C'est pas nouveau!... Le gouvernement a toujours contribué à l'éducation... (Donc, sous-entendu, mais très entendue l'irréfutable conclusion. C'est pas de juridiction provinciale. Et voilà pourquoi votre ville est muette! Et le Québec n'a aucun droit de «se séparer» du Canada, à moins d'obtenir la permission du gouvernement fédéral et des autres provinces. Ici, c'est Ottawa et ses suppôts qui décident du droit des nations.

Et tant pis pour ces troubleurs de paix et de prospérité qui croient avec la Déclaration des droits de l'homme que «le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la Nation». Ça, c'est bon pour les «premières Nations» autochtones. Si jamais elles nous soulagent de leur dépendance par l'accession à l'auto-détermination, c'est de nous, leur Grand Manitou, qu'elles la tiendront. ♦

L'Action NATIONALE

C'est le 82^e anniversaire.

L'Action nationale est une revue d'idées. Depuis 1917, elle brasse des idées. Sans argent, elle accomplit une œuvre dont l'importance n'est pas mesurable.

Le fondateur de la revue, ce fut Omer Héroux, le vaillant journaliste du *Devoir*. Depuis 1917, la revue a obtenu la collaboration de 1 700 auteurs. Six précurseurs ont façonné l'âme de la revue : Joseph-Papin Archambault, Lionel Groulx, Esdras Minville, André Laurendeau, Richard Arès, et François-Albert Angers.

Les 80 000 pages publiées racontent l'histoire du Québec. *L'Action nationale* a exercé une influence sur l'évolution de la société québécoise. Elle a inspiré les regroupements de l'Action libérale nationale, de la Ligue pour la défense du Canada, du Bloc populaire, des États généraux du Canada français et du Mouvement Québec français.

FORCES

Revue de documentation économique et culturelle
500, rue Sherbrooke Ouest, bureau 1270
Montréal (Québec) H3A 3C6



LABORATOIRE DR RENAUD

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE À L'AVANT-GARDE
DE LA SCIENCE DERMOCOSMÉTIQUE

1040, AVENUE ROCKLAND, OUTREMONT H2V 3A1



MAXIMA CAPITAL INC.
COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES

Sans frais : 1-800-363-6294
E-mail : maxcap@istar.ca

Gilles Bertrand

Président, Directeur-général

MEMBRE DE LA BOURSE DE MONTRÉAL

321 de la Commune Ouest, Suite 100, Vieux Montréal (Québec) H2Y 2E1

Télécopieur : (514) 843-0418

Téléphone : (514) 843-4000



Sansregret, Taillefer & Associés inc.

Conseillers et administrateurs en avantages sociaux

Michel Taillefer

Président

Téléphone : (514) 355-7869 - (800) 782-5799

Télécopieur : (514) 355-7923

mtaillefer@sta-conseil.com

5125, rue du Trianon, bureau 560, Montréal (QC) H1M 2S5

*Au cœur du Quartier Latin, dans une rue calme,
découvrez un hôtel de charme.*

✠ HÔTEL DU COLLÈGE DE FRANCE ✠

★★ NC

7, rue Thénard, 75005 Paris

Tél (33) 1 43 26 78 36

Télécopie (33) 1 46 34 58 29

-15 % aux lecteurs
de *L'Action nationale*

La petite histoire du Québec

Jean-Denis Robillard

JANVIER

1642, 25 janvier

Jeanne Mance organise une petite fête à Sainte-Foy sur les terres de Pierre de Puyseaux pour souligner le 30^e anniversaire de naissance de Paul Chomedey de Maisonneuve; mais le gouverneur général de la Nouvelle-France, M. de Montmagny, le prend mal parce qu'on avait «oublié» de le consulter (1).

1643, 5 janvier

Après s'être échappé des Iroquois qui le retenaient prisonnier, le Père Isaac Jogues s'embarque sur les rives de la Nouvelle-Angleterre, au mois de décembre, traverse l'Atlantique et frappe à la porte du Collège des Jésuites à Rennes (2).

1644, 2 janvier

Mme de Bullion exige que sa donation ne soit pas détournée de son objet la fondation d'un hôpital, celui de Ville-Marie (3).

1645, 5 janvier

Le futur gouverneur général de la Nouvelle-France, Joseph-Antoine LeFebvre de La Barre, est reçu conseiller au parlement de Paris (4).

1646, 10 janvier

André Leprince, manœuvre d'Igé, village natal de Pierre Godé, signe, devant le notaire Jean Sorand, l'engagement de se rendre travailler en Nouvelle-France pendant trois ans au service de Nicolas Godé de Ville-Marie. Hélas, comme beaucoup d'autres, il n'atteignit jamais les rives du Saint-Laurent... décède en mer ou change d'idée avant le départ (5).

1647, 8 janvier

Estienne Charlet, Provincial des Jésuites, accorde au Sieur Sébastien Cramoisy, marchand libraire, le contrat de l'impression des « Relations » de la Nouvelle-France (6).

1648, 1^{er} janvier

Contrat de mariage de l'ancêtre Étienne Demers, charpentier, originaire de Dieppe, qui épousera Françoise Morin, veuve d'Antoine Pelletier (7).

1649, 11 janvier

Le menuisier François Godé, fils de Nicolas, épouse à Ville-Marie Françoise Bugon, veuve d'Antoine Vedet; on avait curieusement annulé le contrat de mariage neuf jours avant.

1650, 9 janvier

Arrivée du Père Charles Albanel s.j. pour desservir Ville-Marie ; il vient donner un coup de main à l'unique prêtre alors en place, le Père Jean de Quen s.j., qui quittera le 8 avril, laissant le Père Albanel seul jusqu'au 1^{er} juillet suivant alors que le Père André Richard viendra l'assister dans son ministère (9).

1670, 1^{er} janvier

On ouvre le registre de la paroisse de l'Ange-Gardien avec le baptême de François Levasseur, fils de Louis et de Marguerite Bélanger (petit-fils de l'ancêtre André Levasseur) (10).

Notes :

- (1) Daveluy, Marie-Claire. *Jeanne Mance*, p. 80.
- (2) *Relations des Jésuites*. Tome 4. 1647, p. 35.
- (3) Brumath, Leblond de. *Histoire populaire de Montréal*, p. 15.
- (4) Roy, Pierre-Georges. *La Ville de Québec sous le régime français*, p. 435.
- (5) Prince, Vincent. *L'ancêtre des Prince d'origine acadienne*. MSGCF, automne 1986, p. 225.
- (6) *Relations des Jésuites*. Tome 3. 1946, p. 88.
- (7) Bizier et Lacoursière. *Nos Racines*, p. 1741
- (8) Roy, Pierre-Georges. *Inventaire des greffes des notaires du régime français*. 1943, p. 29.
- (9) Dombrevail, Jean. *Archives et Souvenirs*, p. 250 et Charbonneau et Légaré. Vol. 5, pp. 303, 427, et 471.
- (10) Charbonneau et Légaré. Vol. 2

la passion des
ÊTRES



Caisse d'économie des travailleuses
et travailleurs (Québec)

155, boulevard Charest Est
Québec (Québec)

G1K 3G6

(418) 647-1527

Télécopieur (418) 647-2051

1 800 626-5166

UNE FORCE AU TRAVAIL

Regards sur l'actualité

Rosaire Morin

Yves Blais

Yves Blais était un bâtisseur. Amoureux de la chanson québécoise, il fondait la boîte *Le Patriote*, en 1968, à Sainte-Agathe. Son ami, Percival Broomfield, associé à l'œuvre depuis le début, poursuivra les activités d'une initiative qui a facilité la carrière de nos grands chansonniers. Les plus célèbres d'entre eux sont passés par *le Patriote*: Robert Charlebois, Yvon Deschamps, Diane Dufresne, Clémence Desrochers, Jean-Pierre Ferland, Louise Forestier, Pauline Julien, Jean Lapointe, Raymond Lévesque, Gilles Vigneault... *Le Patriote* de Sainte-Agathe et de la rue Sainte-Catherine a été une fenêtre pour la Place des Arts. Une étape importante dans le langage de la carrière.

Yves Blais était un indépendantiste dès les premières heures de la bataille. «Je suis, répétait-il, un souverainiste à fleur de peau, à fleur d'espoir, à fleur de pays». Il était de la race des Dumont, Godin, Julien, Miron... C'est avec émotion que nous soulignons son départ. Puisse la jeune génération

terminer le bout de chemin qui conduit à la liberté d'un peuple qui hésite à venir au monde.

Henri Massé

M. Massé vient d'être élu à la présidence de la FTQ. C'est un jeune homme de 52 ans. Son père, un bûcheron et fermier de l'Abitibi, était un militant syndical. Le jeune Massé s'enrôle très vite dans le syndicalisme. Étudiant en relations industrielles et, parallèlement, travailleur dans la construction, il entre à la FTQ. Il participe à la fondation de syndicats. À l'époque de la *Terre des hommes*, il travaille bénévolement pour le syndicat des jeunes employés. Durant ses études, il crée le syndicat des employés de soutien de l'Université de Montréal.

Le nouveau président croit « au syndicalisme de propositions développé par la FTQ. « Nous sommes critiques, dit-il, mais nous apportons des solutions ». Il rêve de donner au mouvement syndical une force de frappe « pour améliorer les conditions de travail, mais aussi les programmes sociaux et la qualité de la démocratie ». « Cette influence, ajoute-t-il, vient de la loi du nombre ».

Provigo

Esau vendit son droit d'aînesse.

*« Et ainsi ayant pris du pain et ce plat de lentilles,
il mangea et but, et s'en alla,
se mettant peu en peine
de ce qu'il avait vendu son droit d'aînesse. »*

Genèse, XXV, 33-34.

Loblaw a acheté à prix d'argent Provigo, l'une des plus grandes entreprises québécoises. « Ce qui fut le plus difficile à négocier, c'est le prix » déclarait le président de la Caisse de dépôt et placement, monsieur Jean-Claude Scraire. La CDPQ a senti l'argent grossir dans ses coffres. Elle a obtenu 566 mil-

lions \$ pour son bloc d'actions. Elle encaisse un profit pour l'exercice en cours de 328 millions \$. Pour de l'argent, elle a vendu à Toronto l'un des fleurons du Québec moderne.

Les actionnaires de Provigo et les membres de la direction, avec leurs options d'achat, réalisent des millions \$ de profit. L'argent est un si bon esclave et un si bon maître. Le président du conseil de Provigo, Pierre Michaud, et le président et chef de la direction, Pierre Mignault, demeurent en poste. Loblaw les a même invités à se joindre à son conseil. Les personnes qui n'ont pas «réussi à assurer aux actionnaires une appréciation normale et constante de leurs investissements dans le cadre de l'expansion et de la croissance d'une grande entreprise performante»¹ sont désignées pour réaliser l'expansion du géant ontarien. Ils devront accomplir sous la nouvelle bannière ce qu'ils ne pouvaient faire lorsqu'ils possédaient la pleine autorité.

Il est vrai que Loblaw s'engage à «maintenir ses achats de biens et services² auprès des fournisseurs québécois au même niveau que 1998 pour une période minimale de sept ans». Mais doit-on comprendre que la croissance de la consommation au Québec n'augmentera pas au cours des sept prochaines années? Le Québec connaîtrait sept années de vaches maigres? Et qu'est-ce qui empêchera Loblaw, propriétaire à 90% de Provigo, de concentrer ses achats au Québec auprès d'une autre société filiale, par mesure de rationalisation, et d'oublier ainsi l'ensemble des agriculteurs actuellement fournisseurs de Provigo? Et que surviendra-t-il après le septennat? Aucune garantie n'est offerte. L'espérance est une vertu.

Désormais, deux géants se disputeront le marché québécois. Loblaw-Provigo et Sobey-Oshawa. Les consommateurs paieront le prix. Les agriculteurs aussi. Au pays du Québec, on oublie trop souvent que l'argent n'est pas la richesse,

1. Jean-Claude Scraire, dans Robert Dutrisac, *Le Devoir*, 1^{er} décembre 1998, B.2.

2. *Le Soleil*, 1^{er} décembre 1998, B1.

même s'il en est le signe. L'argent ne doit pas décider de tout. La propriété de l'entreprise est toujours préférable au statut de locataire.

Il convient aussi de dénoncer l'expédient, l'échappatoire d'une annonce un soir d'élection provinciale... Prenons-nous pour de l'argent comptant un procédé moins honorable que celui du Comité olympique qui avait remis après l'élection le choix de la ville hôte?

Les sans-abri

Louise Fournier et Serge Chevalier de *Santé-Québec* viennent de révéler une situation dramatique dont la gravité s'accélère. Le Québec compte 40 000 sans-abri dont 28 000 dans Montréal. En 1989, ces personnes démunies totalisaient 15 000. Les coupures bêtes et méchantes dans l'aide sociale et les compressions dans le logement social sont les causes les plus apparentes de cette décrépitude. L'étude de *Santé-Québec* nous apprend que 19 961 itinérants fréquentent les soupes populaires et 8 253 les centres d'hébergement. Elle révèle aussi que 77% des sans-abri sont des hommes. La moyenne d'âge est de 37 ans et le nombre des jeunes de moins de 30 ans est de 9 372. Cette marginalité des jeunes est inquiétante; l'itinérance risque de devenir chronique.

De grandes entreprises, parfois à caractère social, chassent les itinérants de leurs immeubles. Certaines engagent même des surveillants pour les refouler sur le trottoir. Ce n'est pas la guerre aux fugitifs qu'il faut entreprendre. C'est la guerre à l'itinérance, à la pauvreté. L'insertion sociale débute par le logement social. Elle se concrétise par l'intégration au travail. L'économie sociale est un agent de transformation qu'il faut soutenir et promouvoir. De toute urgence. C'est un devoir impératif pour tous les gouvernements et pour tous les partenaires économiques et sociaux.

L'environnement

La campagne électorale s'est terminée sans que les partis politiques n'exposent leur programme dans le domaine de l'environnement. C'est assez invraisemblable, impensable. M. Bouchard a été ministre de l'Environnement dans le gouvernement Mulroney. M. Charest aussi. L'air ambiant au Québec serait-il devenu purifié, immaculé? Le recyclage serait terminé, parachevé? Les pluies acides auraient interrompu leur ravage dans nos érablières? Les sites industriels seraient tous décontaminés? La pollution aurait disparu dans les centres-villes? Comment expliquer que les hommes politiques aient oublié l'urgence du développement durable? Ignorent-ils que 800 entreprises de ce secteur ont besoin de l'aide de l'État pour demeurer à la fine pointe technologique? Il semble nécessaire de leur rappeler que l'industrie de l'environnement a un besoin urgent de réglementations claires et d'une assistance gouvernementale pour s'engager dans la conquête du marché mondial. Des projets rentables pourraient être réalisés et doubler le nombre des 15 000 emplois qui existent présentement dans ce secteur. Pour qu'il en soit ainsi, il faut en parler et agir. Cette recette est efficace dans tous les domaines. Il en est ainsi dans la marche de l'indépendance.

La Déclaration de Calgary

Plusieurs abonnés demandent notre opinion sur la Déclaration de Calgary. Déjà, des commentaires avaient été exprimés sur les vœux pieux exprimés par le Canada anglais. Notre avis n'a pas changé. La Déclaration de Calgary renforce l'unité canadienne. Elle ne reconnaît pas le peuple du Québec. Elle ne lui accorde pas un statut particulier. Au contraire, elle refuse de lui concéder tout pouvoir que les autres provinces n'auraient pas. C'est la consécration de l'égalité des provinces. L'expression de société distincte est remplacée par des mots confus : « caractère unique ». Ce « caractè-

tère unique» est un minimum offert inférieur à l'entente de Meech et aux propositions de Charlottetown. Le droit de veto du Québec est enterré. La participation à la nomination des juges de la Cour suprême a disparu. La réforme du Sénat est oubliée. Le droit de compensation en cas de retrait d'un programme fédéral est délaissé. La conception des deux peuples fondateurs est évacuée. Pourtant, les peuples autochtones sont reconnus. Les douze nations autochtones du Québec qui totalisent quelque 60 000 personnes existent, mais une population de sept millions d'habitants n'a pas droit à l'existence. L'application de la Déclaration de Calgary permettra à Ottawa d'envahir les pouvoirs exclusifs du Québec. C'est un recul. Un recul historique. Un recul qui consacre le caractère colonial du peuple québécois. Ce peuple minoritaire doit-il demeurer assujéti à la volonté de la majorité anglophone?

Le Québec est bilingue

Le Québec est bilingue. Le Manuel de l'électeur est bilingue. Certains ministères québécois exigent la connaissance de la langue anglaise. La moitié des rapports annuels des entreprises francophones sont bilingues. Les avis de convocation de ma caisse populaire sont bilingues. Les répondeurs automatiques sont majoritairement bilingues. La langue principale de l'informatique est l'anglais. Les messages publicitaires sont de plus en plus bilingues. La langue des affaires est l'anglais.

Le Québec est bilingue. La population de langue maternelle française est de 5 700 150 et celle de langue maternelle anglaise est de 586 435.

L'Ontario est unilingue anglais, même si 479 285 ont déclaré au dernier recensement que leur langue maternelle était le français.

Si le mouvement de l'anglais institutionnel se généralise, le Québec français perdra son identité. L'intégration des

immigrants au groupe anglophone progressera. Dans le temps, les Français du Québec adopteront l'anglais comme langue maternelle. Les deux tiers des Francophones hors Québec se sont ainsi assimilés.

L'économie sociale

L'économie sociale, c'est un outil d'insertion sociale et d'intégration au travail. Plus de 3 500 personnes travaillent dans une des 630 entreprises qui œuvrent dans ce secteur. Près de 100 millions \$ d'investissements ont été faits par le gouvernement du Québec. Des femmes et des hommes participent au développement économique dans des coopératives forestières, des garderies, des services d'aide domestique, etc.

Ces entreprises recherchent la rentabilité, mais elles ne sont pas des sociétés à profit. Les valeurs humaines ont priorité sur l'argent. Elles permettent à des personnes exclues du travail d'avoir un emploi rémunérateur. Ce n'est pas la richesse. Mais c'est un travail utile. Une façon de penser et d'agir qui diffère du comportement des entreprises capitalistes. C'est un monde nouveau. C'est, dit Nancy Neamtan, présidente du chantier de l'économie sociale, «une vraie bataille pour la démocratisation de l'économie». *Recto-Verso* ajoute : «L'entreprise privée peut très bien produire et vendre des frigos. Mais il revient à l'État de s'assurer que chaque citoyen puisse le remplir».

L'union sociale

Ce projet d'une union sociale canadienne s'oppose à l'autonomie des provinces. Jean Charest le déclarait avec clarté. Les Canadiens pourraient ainsi «recréer une volonté commune de vivre ensemble». Mais, dans la réalité, le régime serait rigide. Les normes fédérales seraient contraignantes. Toute forme de centralisation réduit la capacité des provinces de se doter de programmes sociaux qui répondent aux besoins particuliers de leur population. Proposer l'éta-

blissement d'un consensus entre les provinces est une illusion. Ce serait la course au dénominateur minimal, le plus petit qu'il soit possible de concevoir. Les différences existantes entre les diverses régions du Canada ne peuvent être respectées par une fragile entente qui risquerait d'être aussi éphémère que l'accord du lac Meech. Puisse le gouvernement du Québec se souvenir de la « nuit des longs couteaux » ! Une politique sociale pour les Québécoises et les Québécois est et sera toujours différente des besoins des Ontariens et des Colombiens.

Québec à vendre

Certains optimistes me reprochent la citation des malheurs qui accablent l'économie québécoise. Ils suggèrent de valoriser les réussites merveilleuses que le Québec connaît. Dans la rubrique « *100 000 petits problèmes* », les petites et les grandes victoires sont notées. Comme peu de chefs de file se préoccupent de la propriété québécoise des entreprises, il est important de suivre le fil des événements qui affaiblissent la maîtrise de l'économie par le peuple québécois.

Air Alliance

Air Alliance et Air Nova annoncent la fusion des deux entreprises. Le siège social d'Air Alliance déménagera de Québec vers Halifax. L'entreprise de la Nouvelle-Écosse a un volume d'affaires de 200 millions \$ et celle de Québec génère des revenus de 71 millions \$. Le plus gros avale toujours le plus petit. Mais cette fusion est une nouvelle qui précède la vente à Air Creebec ou à Skylink Aviation de Toronto. Un quotidien nous apprendra au cours de l'année que le siège social est déménagé à Toronto.

Aqua Leader

Cette entreprise de Longueuil vient d'être vendue à Hayward Pool Products du New Jersey, une société filiale

de Hayward Industries. Elle produisait plus de 20 000 piscines. Pour le moment, la direction demeure en place et les emplois semblent assurés. Ainsi s'affaiblit la maîtrise de l'industrie québécoise.

Aventure Électronique

Cette entreprise de Ville d'Anjou vient de faire faillite. Ses 93 magasins établis au Québec appartiennent au passé. Des centaines d'employés perdent leur emploi. Hélas! des actionnaires aussi importants que la Banque de développement du Canada et Investissement Desjardins ont été incapables de soutenir la concurrence de Future Shop de Burnaby, British Columbia. Les Québécoises et les Québécois préfèrent acheter leurs produits électriques de commerçants établis en d'autres provinces. Ainsi, les entreprises québécoises deviennent incapables de faire face à une concurrence de plus en plus féroce. La fièvre qui affecte un trop grand nombre d'entreprises québécoises nous enlève petit à petit la maîtrise de notre économie.

Discreet Logic

Discreet Logic, une société montréalaise de logiciels, devient la propriété d'Autodesk de Sausalito, Californie. Discreet réalisait des ventes de l'ordre de 101 millions \$ en 1997 et la société américaine Autodesk totalisait les 400 millions \$ US. Les entrepreneurs québécois doivent apprendre à lutter contre les «gros». Sans quoi, le Québec deviendra économiquement un État américain.

Gilflax

Gilflax de Salaberry-de-Valleyfield vient de faire faillite. L'actionnaire principal, Gilbert Holdings Ltd, des Bermudes, a décidé de fermer la fabrique québécoise de lin. Il a subi des pertes dans la crise asiatique. Ce sont 40 agriculteurs

québécois qui doivent souffrir. Ils ont brûlé leurs dernières récoltes de lin destinées à Gilflax. La culture du lin est viable. La demande et le prix sur le marché mondial sont stables. Mais la transformation du produit est éphémère si elle est confiée à la bonne volonté d'une entreprise des Bermudes.

Indigo

Indigo envahit le marché du livre à Montréal. La mégalibrairie d'une superficie de 30 000 pi² vend aussi des disques compacts. Elle a ouvert ses portes en décembre, à la Place Montreal Trust. Elle offre 100 000 titres à ses clients. Elle provoquera la fermeture de plusieurs établissements montréalais. Les gros avalent toujours les petits. La présidente d'Indigo, madame Heather Reisman, est l'épouse de Gérard Schwartz, le président et directeur général d'Onex de Toronto, qui encaissait 12 milliards \$ de revenus en 1997.

Noranda

Noranda, entreprise torontoise, ferme son bureau d'exploitation de Rouyn-Noranda. Depuis 1920, Noranda exploite l'un des plus importants gisements du Québec. Elle a réalisé de grands bénéfices avec nos mines de cuivre, d'or et de zinc. Elle rationalise. Elle ferme le bureau de l'Abibiti. Elle a décidé de maintenir un bureau à Thunder Bay, Ontario, et un second bureau à Bathurst, Nouveau-Brunswick, qui desservira le Québec. Lorsqu'on est locataire, c'est le propriétaire qui décide. Edper-Brascan possède 40% des actions de Noranda.

Philips

L'usine Philips de Saint-Jérôme ferme ses portes. Les 135 personnes qui travaillaient dans cette usine de pièces électroniques perdent leur emploi. La direction a décidé d'ou-

vrir une autre usine, mais au Brésil. Les propriétaires ont bénéficié de subventions du gouvernement fédéral et d'un prêt sans intérêt du gouvernement du Québec. Si les subventions et privilèges avaient été déposés dans une caisse des travailleurs et réinvestis dans l'entreprise, les propriétaires auraient peut-être hésité avant de fermer l'usine. S'ils avaient décidé de partir, les travailleurs auraient au moins encaissé une juste part de leur placement. Mais, quand on n'est pas maître dans sa maison, l'avenir appartient au propriétaire.

L'argent et L'Action nationale

Alliance Québec reçoit près d'un million de dollars du gouvernement fédéral. Les organismes anglophones du Québec bénéficient de 12 millions de dollars en subventions fédérales. Les caisses des partis politiques encaissent des millions de dollars. La masse salariale du Canadien totalise 33 millions de dollars et celle des Expos est du même ordre. Les entreprises versent à peine 100 000 dollars à *L'Action nationale*. La hiérarchie des valeurs est disparue depuis belle lurette. Espérons qu'un mécène nous aidera à poursuivre nos recherches... et à enrichir une réflexion sur l'avenir du Québec.

Les multinationales

La Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement écrivait dans son rapport annuel que les grandes multinationales dépendent de moins en moins de leur pays d'origine pour leur actif, leurs ventes et leur personnel. Les 100 premières multinationales ont obtenu en 1996 un volume d'affaires de 2 100 milliards US. Elles possédaient 1 800 milliards US à l'étranger. Elles employaient 5,9 millions de personnes. Les sociétés de cinq pays (Allemagne, États-Unis, France, Grande-Bretagne et Japon) représentaient les trois quarts des 100 plus grandes entreprises. En 1996, la General Electric se classait la première au

monde pour l'actif détenu à l'étranger : 83,8 milliards \$ US. La pétrolière Exxon réalisait un volume de ventes de 102 milliards \$ US à l'étranger. Dans cette course effrénée vers le gigantisme, que sera le monde de demain?

La guerre de l'essence

Dans la région du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, plus de 104 stations-service ont disparu depuis 1996 dont 97 étaient la propriété d'indépendants. Cette liste avec adresses a été compilée par le groupe pétrolier Gaz-O-Bar. Plus de 24 municipalités rurales ne possèdent plus d'essencerie. À ce nombre s'ajoutent une vingtaine de postes disparus depuis le début de 1998. Les détaillants indépendants sont à la merci des grandes pétrolières. Les consommateurs sont fortement pénalisés par la distance qu'ils doivent parcourir pour faire le plein. Les petites municipalités perdent plus de 400 emplois. La disparition de ces stations-service et la fermeture du bureau de poste et de l'école du village accélèrent l'exode vers les villes. Ainsi le milieu rural se volatilise.

Les paradis fiscaux

Le Parlement britannique entreprend une bataille contre l'évasion fiscale et le blanchiment d'argent. Dans les paradis fiscaux des îles Jersey, Guernesey et de Man, plus de 90 000 entreprises sont établies. Londres évalue à 580 milliards \$ US les avoirs soustraits à l'impôt. L'île Jersey compte 77 000 habitants ; Guernesey 53 000 et de Man, 64 000. Des insulaires se retrouvent souvent à la direction de compagnies dont ils ignorent les activités. Ces îles dépendent de la couronne britannique. Elles jouissent de l'autonomie financière. Le tiers de l'argent caché provient de la Grande-Bretagne. Combien d'entreprises canadiennes et québécoises sont installées dans ces îles? Si Londres s'inquiète de cette situation intolérable, qu'attendent les gouvernements d'ici pour faire cesser cette plaie d'Égypte qui pénalise les contribuables canadiens?

Air Canada et la feuille d'érable

Air Canada est une entreprise dont le redressement financier réjouit tous les Canadiens. Mais son président, R. Lamar Durrett, transmet un message politique qui étonne. Lors d'une récente entrevue, il déclarait :

« À titre de président et chef de la direction, je veux naturellement améliorer la santé financière de l'entreprise année après année, améliorer le sort de nos employés, car ce sont eux la clé de notre succès, et aussi améliorer la situation de nos actionnaires. Ce qui m'importe le plus cependant, c'est d'accroître le prestige de la feuille d'érable, symbole de notre société... Je voudrais que la feuille d'érable soit présente dans beaucoup plus de pays, surtout dans la région Asie-Pacifique, et plus particulièrement en Chine... Le mot Canada figure dans notre raison sociale et nos avions arborent une feuille d'érable... »

Ces paroles plaisent à M. Chrétien. Mais Air Canada peut-il se permettre une telle croisade en faveur de l'unité nationale ?

La 4^e grande guerre

Le cataclysme de la guerre affecte le quart des pays. La cruauté brutale déshonore le genre humain. Plus de 50 millions de personnes ont été chassés de leur foyer. Des files de femmes, d'hommes et d'enfants fourbus, affamés et, souvent, blessés fuient leur demeure pour échapper à un pouvoir tyrannique.

Les répressions sévissent en Albanie, en Birmanie, au Nigéria, en Somalie. Les guerres civiles et les luttes de clans obligent des êtres humains à fuir leur région d'origine. Les Zapatistes qui entendaient protéger leur culture ont été victimes de la répression barbare du gouvernement mexicain. En Colombie, 900 000 personnes sont traquées par l'armée. En Algérie, les guerres de religions sèment la terreur. Des

milliers de Kurdes se font massacrer par l'armée de Saddam Hussein.

Les guerres de Yougoslavie et de Bosnie ont fait la manchette. Mais les trois millions d'Afghans, les 400 000 Libériens de la Guinée, les 250 000 habitants du Sierra Léone qui vivent dans l'exil de leur pays ne bénéficient pas de l'aide des pays riches pour pouvoir vivre dans des conditions normales. La calamité est plus atroce en Afrique centrale. Plus de 34 pays sont victimes de troubles raciaux et religieux. Seize millions d'Angolais, de Burundais, d'Érythréens, d'Ougandais, de Rwandais, de Soudanais... se réfugient en Asie, en Europe et même dans les Amériques qui en accueillent plus de trois millions.

Et le Canada et les États-Unis vendent des armes aux clans qui s'affrontent... Les multinationales qui se font la guerre aggravent les problèmes du Sud...

La guerre des drapeaux

La guerre des drapeaux divise le Canada depuis 1759. Lévis a même brûlé ses étendards pour ne pas les remettre aux Anglais. Depuis, les escarmouches se multiplient. Le gouvernement fédéral, très majoritairement anglophone, se proclame le chef de file de la francophonie canadienne. Il s'efforce de minimiser le rôle du Québec dans ses relations avec la France. À l'offensive, il attaque constamment. Il utilise presque toujours des mercenaires québécois. La dernière personne stipendiée à cette fin est la ministre de l'Immigration et de la Citoyenneté.

Même si les relations avec la France ne sont pas de la compétence de son ministère, madame Lucienne Robillard a lancé la bombe. Le fédéral financera le Printemps du Québec à Paris :

« Le gouvernement canadien entend être un partenaire de cette manifestation qui est aussi une célébration de la francophonie canadienne ».

Or, le Printemps du Québec à Paris est une invitation de la France à découvrir la culture québécoise. Le Québec est même l'invité d'honneur du Salon du livre de Paris. Le gouvernement Chrétien devrait plutôt protéger les minorités francophones des provinces anglaises qui subissent un génocide en douce.

Madame Copps

La ministre du Patrimoine n'en est pas à sa première bévue. Elle n'en manque pas une seule. À la mi-novembre, elle est intervenue à deux reprises auprès du président de l'Association olympique canadienne, Bill Warren, pour faire part de ses inquiétudes au sujet du moment d'annoncer le choix de la ville canadienne pour les Jeux d'hiver de 2010. Elle craignait que la décision ait un impact politique dans les élections québécoises. C'est là une ingérence inacceptable, inadmissible. Elle a donné un caractère politique à une activité sportive.

C'est la même madame Copps qui disait, à Nagano, ne pas pouvoir intervenir pour défendre les francophones, parce que le Comité olympique canadien était un organisme indépendant.

Mme Copps savait-elle que la ville de Vancouver était choisie? Et comment ne pas s'indigner devant la déclaration du président du comité Vancouver-Whistler 2010 qui avouait «avoir joué la carte politique contre Québec»? Ce même président avait présenté Maurice Richard aux membres de L'AOC comme s'il était là pour appuyer Vancouver. Quel magouillage!

Il convient aussi de noter qu'Intrawest, qui s'est retiré du dossier du Mont Sainte-Anne, supportait financièrement la candidature de Vancouver. L'entreprise détient 77% de la station de Whistler en Colombie-Britannique où auront lieu les compétitions de ski. L'olympisme est devenu une lutte d'influence, une combinaison douteuse, une affaire de gros sous.

À la défense du Québec

La Presse du 21 juin 1992 reproduisait une lettre que le consul de Suède à Montréal, Bengt Rosio, adressait aux hommes d'affaires de son pays. La pensée de ce diplomate est lucide. Quelques extraits de cette lettre sont ici reproduits :

« Le Québec est-il français ?

Naturellement. Cartier l'a découvert. Champlain a fondé Québec et Maisonnette, Montréal. Le premier collège d'Amérique du Nord a été fondé par Brébeuf et les Jésuites un an avant Harvard. Richelieu a encouragé l'immigration. Colbert a créé la Nouvelle-France, et Frontenac, Talon et Laval l'ont bâtie. En Europe, les Français et les Anglais étaient en guerre, et le conflit se propagea au Nouveau monde. En 1759, durant la Guerre de Sept ans, les Français perdirent Québec sur les Plaines d'Abraham et, stupidement, troquèrent le Canada français pour les Antilles françaises. Les Québécois ne devraient jamais oublier cette humiliation, et encore aujourd'hui, toutes les plaques d'immatriculation des véhicules portent la mention : « Je me souviens ».

« Pourquoi les Québécois insistent-ils pour parler français au lieu d'adopter l'anglais ?

Réponse : Pourquoi parle-t-on suédois en Suède, danois au Danemark ou finnois en Finlande ?

... Ne pourrait-on pas administrer le Canada depuis Toronto et Ottawa ? Je suppose que la chose serait possible, même si nous autres, en Suède, semblons hésiter à laisser notre pays se faire administrer par Bruxelles. Et pourtant, Bruxelles n'est pas loin en comparaison des distances qui existent au Canada : Vancouver est aussi loin de Toronto que Malmo de Bagdad, ou Stockholm de Sverdlovsk... »

Sur la petite colline

L'assurance-emploi

« Depuis 13 ans, Sylvie et Katy Madore travaillent pour l'entreprise de leur mère, à Kamouraska. Or, depuis 1996, les ministères du Développement des ressources humaines et du Revenu Canada nient à Sylvie le droit aux prestations d'assurance-emploi sous prétexte qu'elle est liée par le sang à son employeur. Deux années de lutte contre Revenu Canada lui ont permis de vaincre une absurdité du système. Sylvie Madore pourra finalement recevoir, rétroactivement, les prestations d'assurance-emploi auxquelles elle a droit depuis 2 ans.

Malheureusement pour cette famille, la saga n'est pas terminée. Les deux ministères s'acharnent maintenant sur Katy qui se voit injustement privée de ses prestations, depuis six mois. Il est temps, pour les deux ministres, de cesser de s'acharner sur les chômeurs et les chômeuses et qu'ils admettent qu'il y a de sérieux problèmes dans la Loi de l'assurance-emploi et dans son application, au lieu d'être les complices d'un détournement de fonds majeur. (Christiane Gagnon, Débats des communes, 16 novembre 1998, p. 1006).

La bêtise des deux ministères est décourageante. Leur entêtement et leur méchanceté blessent des personnes dans leur dignité et dans leur droit. Elle ne donne guère l'envie de rire. La petite histoire de Sylvie n'est pas unique. L'acharnement de la bureaucratie contre les faibles est la règle, et non l'exception.

La Lettonie

« J'ai l'honneur de rendre hommage aujourd'hui au peuple letton et aux Canadiens d'origine lettonne qui ont célébré avec moi hier, le 18 novembre, le 80^e anniversaire de l'indépendance de la Lettonie. En Lettonie, on a commémoré l'événement en déposant des couronnes de fleurs au Monument de la liberté, ce qui symbolisait la libération

des lettons du joug étranger. La journée a été marquée de cérémonies dans toutes les communautés lettonnes du Canada et ici, à Ottawa, le drapeau national de la Lettonie a flotté au-dessus de l'Hôtel de ville. Tout au long de l'occupation soviétique, le Canada a toujours reconnu la souveraineté de la Lettonie». (Swarmitte Bulte, Débats des communes, 19 novembre 1998, p. 10206).

Madame Bulte représente le comté de Parkdale-High Park. Peut-elle convaincre son chef, Jean Chrétien, de l'urgence à libérer le Québec du joug étranger du Canada anglais? La servitude fédérale est aussi pénible et dramatique pour le Québec que ne l'était la sujétion lettone à la Russie.

Les surplus budgétaires

«La dernière revue financière fait état d'un surplus de plus de 10 milliards de dollars pour les six premiers mois de l'exercice financier en cours. Pourtant, le mois dernier, le ministre des Finances maintenait sa prévision farfelue de surplus budgétaire zéro pour 1998-1998. Le ministre confirme-t-il qu'en dissimulant les surplus de façon aussi éhontée, son plan pour les surplus, c'est de les mettre entièrement sur la dette, puisqu'en vertu des règles comptables, tout surplus non prévu doit être mis sur la dette?» (Yvan Loubier, Débats des communes, 16 novembre 1998, p. 10011).

Les surplus proviennent en large partie de l'assurance-emploi, le plus grand scandale du gouvernement Chrétien. Les prestations du régime sont trop élevées et, ce qui est plus grave, 57% des chômeurs qui ont payé des cotisations sont privées d'allocations auxquelles ils ont droit. ♦

**ADHÉSION
FACILE
ET
PEU
CÔUTEUSE!**

**RENDEMENT
AVANTAGEUX!**

**CRÉDITS D'IMPÔTS
TOTALISANT 30%**

**UNE
ÉPARGNE
RETRAITE
ADMISSIBLE
AUX DÉDUCTIONS
SUPPLÉMENTAIRES
À TITRE DE REER.**

**ADHÉRER
À FONDACTION
C'EST PARTICIPER
À UNE ENTREPRISE
COLLECTIVE
QUI VISE
À MAINTENIR ET À CRÉER
DES EMPLOIS AU QUÉBEC,
TOUT EN BÉNÉFICIAINT
D'AVANTAGES
FISCAUX
FACILITANT
L'ACCUMULATION
D'ÉPARGNE
POUR LA RETRAITE**

**MAINTIEN
ET
CRÉATION
D'EMPLOIS**

**INVESTISSEMENT
DANS
L'ENTREPRISE
QUÉBÉCOISE**

**DÉVELOPPEMENT
DURABLE...**

**UNE
CONSCIENCE
SOCIALE
EN ACTION!**

FONDACTION

LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT
POUR LA COOPÉRATION
ET L'EMPLOI

FORMULAIRE D'ADHÉSION AU :

SIÈGE SOCIAL
2100, de Maisonneuve Est,
Montréal (Québec) H2K 4S1

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
Téléphoner au : 1 800 253-6665
ou (514) 525-5505

Ceci n'est pas une offre publique de valeurs. Pour de plus amples renseignements, consulter le prospectus FONDACTION disponible au siège social.



Pierre Allard
Comptable agréé

Pierre Allard, c.a.

980, rue Saint-Antoine Ouest
Bureau 308
Montréal (Québec)
H3C 1A8
Téléphone : (514) 874-0838
Télécopieur : (514) 874-3638



Plus de
32 000 membres
au cœur
du Québec

SSJB CENTRE DU QUÉBEC

449, rue Notre-Dame, Drummondville
819-478-2519

Organisme régional d'entraide
et de fierté québécoise



SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL
Maison Ludger-Duvernay

82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal H2X 1X3
Tél. : 843-8851 Télécopieur : 844-6369

**Mouvement national
des Québécoises
et Québécois**

2207, rue Fullum, Montréal
(Québec) H2K 3P1
Téléphone : 527-9891
Télécopieur : 527-9460



*Avec les hommages
du MNQ et de ses
sociétés affiliées*

La Petite-Bourgogne, quartier de labeur et de solidarité

Laurence Lambert

Ce quartier du sud-ouest de Montréal¹ était déjà connu au 17^e siècle, sous le nom de «terre de la Bourgogne». Ses collines, boisés et champs rappelaient aux colons français nostalgiques la campagne de la Bourgogne. Toutefois, ce n'est véritablement qu'au 19^e siècle que remonte son développement.

Mais les secteurs avoisinants débutent leur croissance pourtant dès 1660 avec une voie tracée entre Montréal et Lachine² (la rue Notre-Dame); Maisonneuve concède, dans Pointe Saint-Charles, des terres à Marguerite Bourgeoys; les tanneurs Lenoirs, dits Roland, suscitent la formation d'un village le long de la rue Saint-Jacques, qui prend le nom de Tanneries-des-Rolands en 1780, puis celui de Saint-Henri plus tard.

1. Délimitée entre les avenues Atwater et Guy, la rue St Antoine au nord et le Canal Lachine au sud.

2. Cette voie faisait partie du «Chemin du Roy» entre Montréal et Québec.

L'essor du 19^e siècle

L'activité commerciale de Montréal, point de transbordement et de distribution, s'intensifie peu à peu. Les marchands suscitent le creusement du Canal de Lachine afin d'amplifier le commerce. L'industrialisation se détourne du centre-ville vers les banlieues, réservoir de terrains vastes et peu coûteux. Les limites de la ville sont repoussées, les faubourgs et les villages se densifient et de nouveaux faubourgs apparaissent comme la Petite-Bourgogne et Griffintown (St-Anne) où sont juxtaposés, habitations, fabriques et entrepôts.

Le Canal Lachine, point de convergence de l'industrie

Frédéric-Auguste Quesnel, homme politique, négociant en fourrures et grand spéculateur foncier a acquis le fief de Saint-Joseph en 1800. Il avait entrevu le potentiel de ses terres pour la construction de logements destinés à la main-d'œuvre. Il profite de l'expansion industrielle en vendant des terrains.

La population augmente rapidement : les familles s'installent selon la demande de la main-d'œuvre. Des milliers d'Irlandais émigrent dans l'espoir d'une vie meilleure. Incités d'abord par le gouvernement britannique qui voyait là un moyen de fournir une main d'œuvre nécessaire à l'expansion industrielle, ils seront plus nombreux à partir de 1845 en raison de la famine qui sévit en Irlande. Ils seront jusqu'à 18 000 en 1851, alors que Montréal ne comptait que 57 700 habitants.

Les travaux du Canal, qui permet de relier le port en aval et le village de Lachine, débutent en 1821. Cinq cents travailleurs, en majorité irlandais, creusent à la pioche le canal sur 8 milles de long et 48 pieds de large. Les industries s'établissent près des voies de communications et, à partir de 1825, autour du Canal Lachine tout juste inauguré. C'est ainsi

qu'en 1834, s'installent les chantiers Augustin Cantin entre les rues Canning et Fulford (aujourd'hui Georges Vanier). En 1837, le moulin Glenora (Ogilvie) s'installe près de l'écluse Saint-Gabriel. Un service de diligence est inauguré entre Saint-Henri et Montréal en 1842. La Redpath Sugar³ construit son usine en 1854 ; une fonderie est implantée en 1857 ; elle devient la Montreal Rolling Mills en 1885 et la Stelco en 1910.

Entre 1843 et 1849, 12 heures par jour, 6 jours par semaine, pour un salaire de misère, 1600 ouvriers (en majorité irlandais) travaillent à recreuser et à prolonger le Canal.

Le gouvernement confie les travaux à des entreprises privées qui baissent le salaire à 2 schillings par jour échangeables dans leurs magasins. Une grève générale éclate le 11 juin 1843. L'armée intervient : 20 travailleurs sont tués et 30 autres blessés. C'est l'un des conflits les plus sanglants.

Le Canal est de nouveau recreusé entre 1874 et 1883. En 1877, les salaires des ouvriers du Canal sont à nouveau diminués (de 0,90 ¢ à 0,80 ¢). Trois cents ouvriers déclenchent une grève (ils exigent 1,00 \$ par jour) qui tourne à la violence, car les briseurs de grève sont payés 0,95 ¢. Joe Beef, tavernier, nourrit les grévistes. Ce sont encore 3000 ouvriers irlandais et Mohawks qui travaillent d'arrache-pied pour construire le Pont Victoria entre 1853 et 1860. Les matériaux viendront des fonderies du Canal. La St-Gabriel Hydrolic Co. aménage des lotissements industriels autour de l'écluse n° 3.

D'abord utilisé comme axe de transport, le canal devient source d'énergie hydraulique. Par la même occasion, il devient un vaste égout où les usines déversent leurs produits.

Du Village Delisle à Ste-Cunégonde

Les spéculateurs flairent les bonnes affaires. Alexandre-Maurice Delisle et William Workman achètent 78 arpents à

3. Cette usine fermera en 1980.

Quesnel en 1864. Ils divisent les terres en lots à bâtir, tracent des voies publiques et établissent même un marché. Un village commence à apparaître à l'est du village de Saint-Henri, le village Delisle. En 1876, ce village se détache de Saint-Henri et devient une municipalité à part entière : Sainte-Cunégonde.⁴ Les conseillers municipaux exemptent de taxes les industriels et les commerçants. L'industrialisation s'accélère et de nombreuses usines s'installent le long du canal et des voies ferrées. C'est ainsi qu'en 1881 Sainte-Cunégonde compte 4 849 habitants.⁵

L'industrie du chemin de fer

Le chemin de fer fait son apparition en 1847 entre Montréal et Lachine. C'est dans le quartier de la Petite-Bourgogne qu'une première gare est construite : la gare Bonaventure. Dix ans plus tard, le Grand Trunk Railway (fondé en 1853) inaugure ses ateliers à Pointe-Saint-Charles où travaillent 2000 ouvriers. La gare Windsor sera construite en 1887.

C'est à cette période que démarre le syndicalisme. Les Chevaliers du travail, organisation d'origine américaine, font leur apparition en 1882 dans le Sud-Ouest qui réunit alors les principales industries de la ville. Ils fondent en 1886 le Conseil central des métiers et du travail de Montréal. Le Conseil regroupe l'ensemble des organisations syndicales, membres ou non des Chevaliers du travail. L'organisme, lieu de revendication et de pression, permet le développement d'une conscience de classe par l'éducation et la protection de tous les travailleurs, aussi bien dans leur milieu de travail que dans leur vie quotidienne. Frappés d'interdiction par l'Église, entre 1885 et 1888, ils disparaissent en 1902.

4. Cunégonde était l'épouse de l'empereur Henri.

5. Sainte-Anne a 20 443 habitants, St-Henri 6 415 et Pointe Saint-Charles 4 506.

En 1889, la compagnie de Wagons-lits Pullman Car Palace embauche des porteurs noirs sur les lignes desservant Montréal. Ceux-ci ne résident à Montréal que de façon temporaire. Le premier groupe de travailleurs noirs (américains) qui résident en permanence à Montréal sont les « red-caps » du CPR. Ils s'établissent dans le district de Saint-Antoine à proximité des gares Windsor et Bonaventure.

Au début du 20^e siècle, Sainte-Cunégonde est en plein essor : la municipalité compte plus de 10 000 habitants ; de nombreuses industries y sont installées et des maisons ouvrières modèles sont bâties. Un hôtel de ville est inauguré en 1905, pour peu de temps car la ville est annexée à Montréal en novembre de la même année !

Le déclin et la refonte du quartier

Pourtant, à partir de 1920, le développement industriel stagne, les ferblanteries, minoteries, scieries et autres industries ferment. C'est l'érosion industrielle et sociale des quartiers du Sud-Ouest qui commence. Légèrement stoppée par la deuxième guerre mondiale ; elle devient plus importante à partir des années 60.

Les mêmes facteurs qui avaient fait la richesse du quartier jouent désormais contre lui : le transport routier, favorisé par les investissements massifs dans le réseau d'autoroutes, valorise les banlieues. L'ouverture de la voie maritime du Saint-Laurent (1959) et la fermeture du canal Lachine (1970) achèvent de vider le vieux Sud-Ouest Montréalais.

Le quartier est laissé à lui-même par les pouvoirs publics : vétusté des habitations, pauvreté des habitants, manque d'infrastructures, industries à l'abandon... À la veille de l'Expo 67, ces mêmes pouvoirs publics décident d'intervenir ; c'est la disparition pure et simple de certains secteurs du Sud-Ouest. C'est le principe de la rénovation par le bulldozer.⁶

6. C'est ainsi que de 21 381 habitants en 1951, il n'y a plus que 8 295 habitants en 1991.

Une conscientisation populaire

En 1965, la Ville de Montréal annonce un énorme projet de « rénovation urbaine » dans le quartier. On choisit de raser le quartier afin d'agrandir le centre-ville. Le quartier est rebaptisé Georges-Vanier⁷ : plus chic !⁸ La démolition massive des habitations à loyers modiques, comme l'ilôt St-Martin (4000 sont détruits – 1400 sont reconstruits), entraîne la formation de « comités de citoyens ». Les habitants alertent l'opinion publique ; des comités de citoyens protestent contre l'alternative qu'on leur propose : dépérissement de leur milieu ou rénovation-démolition-déportation.

C'est une conscientisation populaire qui s'amorce. Les groupes communautaires mis sur pied dans le Sud-Ouest influencent grandement le reste du Québec et sont même à l'origine de certaines institutions publiques.

- Les premières cliniques communautaires naissent à Pointe-Saint-Charles en 1968 et dans la Petite-Bourgogne en 1969. Elles seront à l'origine des CLSC du Québec.
- Premier jardin communautaire de Montréal (Des Seigneurs/Saint-Jacques)
- Mais aussi l'aide juridique ou le Carrefour d'éducation populaire créé en 1969.

En plus d'une conscientisation populaire, on assiste à la naissance d'organismes communautaires destinés à l'entraide de la population.

C'est ainsi qu'est fondé, entre 1969 et 1970, le centre communautaire de la Petite-Bourgogne, le centre d'éducation des adultes de la Petite-Bourgogne (CÉDA) et le Centre de santé. Ces organismes communautaires s'engagent dans

7. Georges-Phillips Vanier (1888-1967), avocat, militaire, diplomate, puis Gouverneur général du Canada de 1959 à 1967. Il a habité sur la rue des Seigneurs.

8. Le quartier restera « Georges-Vanier » jusqu'en 1986, puis reprendra le nom de Petite-Bourgogne.

la relance économique du Sud-Ouest au début des années 80. Ils basent leurs actions sur le partenariat des syndicats, du secteur communautaire, des écoles et des entreprises. Ils mettent sur pied une stratégie concertée de développement économique. Ils forcent les pouvoirs publics à investir davantage dans le quartier. Ce mouvement inspirera d'autres initiatives semblables à travers le Québec.

Quartier de cohabitation interethnique

La Petite Bourgogne est une enclave, non seulement physique puisque délimitée par le Canal et l'autoroute Ville-Marie, mais aussi culturellement et socialement. Encerclé par Saint-Henri, composé de francophones de « vieille souche »; de Pointe Saint-Charles à forte majorité anglophone, le quartier est plutôt multiethnique. Seule la pauvreté relie ces 3 secteurs du Sud-Ouest.

Le portrait social du quartier est différent de la plupart des autres quartiers montréalais :

- Quartier relativement neuf (une bonne partie des habitations date des 3 dernières décennies à la suite des démolitions massives de la Ville); il est composé de logements sociaux en majorité, puis plus récemment d'un ensemble de maisons de villes et de condominiums.
- Quartier central puisqu'il jouxte le centre-ville, il ressemble pourtant davantage à une banlieue.
- Quartier bilingue de longue date, il voit sa population allophone augmenter de façon notable.

Un contraste social

40% du secteur résidentiel est composé de HLM, soit 10% du parc de la ville.

Cette concentration de logements sociaux est l'un des problèmes du quartier: la densité élevée de pauvreté est accentuée par l'abolition, en 1982, du loyer plafond. Les

petits salariés installés depuis longtemps quittent le quartier. De nombreux logements sont alors vacants. Avec une forte présence de population noire anglophone, l'Office municipal d'habitation décide de recruter de nouveaux habitants dans Côte-des-Neiges ou Notre-Dame-de-Grâce.

Les problèmes de délinquance, de drogue, d'exclusion sociale ou de chômage s'amplifient. À la fin des années 80, le quartier est devenu l'otage des trafiquants de drogue. Un climat d'insécurité s'installe répercuté par les médias. Mais, entre temps, la reconstruction du quartier se poursuit : les usines Stelco au bord du Canal sont recyclées en condos. L'opération *10 000 logements*, lancée par la Ville de Montréal, permet de prévenir l'exode vers les banlieues en construisant condos et maisons de ville. Cet ensemble attire une clientèle de statut moyen. Aujourd'hui, les professionnels représentent un quart de la population du quartier. Entre 1986 et 1991, la population augmente de 20%, alors que dans les autres quartiers, elle a plutôt tendance à baisser ou à stagner.

La différence entre ces nouveaux propriétaires et l'importante clientèle des HLM accentue la déchirure sociale. Cette clientèle, lorsqu'elle parvient à améliorer son statut social, n'a d'autre choix que de quitter le quartier en raison de la quasi-absence de logements à prix moyens.

Le peuplement ethnique

C'est sur cette forte différenciation sociale que s'inscrit la différenciation ethnoculturelle. Le quartier est bilingue depuis longtemps et les anglophones ont toujours été très nombreux. Aujourd'hui, le nombre des francophones dépasse de peu les anglophones (3610 contre 3155, en 1991).

À l'origine Irlandais, aujourd'hui le plus gros contingent n'est plus aujourd'hui d'origine britannique. La population allophone s'est considérablement accrue : au dernier recensement, 32,5% des répondants déclaraient une origine ethnique autre que française ou britannique. En examinant

les langues parlées à la maison, il faut noter le vietnamien, puis le chinois, l'espagnol et le hongrois. Il faut aussi s'attarder sur la communauté noire qui est la première origine ethnique autre que française ou britannique.

La Petite-Bourgogne a été l'un des premiers quartiers où s'installent les populations noires. Tout d'abord d'origine américaine vers 1880, elles proviennent des Antilles après la deuxième guerre mondiale. Ce deuxième groupe diffère beaucoup : expérience nord-américaine presque absente, fortes références culturelles et souvent anglophones. Leurs origines étant fortement différentes, il est alors difficile de parler à proprement dit d'une « Communauté noire ».

LE JAZZ À MONTRÉAL

Avec les "red caps" qui travaillent pour les compagnies de chemins de fer, s'installent des clubs de jazz. Le Rockhead, sur Saint-Antoine ouvre ses portes en 1928. Il sera célèbre dans tout le Nord-Est des États-Unis. De grands noms s'y produisent : Pearl Bailey, Sammy Davis ou Louis Armstrong. Rufus Rockhead qui en était le propriétaire fut le premier Noir à obtenir un permis d'alcool dans la province.

La vie communautaire a un quartier

Le quartier offre un espace social communautaire peu banal. Il compte plus de 70 associations pour quelque 8300 habitants. Certaines de ces associations existent depuis de nombreuses années. Les premiers regroupements, au début du siècle, sont religieux : des femmes forment le Coloured Women's Club pour combattre la ségrégation des églises catholiques à leur endroit. Aux fonctions religieuses s'ajoutent des œuvres sociales et d'aide juridique. Les associations étaient, jusqu'à tout récemment, à majorité anglophone. Aussi bien d'origine britannique que noire, les plus anciennes associations ont toujours été multiculturelles. Quant aux Canadiens-Français, ils avaient plutôt tendance à se regrouper dans les églises catholiques.

À l'exception des églises de la communauté noire, les églises catholiques, jadis très impliquées, jouent aujourd'hui un rôle mineur dans les œuvres sociales. De nombreuses associations communautaires ont pris le relais. Le Cêda⁹ propose une halte garderie, des cours du soir, un service d'accueil aux immigrants, des activités de loisirs, un café, une boutique de vêtements ou encore un garde-manger.

Les clientèles sont très variées sur le plan ethnique. Certaines associations, comme Tyndale St-Georges ou Youth in Motion, desservent principalement la communauté noire. Youth in Motion propose aux adolescents de 13 à 17 ans des programmes et des services sociaux, éducatifs ou récréationnels. Le centre leur propose en plus des activités, un endroit de refuge afin d'éviter de traîner dans les rues. Quelque 500 repas sont servis par semaine grâce au support d'entreprises ou d'universités.

Un énorme travail d'adaptation a été nécessaire pour en arriver à un regroupement communautaire intéressant, compte tenu des nombreuses ethnies, des fragmentations socio-culturelles et linguistiques. Il reste cependant un effort à fournir pour une meilleure adaptation, à commencer par la langue. Plusieurs organismes sont loin d'être bilingues.

Heureusement, il existe une cohésion exceptionnelle entre les différentes associations communautaires. Depuis 1989, les intervenants (majoritairement anglophones) du Negro Community center et de la Union United Church ont commencé à établir des liens avec la communauté francophone. Une Coalition a été formée et regroupe de plus en plus d'associations qui apprennent à travailler ensemble.

La Coalition de la Petite-Bourgogne rassemble plus de 38 organismes communautaires, 14 institutions, 3 associations de résidents et 4 organismes du secteur privé. Si la dynamique communautaire a d'abord été portée par les

9. Centre d'éducation pour adultes.

associations anglophones, il faut dire que les Canadiens-Français ont joué un rôle majeur dans la Coalition.

Les intervenants se préoccupent non seulement du poids de la pauvreté et du chômage sur la population, mais aussi des problèmes familiaux et des tensions linguistiques dues particulièrement à la multiplication des clientèles ethniques.

Conclusion

Malgré les périodes difficiles qu'ait traversées le quartier tout au long de ce siècle (désindustrialisation, crise de 29, démolition massive, drogue et criminalité.), le climat social et ethnoculturel s'améliore grâce au dynamisme du réseau communautaire. Les acquis sont pourtant fragiles. La concentration de pauvreté et l'absence de logements «moyen de gamme» laissent le quartier à deux vitesses. La polarisation n'est plus entre blancs et noirs, mais entre pauvres et biens nantis.

Des projets de développement dynamisent la communauté tels la construction d'un centre sportif ou l'aménagement urbain de certains espaces publics. On s'efforce de mettre l'accent sur la sécurité avec l'implantation d'un poste de quartier et d'un rapprochement significatif entre la police et les habitants.

La Petite-Bourgogne est un quartier auquel beaucoup de ses habitants sont attachés. Le nombre grandissant de propriétaires en témoigne. Ce sentiment d'attachement est un atout du quartier, comme l'est son réseau communautaire qui n'a guère d'équivalents à Montréal. Les défis ne manquent pas. La Petite-Bourgogne a toujours su les relever.

Merci à Miriam Rouleau-Perez du journal *Vue sur la Bourgogne* pour les nombreuses informations et pistes de réflexion.

Bibliographie

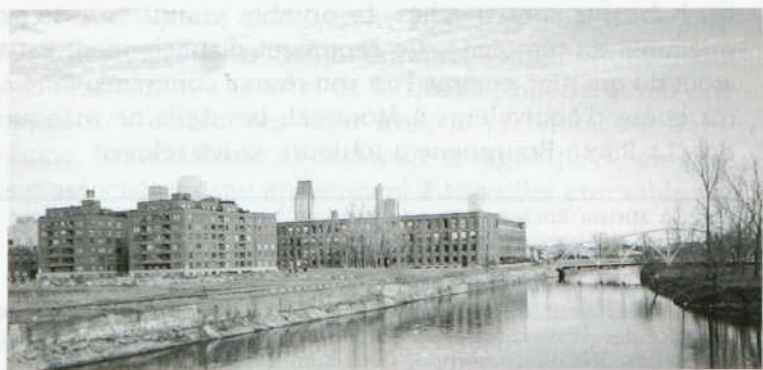
Cohabitation interethnique et vie de quartier, Annick Germain, Rapport soumis au ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, INRS-Urbanisation, Collection Études et Recherches n° 12, septembre 1995.

Les quartiers du Canal Lachine, L'Autre Montréal, Collectif d'animation urbaine, Bernard Vallée, septembre 1998.

Située sur la rue Vinet, l'ancien hôtel de ville de Sainte-Cunégonde est aujourd'hui une bibliothèque.



Le marché Atwater, construit dans les années 30 pour contrer la crise, attire de nombreux Montréalais.



Les anciens complexes industriels du Canal Lachine sont réaménagés en condominiums.

Vue du Centre ville
à partir de la rue
Saint-Antoine.

Pour construire
l'autoroute
Ville-Marie
(à gauche), la rue
a été élargie et les
habitations rasées
du côté nord.



Certaines
habitations
sur la rue
Coursol
témoignent
du riche passé
industriel du
quartier.



Le Centre communautaire pour femmes « Amitié Soleil »
offre du support aux jeunes mères. Des ateliers de couture,
d'artisanat, de français ou de nutrition sont proposés en
plus d'une halte-garderie.



Le Canal Lachine vu de l'Écluse Saint-Gabriel va subir un vaste programme de réaménagement afin de le rendre à nouveau navigable.



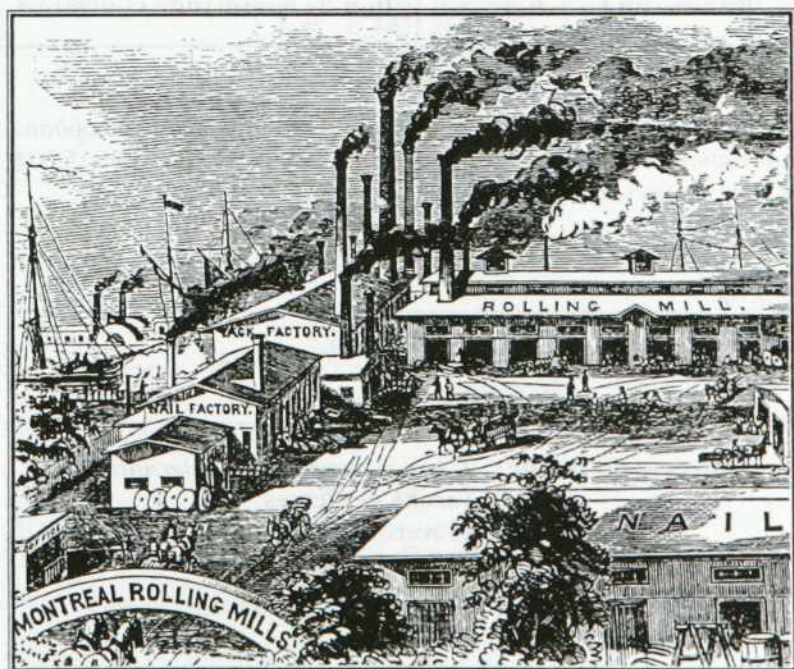
Sur la rue Ottawa se trouve le dernier Maréchal-Ferrant de Montréal



Oscar Perterson



Oliver Jones



L'Année francophone internationale édition 1999 présente le panorama de l'espace francophone le plus complet à l'heure actuelle dans toute la francophonie.

Cet ouvrage de plus de 400 pages, se divise en trois parties : Éditorial ; Pays et régions ; Idées et événements.

Pour chacun des pays traités dans la seconde partie le lecteur pourra prendre connaissance des faits marquants de l'année dans les domaines suivants : politique, économie, société, culture, sports et une bibliographie, souvent commentée, des plus importantes parutions en français dans chacun de ces pays. La troisième partie traite quant à elle des grands courants de pensée ayant animé la Francophonie ainsi que des principales organisations internationales qui y œuvrent.

Grâce à l'implication de plus de 200 collaborateurs, la plupart d'entre eux étant d'éminents universitaires bénéficiant d'une reconnaissance internationale, *L'Année francophone internationale* est un ouvrage de référence incontournable tant pour le spécialiste que pour ceux, de plus en plus nombreux, qui souhaitent une analyse sérieuse et une synthèse complète de l'actualité récente.

***L'Année francophone internationale* est disponible dans toute bonne librairie ou en retournant le bon de commande ci-dessous.**



Bon de commande

Veillez m'expédier _____ exemplaire(s) de *L'Année francophone internationale* édition 1999 au prix de 19,95 \$ chacun plus 5,00 \$ de frais de port unitaire, et taxes s'il y a lieu.

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Pays : _____

Adresse de retour : *L'Année francophone internationale*
Faculté des lettres
Université Laval
Sainte-Foy (Québec)
G1K 7P4
CANADA

S.V.P. établir votre chèque à l'ordre de *L'Année francophone internationale*.

Chronique francophone

L'Asie du Sud-Est (1)

Le Viêtnam

par

Michel Tétu

Professeur à l'Université Laval,
Directeur de *L'Année francophone internationale*

et

Réjean Beaudin

Documentaliste à *L'Année francophone internationale*

L'Asie du Sud-Est



L'Indochine regroupe trois pays qui, en raison de l'influence exercée historiquement par la France, font partie de la Francophonie. En effet, le Cambodge, le Laos et le Viêtname (ayant respectivement le cambodgien, le laotien et le vietnamien comme seule langue officielle) participent aux Sommets et à la plupart des instances de la Francophonie.

Le français continue d'y occuper une certaine place dans le domaine de l'enseignement ainsi que dans le secteur culturel (en particulier la littérature et le cinéma) et ce, même si le nombre de locuteurs ayant le français comme langue d'usage représente moins de 2%. Le VII^e Sommet qui s'est tenu à Hanoi en novembre 1997 a attiré l'attention de tous les Francophones sur la péninsule indochinoise. Il aura peut-être aidé à un supplément de francisation et permis un pas de plus vers la démocratie.

Francophonie

Les journalistes du monde entier ont pu observer que, même peu francophone, le Viêtname représente, avec le Laos et le Cambodge, en Asie du Sud-Est, un îlot de francophonie propre à favoriser les relations de commerce et de coopération avec les autres membres participants, qui ont adopté une déclaration sur la nécessité de renforcer la dimension économique de la Francophonie¹.

Sur une carte, la péninsule indochinoise forme une sorte de S. À l'extrémité supérieure, dans la vallée du fleuve Rouge, se trouve le Viêtname du Nord, un temps séparé du Sud pendant la guerre avec les États-Unis. Le Laos est situé à l'ouest, dans une région de hauts plateaux. Puis les montagnes s'abaissent brusquement vers la mer et le Viêtname s'incurve. Le Cambodge et le Viêtname du Sud forment alors la deuxième courbe du S dans le delta du Mékong qui,

1. Les articles concernant le Sommet de Hanoi ont été très nombreux en novembre et décembre 1997. Les raisons du choix de Hanoi et les conclusions du Sommet sont connues des lecteurs.

dévalant des hauts plateaux, vient se jeter dans la mer orientale, autrefois mer de Chine.

Le Viêtnam

Géographie

À l'est de la péninsule indochinoise, étiré du nord au sud sur 1 400 kilomètres, le Viêtnam, d'une superficie de 332 000 km², se compose d'une chaîne de montagnes reliant deux deltas fertiles.

Le Nord est constitué par le delta du Sông Hong (ou fleuve Rouge) et les régions montagneuses avoisinantes offrent les sommets les plus hauts (Fan Si Pan, 3 143 mètres) et les chaînes les plus escarpées (Hông Liên Sơn). Le delta du réseau Sông Hong-Thái Binh, berceau de la nation vietnamienne, constitue une plaine très fertile.

Le centre du pays est une chaîne montagneuse qui sépare le delta du fleuve Rouge (au nord) de celui du Mékong (au sud) et, par-delà la frontière, se prolonge au Laos par des cols faciles d'accès. L'étroite plaine côtière discontinue est jalonnée de quelques villes (Huê, Da Nang).

Le pays est soumis au régime des moussons avec des nuances importantes dues à la latitude et à l'altitude. Les typhons touchent surtout les côtes du centre. Celui de 1997 a été fortement médiatisé puisqu'il s'est produit peu avant le Sommet.

Les principales villes sont **Hô Chi Minh-Ville** (ex-Saïgon), **Hanoi**, la capitale, **Hai Phong**, **Da Nang**.

Le Viêtnam et la Francophonie

Le pays, présent aux Sommets de la Francophonie et à presque toutes ses instances, ne participe toutefois pas à la CONFEJES (Conférence des ministres de la Jeunesse et des

Sports) sans doute pour des raisons politiques qu'on imagine. L'AUPELF-UREF, devenue récemment l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), a joué un rôle important pour la mise sur pied de filières universitaires en français et de classes d'immersion aux niveaux primaire et secondaire. On espère que le régime politique, très dur il y a peu, mais qui s'est ouvert depuis 1994, décidera bientôt de son entière participation à la Francophonie. De nouvelles classes de français se multiplient.

La décision de tenir à Hanoi le VII^e Sommet en 1997 avait une grande valeur symbolique. L'Europe, l'Afrique et l'Amérique du Nord ont tourné leurs regards vers l'Asie du Sud-Est dont le pôle économique marque le passage du XX^e au XXI^e siècle. La Francophonie entend participer au renouveau de l'Indochine et au développement de ces trois pays qui compteront bientôt une centaine de millions d'habitants.

Population

La population vietnamienne (85%), s'est enrichie de Chinois (2%) et d'une soixantaine de minorités ou « montagnards » (khmer, cham, thaï, kmong...). Elle est aujourd'hui de 76 626 357 habitants, mais on prévoit qu'elle dépassera les 100 millions d'ici à dix ans. La langue officielle est le vietnamien mais on parle aussi les langues de minorités ethniques de même qu'un peu le français et l'anglais.

Cette population est surtout concentrée dans les deux deltas, éléments essentiels des anciennes divisions traditionnelles (Tonkin et Cochinchine) et sites des principales villes (**Hanoi** et **Haïphong** au nord, **Hô Chi Minh-Ville** au sud). Malgré le régime marxiste, on pratique les religions taoïste et bouddhiste, principalement.

Économie

On assiste depuis quelques années à une combinaison nouvelle du communisme politique et du capitalisme économique, un peu à l'exemple de la Chine. Le pays est en très forte croissance (près de 10%) depuis qu'a été lancé, en 1986, un plan de renouveau économique (*Doi Moi*) qui porte ses fruits; les investissements étrangers sont nombreux malgré la censure et les nombreux obstacles politiques à la circulation des capitaux venus de l'extérieur ou générés à l'intérieur. Étant donné les habitudes de la population, le niveau de vie et les exemples, pas toujours réussis, des ex-pays communistes qui se sont ouverts au libéralisme, on comprend la prudence du gouvernement actuel.

Le Nord dispose de riches gisements miniers: charbon, phosphates, bauxite, fer, étain, cuivre, zinc, apatite, chrome, pierres précieuses et métaux rares. Le pays a produit plus de 6 millions de tonnes de charbon en 1994 et 3 600 tonnes d'étain en 1995. La production du pétrole *offshore* (installation de forage pétrolier sous-marin, sur plateforme) a commencé au Sud. Elle était de 8,8 millions de tonnes en 1995 et plus de la moitié était exportée². L'énergie hydroélectrique contribue peu à peu à la modernisation de l'économie et à l'amélioration du niveau de vie. L'hydroélectricité se développe, avec un potentiel hydraulique considérable de 300 milliards de kWh.

L'économie vietnamienne est cependant dominée par l'agriculture. La culture du riz occupe 50% des terres et donne environ 25 millions de tonnes. On cultive aussi la patate douce et le manioc. L'hévéa, qui fournit le latex, est la première culture commerciale.

L'exploitation forestière (33,5 millions de m³ en 1993) et la pêche (1,1 M de tonnes en 1994), qui reste artisanale, sont très actives. L'élevage est encore insuffisant, même si, depuis

2. Les chiffres accessibles sont en général ceux de 1994 ou 1995.

la libéralisation de l'économie en 1986, l'élevage familial contribue à l'accroissement des revenus des ménages et permet l'amélioration qualitative de l'alimentation.

Les principales industries concernent l'agroalimentaire, les combustibles, la chimie, les matériaux de construction et le textile. En dessous de sa capacité de production, l'industrie a attiré cependant les investisseurs étrangers à l'affût d'un véritable démarrage après la levée de l'embargo américain en février 1994. Le réseau routier est dense mais en mauvais état, mal entretenu, et les voies ferrées demandent à être développées et modernisées. Quant aux communications audiovisuelles, la télévision de la République socialiste du Viêt Nam a commencé à effacer les marques de la division du pays. Hanoi et Hô Chi Minh-Ville qui, jusqu'en 1989, avaient développé chacune son programme de télévision, sont éloignées d'environ 1 800 kilomètres.

Histoire

L'Antiquité

L'histoire du Viêt Nam antique est caractérisée par l'expansion progressive en direction du sud et de l'intérieur des groupes humains qui forment aujourd'hui le fond de la population du pays et qui venaient du sud de la Chine, ainsi que par le recul vers les montagnes et les forêts des populations autochtones, liées du point de vue ethnique à d'autres races de la péninsule indochinoise et d'Indonésie.

Les plus anciens vestiges découverts au Viêt Nam révèlent un peuplement asiatique dès les temps préhistoriques. Au néolithique, dans la bassin du fleuve Rouge, l'apport des Muong, des Viêt et d'éléments chinois donne naissance à l'actuel peuple vietnamien. Au VII^e siècle av. J.-C., le delta du fleuve Rouge est peuplé mais il est généralement reconnu que des peuplades vivent tout le long de la côte sud-est de la Chine.

Vers le milieu du III^e siècle, av. J.-C., le royaume de Van Lang est conquis par les armées de An Duong, un aventurier du sud de la Chine. Dans sa lente descente vers le sud, la nation vietnamienne absorbe le royaume du Champa, situé au centre du Viêt Nam. Ce royaume est conquis par les Chinois, puis incorporé dans le royaume d'un chef militaire chinois dissident en 207 av. J.-C. Une dynastie chinoise, les Han, s'en empare en -111, et le pays viêt demeure sous la domination chinoise jusqu'en 939, alors que Ngô Quyền fonde la première dynastie nationale. Il bat les Chinois et libère le pays. Mais il meurt en 944 et son royaume s'effondre. Une période d'instabilité précède l'établissement des grandes dynasties impériales.

Les dynasties impériales

Sous les dynasties impériales des Lê antérieurs (980-1009) puis des Ly (1010-1225), le pays viêt, appelé Dai Viêt (Grand Viet) en 1054, s'organise, adopte des structures mandarinales et féodales et s'agrandit au détriment du Champa. Une nouvelle dynastie, les Tran, règne de 1225 à 1413. Sous cette dynastie, les Mongols occupent la capitale, mais ils sont repoussés en 1257 puis en 1287 et en 1368. La Chine rétablit sa domination en 1406. Toutefois la résistance s'organise rapidement et, en 1427, le rebelle Lê Loi reconquiert l'indépendance et fonde la dynastie des Lê postérieurs (1428-1789). Son plus brillant représentant, Lê Thanh Tông (1460-1497), remporte une victoire décisive sur le Champa en 1471.

Aux XVI^e et XVII^e siècles, sous les successeurs de Lê Thanh Tông, les clans seigneuriaux rivaux, Mac, Nguyễn (qui gouvernent le Sud) et Trinh (qui dominent le Nord), s'affrontent. Le catholicisme se répand grâce à l'œuvre des missions françaises et des jésuites. L'un d'eux, Alexandre de Rhodes, qui arrive en 1624 et, en 3 ans, baptise 6 500 adultes, met au point la latinisation de la langue vietnamienne (écriture quôc-ngũ), avant son expulsion en 1646. Cette occi-

dentalisation de l'écriture permettra au pays une plus grande ouverture à la modernité.

Au début du XVII^e siècle, l'Empire vietnamien absorbe une grande partie du Champa. À la même époque, les Européens (Hollandais, Anglais, Français) commencent à faire du commerce avec le pays. Tout au cours de ce siècle, la corruption, les abus des mandarins et la lourdeur des impôts provoquent des révoltes agraires. Le Vietnam connaît d'ailleurs une grave crise politique et militaire de 1771 à 1802.

Les Temps modernes

Nguyên Anh, un descendant de la maison Nguyên au Sud, rencontre Pierre Pigneau de Behaine, un évêque français en poste sur l'île Ha Tien dans le golfe de Thaïlande. Espérant utiliser son amitié avec le jeune prince pour restaurer l'influence catholique française au Vietnam, l'évêque l'aide à constituer une flotte pour renverser le pouvoir. Gia Long devient empereur en 1802 et fondateur de la dynastie Nguyên. C'est le vrai créateur du Vietnam. Il instaure une monarchie absolue et centralisée respectant les particularismes des trois ky ou régions unifiées : Tonkin (Hanoi), Annam (Hué) et Cochinchine (Saïgon). Il donne à son empire le nom de Viêt Nam.

L'esprit d'indépendance du pays, les persécutions contre les chrétiens et l'exécution de plusieurs missionnaires amènent l'intervention de Napoléon III. L'amiral Rigault de Genouilly s'empare de Saïgon en 1859. Le traité de 1862 fait de la Cochinchine une colonie française. Francis Garnier prend Hanoi en 1872. La France impose alors à l'empereur Kien Phuc d'accepter le protectorat français sur le Tonkin et l'Annam en 1883. Mais son successeur, qui avait pourtant reconnu ce protectorat par traité en 1884, fait appel à la Chine qui envoie des troupes à son secours.

Les Chinois doivent renoncer à la lutte et signer, en 1885, le traité de T'ien-tsin (Tianjin) reconnaissant l'indépendance du Viêtنام sous protectorat français.

L'empereur Ham Nghi (1884-1888) déclenche un soulèvement nationaliste, qui agitera le pays jusqu'en 1896. En 1887 est créée l'Union indochinoise englobant la Cochinchine, l'Annam, le Tonkin, le Cambodge et bientôt le Laos sous l'autorité d'un gouverneur général représentant la France. Après la création de l'Union indochinoise (1887), le gouverneur général Paul Doumer (1897-1902) impose l'administration directe.

Par la suite, pendant près de 50 ans, l'idée d'indépendance alimentée par le marxisme, le communisme et des sentiments antifrançais, va considérablement se développer. Les premiers signes du mouvement nationaliste moderne apparaissent dès le début du siècle, quand des membres de la petite noblesse instruite, conduits par Phan Boi Chau, établissent l'Association pour la modernisation du Viêtنام afin de renverser le pouvoir français et établir un État moderne basé sur une monarchie constitutionnelle. La société a sa direction au Japon, où de jeunes patriotes gagnés à la cause sont entraînés puis envoyés au Viêtنام dans le but de provoquer un soulèvement de masse.

Pendant ce temps, d'autres préfèrent introduire des réformes. Ils essaient de persuader la France de respecter sa mission civilisatrice et de réformer la société vietnamienne de l'intérieur. En 1906, des éléments progressistes fondent une nouvelle institution appelée l'École libre de Hanoi pour promouvoir les connaissances de l'Ouest. Elle est bientôt fermée par les autorités, qui craignent que ses membres ne soient incités à la rébellion.

Le groupe de Chau a un peu plus de succès. Quand échouent ses premiers efforts pour renverser le régime colonial par la force, il se tourne vers la Chine où le mouvement révolutionnaire de Sun Yat-Sen a renversé la dynastie mand-

choue en 1911. Pour gagner l'approbation de Sun, Chau réorganise son propre mouvement. Mais plusieurs révoltes sont manquées et après l'arrestation de Chau en Chine en 1914, son mouvement décline.

Après la Première Guerre mondiale, une nouvelle génération de nationalistes apparaît parmi la classe moyenne de Saïgon, où de petites factions politiques vouées à la réalisation de l'indépendance nationale sont formées au début des années 20. Cette agitation radicale subsiste après 1926, quand plusieurs des chefs sont arrêtés. Mais le mécontentement s'élève dans le pays et le Parti nationaliste vietnamien est organisé au Nord.

La guerre d'Indochine

En 1930, Ho Chi Minh fonde le Parti communiste indochinois qui déclenche des émeutes agraires (1930-31). La Grande Dépression ajoute aux troubles. Des grèves d'ouvriers, avivées par la montée du chômage, s'accroissent. Des révoltes sont fomentées par des agitateurs locaux. Les révoltes sont écrasées avec une brutale efficacité. Au cours des années suivantes, l'activité nationaliste est réduite : les groupes anticoloniaux combattent pour sa survie.

Privé de tout secours allié, l'amiral français Decoux, gouverneur de l'Indochine, ne peut s'opposer à l'invasion japonaise qui, en 1940, permet aux nationalistes annamites de proclamer la république indépendante du Viêt-nam. Après la défaite des Japonais, les troupes françaises reviennent en Indochine pour rétablir le statut d'avant-guerre mais ils se heurtent à une violente hostilité.

Bao Daï, ancien empereur d'Annam, est placé à la tête du gouvernement de Saïgon mais, malgré son prestige personnel, il ne peut réussir à imposer son autorité en face du leader communiste Ho Chi Minh. Le Front de l'indépendance du Viêt-nam (Viêt-minh), fondé en 1941, oblige Bao Daï à abdiquer. Il crée, en septembre 1945, une république

indépendante. La France reconnaît le nouvel État mais refuse d'y inclure la Cochinchine, devenue une colonie incorporée à l'Union indochinoise depuis 1887. (Elle reviendra au Viêtnam en 1949).

À la fin de la guerre, les éléments communistes, profitant du sentiment antifrançais qui s'est développé durant la guerre, établissent dans le nord du pays une république indépendante dont la capitale est Hanoi. Après la reconnaissance par la France de la République du Viêtnam comme État libre, membre de la Fédération indochinoise et de l'Union française, en mars 1946, les négociations s'engagent entre le gouvernement français et Ho Chi Minh.

Les Français qui ont établi leur quartier général à Saïgon tentent de rétablir leur emprise sur le pays comme avant la guerre. Mais la lutte ouverte pour l'indépendance commence. Le Viêt-minh refuse d'accepter l'indépendance du Viêtnam au sein de l'Union française. La guerre civile est déclenchée lorsque les Français s'allient une partie des Vietnamiens et reçoivent l'appui de certaines sectes religieuses.

Le bombardement français de Haiphong en novembre 1946 à la suite d'un conflit douanier et le coup de force du Viêt-minh à Hanoi en décembre, déclenchent la guerre d'Indochine qui durera de 1946 à 1954. Elle oppose la France au Viêt-minh (Ligue pour l'indépendance du Viêtnam). Le nouvel État indépendant du Vietnam est reconnu, en février 1950, par les États-Unis qui, après la victoire des communistes en Chine, s'inquiètent de l'appui apporté au Viêt-minh par les Chinois. Ils accroissent donc leur aide en matériel à la France.

Mais la France lointaine ne peut faire contrepoids à l'aide que les rebelles reçoivent de la Chine et de la Russie. Elle est conduite finalement à capituler après la prise de Diên Biên Phu en 1954 par le général Giap. Un accord est signé à Genève. Le pays est alors partagé en deux, suivant le 17^e parallèle: le Viêtnam du Nord, une République démoc-

cratique étroitement alliée à l'URSS et à la Chine, sous l'influence du parti communiste du Viet-minh; le Viêt-nam du Sud, rallié aux Occidentaux. Cette paix, non signée par les États-Unis, met fin à la présence française. Les communistes obtiennent un peu plus de la moitié du Viêt-nam, soit la partie nord qui devient la République démocratique du Viêt-nam avec Hanoi pour capitale. Le Viêt-nam du Sud, le Laos et le Cambodge deviennent des États indépendants. Mais Washington désapprouve la déclaration finale et met en garde contre une reprise de l'agression communiste.

La guerre avec les États-Unis

Le Viêt-nam du Sud ne cesse dorénavant d'être le théâtre de troubles intérieurs et d'une guerre de guérillas menée par les partisans du Viet-công, dirigés depuis Hanoi. Pour faire face à cette situation, Ngo Dinh Diem, premier ministre depuis 1954, après avoir déposé le chef de l'État, en 1955, proclame une république du Viêt-nam dont il est élu président. Il reçoit de l'aide étrangère, surtout des États-Unis. Mais il gouverne de façon autoritaire tout en dépendant de plus en plus des États-Unis. Un conflit religieux vient compliquer la situation puisque la famille Ngo est catholique romaine alors que la population est majoritairement bouddhiste.

Les communistes rallient les opposants au régime au sein du Viêt-công en 1956. Le 20 décembre 1960 est créé le Front national de libération du Sud-Viêt-nam (FNL), qui déclenche la guérilla contre le régime de Saïgon. L'impopularité croissante de la famille Ngo aboutit, en novembre 1963, à un coup d'État sanglant, où Diem et l'un de ses frères sont assassinés. Le Régime est remplacé par une junte militaire qui n'arrivera pas à s'imposer.

Au cours de l'été 1964, des patrouilleurs nord-vietnamiens attaquent des torpilleurs américains qui croisent à 60 milles au large des côtes. Les États-Unis usent de représailles et leur aviation bombarde des bases navales du

Viêtnam du Nord. En 1965, les bombardements aériens sur le Nord ne cessent de s'amplifier jusqu'en 1968 (les troupes atteignent alors 530 000 hommes).

Nguyên Van Thiêu, au pouvoir à partir de 1967, reçoit le soutien du président Nixon. Mais le Viet-công et les Nord-Viêtnamiens déclenchent l'offensive du Têt, en janvier 1968, contre les grandes villes du Sud. Des pourparlers à Paris en mai amènent l'arrêt total des bombardements sur le Viêtnam du Nord en octobre. Le président Nixon (1969), ordonne la reprise des bombardements aériens et le blocus des ports nord-viêtnamiens (1972). En avril 1975, Saïgon tombe aux mains des communistes qui soumettent le Sud, tandis que les soldats américains sont évacués.

Quelques chiffres sur la guerre avec les États-Unis

Selon les statistiques américaines, 13 millions de tonnes de bombes ont été déversées entre 1962 et 1975 sur l'ensemble du Viêtnam. Les 72 millions de litres de défoliants utilisés ont ravagé 16% du territoire. Les pertes militaires sont évaluées à 1,2 million de tués, 1,1 million de blessés et 300 000 combattants disparus. Les pertes civiles comptent 2,45 millions de tués, 3 millions d'invalides de guerre et 50 000 enfants souffrant de malformations dues aux défoliants. Selon le régime de Hanoi, ce bilan est une estimation «incomplète»; il ne couvrirait que la période 1954-1975.

Le Viêtnam réunifié

L'histoire récente, plus simple, est peut-être moins connue que celle des guerres avec les Occidentaux, popularisées par des films à succès. Le pays, officiellement réunifié en juillet 1976, devient la République socialiste du Viêtnam, capitale Hanoi. Saïgon, la métropole, devient Ho Chi Minh-Ville. Ses institutions (constitution de 1980, modifiée en 1992), prolongent celles de l'ancien Viêtnam du Nord (pouvoir du parti communiste, gestion par l'État en principe

soumise au contrôle de l'Assemblée nationale élue au suffrage universel sans l'existence de partis d'opposition, et maintien du principe de la dictature du prolétariat).

Le Viêtnam est admis comme membre de l'ONU en 1977, mais il continue jusqu'en 1994 de subir l'embargo américain en raison d'un contentieux sur les militaires disparus en opérations. En 1979, après un conflit de deux ans, il participe à la chute du régime des Khmers rouges. Il retire ses troupes de ce pays en 1989.

VIËTNAM - EN BREF

Domination chinoise séculaire.

L'empereur Gia-Long (1802-1820) créateur du Viêtnam par l'unification des trois Ky : Tonkin (Hanoi), Annam (Huê), Cochinchine (Saïgon).

1859-1945 Domination française, de la prise de Saïgon (1859) à la Seconde Guerre mondiale.

1941 Création du mouvement Viêt-minh par Hồ Chi Minh.

1946-1954 Guerre d'Indochine.

1954 Victoire sur l'armée française à Diên Biên Phu du général Giap. Accords de Genève : partition du pays, au nord et au sud du 17° parallèle.

1965-1975 Guerre du Viêtnam entre le Nord (communiste) et le Sud (soutenu par les Américains).

1975 (avril) Prise de Saïgon qui devient Hồ Chi Minh-Ville.

1976 Le Viêtnam réuni devient une république socialiste.

1986-1987 Début des réformes économiques (Le *Doi Moi* et loi sur l'investissement étranger).

1991 (juin) Le PC rejette le pluralisme mais s'ouvre à l'économie de marché et désigne Do Muoi comme secrétaire général.

1992 (août) La nouvelle constitution adopte l'économie de marché dans le cadre socialiste.

1994 (3 février) Levée de l'embargo américain (1964-1994)

1995 (juillet) Entrée à l'ANSEA (Associations des nations du Sud-Est asiatique).

1997 (sept.) Trần Duc Luong élu président. Phan Van Khai premier ministre.

1997 (nov.) VII^e Sommet de la Francophonie à Hanoi.

En 1986, un virage est décidé par le gouvernement, le *Doi Moi* (Renouveau), très perceptible sur le plan économique. En juin 1991, le PC adopte l'orientation vers l'économie de marché et désigne Do Muoi comme secrétaire général. Des relations en principe cordiales sont reprises avec la Chine qui a tenté d'envahir le Viêtnam en 1971, mais sans qu'ait pu être réglé un grave contentieux de frontières maritimes entre les deux pays.

En août 1992, la nouvelle constitution introduit officiellement l'économie de marché dans le cadre socialiste. Le 3 février 1994 est levé l'embargo américain (1964-1994). En juillet 1995, le pays entre à l'ASEAN-ANSEA (Association des nations du Sud-Est asiatique). Il connaît depuis une forte croissance.

Où en est le Viêtnam ?

On aura compris que le pays, aux prises avec des guerres séculaires occasionnées par la Chine, s'est davantage aligné sur le marxisme orthodoxe de Moscou plutôt que sur celui de Pékin. Lorsque l'URSS est démantelée en 1992 et que l'empire qu'avait créé Staline commence à s'effriter, le Viêtnam se trouve isolé. Il accepte bien de se rapprocher un peu de Pékin, mais préfère remettre en question toute son orientation, se réconciliant avec ses anciens colonisateurs français et américains.

Pour l'observateur étranger, les changements décidés en 1986 et réalisés surtout depuis 1994 restent très lents, beaucoup trop lents. La direction du parti est toujours omniprésente, les prisons sont remplies, la censure intervient régulièrement, l'économie de marché n'entre que peu à peu. Mais à bien considérer la situation et la mentalité orientale, tout cela est très compréhensible. Un seul exemple suffira. Qu'on considère seulement l'encombrement de Hanoi par les cyclo-pousse et même encore par les pousse-pousse. Imaginons un instant que d'un coup les automobiles se mul-

tiplient : la circulation deviendrait alors strictement impossible. La ville éclaterait brusquement, on devrait démolir partout pour reconstruire en catastrophe de larges rues avec des buildings à l'américaine. Que deviendraient la société vietnamienne et sa culture dont tout le pays est fier ? Le Viêt Nam a défait tour à tour les Chinois, les Français et les Américains. Il est sûr de lui, persuadé qu'il faut compter avec le temps pour gagner, changer sans doute, évoluer, mais tout en restant lui-même.

Il faut recommander au lecteur de voir – ou de revoir s'il l'a déjà vu – le magnifique film de Tran Anh Hung *L'odeur de la papaye verte* (1993) pour comprendre la société vietnamienne et ensuite voir *Cyclo*, du même réalisateur, (1995) qui juge l'évolution de Ho Chi Minh-Ville aujourd'hui. On comprendra beaucoup de la philosophie politique vietnamienne, du niveau de vie très faible qui entraîne une vie quotidienne très dure, mais aussi des raisons d'espérer dans une évolution maintenue volontairement à un rythme approprié à celui de l'Asie du Sud-Est.

Quelles perspectives pour la francophonie ?

Si l'on cherche les écrivains francophones, on en trouvera peu depuis la fin de la guerre d'Indochine. Le romancier Phan Dui Kiem fut célèbre compagnon de Georges Pompidou et de L. S. Senghor à l'École normale supérieure. Un ancien ministre, Cù Huy Càn, vice-président du Conseil national des arts et des lettres, représente son pays au Haut Conseil de la Francophonie. Il est poète, il célèbre le courage de ses compatriotes dans un paysage dominé par la nature et les éléments perçus dans une perspective humaniste. L'eau surtout, celle des rizières et celle des grands fleuves, est omniprésente.

Mais la littérature s'écrit aujourd'hui, à de rares exceptions près, en vietnamien. Elle n'en est pas moins belle, prolongeant toujours la grande littérature classique du XVIII^e

siècle vietnamien, elle-même héritière des siècles précédents (L'Académie royale de littérature remonte à 1490, soit deux ans avant la découverte de l'Amérique).

*Le fleuve au gré des flots déroule la tristesse.
La barque suit rapide, les courants parallèles.
La barque fuit, l'eau vient : chagrin de tous côtés
Une branche de bois mort dérive en détresse. (...)
De grands cumulus glissent, dessinent des cimes d'argent.
Penchant l'aile l'oiseau fait choir le crépuscule
La nostalgie au fil de la marée ondule.
Sans fumée vespérale naît bien le souvenir.³*

On recommandera au lecteur, s'il peut le trouver en bibliothèque, le très beau livre écrit en français et bien illustré de l'écrivain et chercheur Hûu Ngoc, *Esquisses pour un portrait de la culture vietnamienne*, publié à Hanoi aux Éditions Thé Giôi en 1997, 590 pages. Cet ouvrage de grand format est un livre de collection qui, malheureusement, est mal diffusé hors du Viêt Nam mais qui est le plus à même de faire sentir la finesse en même temps que la robustesse de la culture vietnamienne. ♦

3. Extrait du poème «Fleuve immense», tiré de l'ouvrage *Marées de la mer orientale* de Cù Huy Cãn (traduit du vietnamien par Paul Schneider), Éd. Orphée - La Différence.

Lectures

NOUS AVONS REÇU :



Elizabeth H. Armstrong

Le Québec et la crise de la conscription, 1917-1918, VLB, 1998, 298 p.



Roland Arpin

Le Musée de la Civilisation, Une histoire d'amour, Fides, 1998, 175 p.



Claude Beauregard,

Guerre et censure au Canada, 1939-1945, Septentrion, 1998, 196 p.



Chantal Bouchard,

La langue et le nombril, Histoire d'une obsession québécoise, Fides, 303 p.














Isabelle Bouchard,














Il y eut un soir, il y eut un matin, Histoire de la cathédrale de Saint-Hyacinthe, Éditions de la Paix, 1998, 348 p.






















Émile Boudreau

Un enfant de la grande dépression, Lanctôt Éditeur, 1998, 390 p.

-  **Georges Dor**
Les qui qui et les que que ou le français torturé à la télé, Lanctôt Éditeur, 1998, 147 p.
-  **Martin Doré et Jean-Pierre Duquette**
Jean-Ethier Blais, Dictionnaire de lui-même, Essais sur l'œuvre, Fides, 1998, 324 p.
-  **Jean-Marc Brunet,**
La Tête à Papineau, Drame historique en sept scènes présentant les tractations politiques ayant mené aux événements de 1837, Théâtre, Éditions Varia, 1998, 120 p.
-  **Gregory Baum,**
Le nationalisme, perspectives éthiques et religieuses, Bellarmin, 1998, 196 p.
-  **Raymond Beaudry, Hugues Dionne**
En quête d'une communauté locale, Éditions Trois-Pistoles, 1998, 244 p.
-  **Yves Bélanger,**
Québec Inc., l'entreprise québécoise à la croisée des chemins, HMH, 1998, 202 p.
-  **Gérard Bouchard, John A. Dickinson, Joseph Goy (sous la direction de,)**
Les exclus de la terre en France et au Québec XVII^e-XX^e siècles, Septentrion, 1998, 336 p.
-  **Gaston Cholette,**
La coopération économique franco-québécoise, de 1961 à 1997, Presses de l'Université Laval, 1998, 375 p.
-  **Robert Comeau, Bernard Dionne,**
A propos de l'Histoire nationale, Éditions du Septentrion, 1998, 160 p.
-  **André Côté**
Joseph-Michel Cadet, 1719-1781, Négociant et munitionnaire du roi en Nouvelle-France, Septentrion, 1998, 361 p.
-  **Roch Côté,**
Québec 1999, Fides-Le Devoir, 1998, 399 p.

-  **André d'Allemagne**
Le presque pays, Lancôt Éditeur, 1998, 99 p.
-  **Léon Dion,**
La révolution déroutée, 1960-1976, Boréal, 1998, 324 p.
-  **Jean Forest**
Chronologie du Québécois, Triptyque, 1998, 376 p.
-  **Louis Fournier**
FLQ, Histoire d'un mouvement clandestin, Lancôt Éditeur, 1998, 533 p.
-  **Aimé Gagné,**
Le français au-delà des mots, Un cheminement linguistique, Éditions Varia, 1998, 342 p.
-  **Jacques Genest**
Un idéal, une vie, Presses de l'Université Laval, 1998, 221 p.
-  **Jacques Grand'Maison**
Au nom de la conscience, une volée de bois vert, Fides, 1998, 57 p.
-  **Patrice Groulx,**
Pièges de la mémoire, Dollard des Ormeaux, les Amérindiens et nous, Éditions Vents d'Ouest, collection Asticou, 1998, 454 p.
-  **Daniel Jacoby**
Le Protecteur du citoyen, Éditions Trois-Pistoles, 1998, 368 p.
-  **Daniel Jacques**
Nationalisme et modernité, Boréal, 1998, 268 p.
-  **Jacques Keable**
Le monde selon Marcel Pepin, Lancôt Éditeur, 1998, 340 p.
-  **Robert Lahaise,**
Une histoire du Québec par sa littérature, 1914-1939, Guérin, 1998, 767 p.
-  **Pierre Lambert**
Les anciennes diligences du Québec, Septentrion, 1998, 193 p.

-  **Serge Lambert et Eugen Kedl**
Le Cœur-du-Québec, La Mauricie et le Centre-du-Québec, Éditions GID/Les publications du Québec, 1998, 271 p.
-  **Michel Lapierre,**
La Vénus québécoise avec ou sans fourrure, Stanké, 1998, 229 p.
-  **Robert Larin**
Brève histoire des protestants en Nouvelle-France et au Québec (XVII^e – XIX^e siècles), Éditions de la Paix, 1998, 206 p.
-  **Victor Lévy-Beaulieu,**
Québec Ostinato, Éditions Trois-Pistoles, 1998, 130 p.
Les contes québécois, Éditions Trois-Pistoles, 1998, 149 p.
-  **Jean-Paul Marchand,**
Conspiration? Les anglophones veulent-ils éliminer le français du Canada?, Stanké, 1997, 235 p.
-  **Denis Monière,**
Votez pour moi, Une histoire politique du Québec moderne à travers la publicité électorale, Fides, 1998, 246 p.
-  **Claude Morin,**
La dérive d'Ottawa, Catalogue commenté des stratégies, tactiques et manœuvres fédérales, Boréal, 1998, 120 p.
-  **Lucie K. Morisset**
Arvida, Cité industrielle, Une épopée urbaine en Amérique, Septentrion, 1998, 251 p.
-  **Amédée Papineau**
Journal d'un fils de la liberté, 1838-1855, Septentrion, 1998, 962 p.
Souvenirs de jeunesse, 1822-1837, Les Cahiers du Septentrion, 1998, 134 p.
-  **Jacques Parizeau**
Le Québec et la mondialisation. Une bouteille à la mer?, VLB Éditeur, 1998, 48 p.
-  **Marc-Urbain Proulx, (sous la direction de)**
Une région dans la turbulence, Presses de l'Université du Québec, 1998, 239 p.

-  **Ronald Rudin,**
Faire de l'histoire au Québec, Septentrion, 1998, 278 p.
-  **John Saul**
Réflexions d'un frère siamois, Le Canada à l'aube du XXI^e siècle, Boréal, 1998, 528 p.
-  **Michel Sarra-Bournet,**
Le pays de tous les Québécois, Diversité culturelle et souveraineté, VLB éditeur, 1998, 254 p.
-  **Daniel St-Arnaud**
Pierre Millet en Iroquoisie au XVII^e siècle – Le sachem portait une soutane, Septentrion, 1998, 203 p.
-  **Carolle Simard**
La place de l'autre, Fonctionnaires et immigrants au Québec, Fides, 1998, 171 p.
-  **Marcel Trudel,**
Le terrier du Saint-Laurent en 1674, Tomes 1 et 2, Éditions du Méridien, 1998, 912 p.
-  **Pierre Vadeboncœur,**
Qui est le chevalier?, Léméac, 1998, 89 p.
-  **Pierre Vennat,**
Les héros oubliés, L'histoire inédite des militaires canadiens-français de la Deuxième Guerre mondiale, Tomes 1, 2 et 3, Éditions du Méridien, 1997.

**BIJOUTERIE
EMBLÉMATIQUE**

C. Lamond & Fils Ltée
Robert Bourget, Président

125, rue Alfred
St-Gabriel-de-Brandon
(Québec) J0K 2N0
Tél. : 1 800 567-9771

ASSURANCES

**Poitras, Larue &
Rondeau Inc.**

Courtier d'assurances
3925, rue Rachel Est, bur. 200
Montréal H1X 3G8
Tél. : (514) 899-5377

*Avec les employé(e)s de la SAQ,
la vente aux mineurs, c'est non!
Mais la souveraineté, c'est oui!*



Syndicat des employé(e)s de magasins et de bureaux de la SAQ
1065, rue St-Denis, Montréal H2X 3J3 • Téléphone: (514) 849-7754
extérieur de Montréal 1-800-361-8427 • Télécopieur:(514) 849-7914

Jean-Nicolas Brousseau
Conseiller en placements

Tassé & Associés, Limitée

630, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 1200
Montréal (Québec) H3B 1S6 Tél. : (514) 879-3900

TRANSLATEX⁺
Communications⁺

RÉDACTION • RÉVISION • TRADUCTION

Claude Ghanimé

1669, rue Cartier, Longueuil (Québec) J4K 4E2
Téléphone : (450) 463-0204 • Télécopieur : (450) 463-0227

Comptes rendus de lecture

Qu'arrivera-t-il le jour de l'indépendance ?



Pierre Pelletier,

L'attentat, Montréal, Québec-Amérique, 1998, 163p.



Steven Gambier,

Trois jours en juin, Montréal, Libre expression,
1998, 355p.

Les romans de politique fiction ne sont pas monnaie courante au Québec et au Canada. Les pays à faible intensité historique ou qui jouent un rôle secondaire sur l'échiquier mondial inspirent rarement des scénarios politiques captivants. Les Ludlum, Le Carré et autres, en plus de leur génie inventif, ont besoin d'un cadre historique pour donner de la crédibilité à leur héros et inventer des intrigues plausibles.

Mais, depuis le référendum de 1995, l'éventualité de l'accession du Québec à l'indépendance semble avoir stimulé

l'inspiration des romanciers. Deux auteurs de politique fiction ont choisi d'imaginer ce qui pourrait se passer dans les semaines précédant la déclaration de l'indépendance du Québec, ce qui est une façon comme une autre de reconnaître que le Québec a peut-être atteint un point de non-retour. Pierre Pelletier dans L'attentat et Steven Gambier dans Trois jours en juin mettent en scène les tactiques employées par les services secrets canadiens pour déstabiliser le gouvernement québécois et mettre en échec la proclamation de l'indépendance. Ils posent implicitement la question de la défense d'un Québec indépendant et peuvent stimuler la réflexion sur les moyens d'autodéfense que les Québécois devront mettre en œuvre s'ils veulent exercer leur droit à la souveraineté.

Pierre Pelletier situe son intrigue dans un proche futur, à une époque où les Bouchard et Chrétien ne sont plus à l'avant-scène politique. Le Parti québécois est alors dirigé par une femme d'ascendance irlandaise dont la sœur est conseillère politique du premier ministre canadien, qui est lui-même d'ascendance canadienne-française. L'auteur veut ainsi illustrer l'effet des clivages politiques sur les relations familiales et le caractère non ethnique du combat québécois. La mise en situation de la conjoncture politique est réaliste, mais l'auteur, au début surtout, se complaît dans des descriptions trop longues qui ralentissent le rythme de l'action. Heureusement, passé les soixante premières pages, on entre dans le vif de la conspiration et le lecteur est tenu en haleine jusqu'à la fin.

Un troisième référendum se profile à l'horizon, il doit avoir lieu le lendemain de la fête nationale et les conditions gagnantes sont réunies. Comme cela s'est passé depuis 1995, les mandarins fédéraux et les dirigeants politiques canadiens paniquent et imaginent un plan de déstabilisation du gouvernement québécois. Il s'agit d'organiser une campagne de désinformation pour traîner le Québec dans la boue et faire passer le gouvernement québécois comme étant « aussi dangereux pour la démocratie que la bande à Pol Pot. » (p. 68)

L'auteur pousse simplement à sa conclusion logique le plan B mis à l'avant par le ministre Dion.

Le bureau du premier ministre canadien confie à un cadre supérieur de la GRC l'organisation de missions terroristes en territoire québécois. Pour donner de la crédibilité à un mouvement terroriste fictif qu'elle a inventé, la GRC met des bombes à Montréal, publie des communiqués dramatiques et va même jusqu'à organiser un simulacre d'attentat contre le premier ministre canadien. Le responsable de l'opération, l'agent Boucher, en digne émule de S. Dion, explique ainsi le but de l'opération « Il suffit qu'on leur fasse assez peur avec des menaces de violence pour qu'ils viennent s'abriter dans le giron fédéral » (p. 189).

Parallèlement, au Québec, d'anciens militaires canadiens s'organisent discrètement pour déjouer ces manœuvres et permettre au Québec de s'exprimer librement sur le choix de son avenir politique. La perspicacité des enquêteurs de la Sûreté du Québec et le sursaut de conscience démocratique de certains Canadiens anglais feront échouer le plan machiavélique d'Ottawa et le Québec deviendra indépendant. Mais je ne vous dis pas comment. À vous de le découvrir. Vous ne serez pas déçus.

Le livre de Steven Gambier, dont le nom a des allures de pseudonyme, est plus complexe et d'une écriture plus haletante que le précédent. S'y entremêlant l'intrigue romanesque et l'intrigue politique que l'auteur tisse en s'inspirant du Livre blanc publié par le ministre de la Défense du Canada, David Collenette. Celui-ci écrivait en 1994 : « ...un pays dont on ne considère pas qu'il mérite d'être défendu ne mérite pas d'exister ». Le roman raconte comment le Canada s'y prendra pour faire échouer la proclamation de l'indépendance du Québec prévue le 24 juin.

Les Québécois ont voté à 52% pour l'indépendance. Le gouvernement canadien depuis des mois négocie avec le gouvernement du Québec les modalités de passation des

pouvoirs. Mais les autorités canadiennes, derrière le simulacre des négociations, ont préparé l'opération Phips qui vise à utiliser la force pour empêcher la naissance du nouveau pays. Une frégate quitte Halifax dans le plus grand secret, le 21 juin, pour prendre position devant Québec et appuyer une occupation militaire de la Vieille capitale. Cette opération sera couverte le moment venu par la proclamation de la Loi sur les mesures de guerre.

Pendant ce temps, le gouvernement indépendantiste est divisé sur les mesures à prendre. Le premier ministre, supposément souverainiste, est une taupe à la solde d'Ottawa et il tente de paralyser ceux qui voudraient organiser la riposte. La perspicacité, l'ingéniosité et la détermination d'un haut fonctionnaire, Marc Simard, sous-ministre aux Transports, viendra mêler les cartes. Il mettra en place une stratégie de résistance pour le moins originale et ce seront finalement les chasse-neige qui arrêteront les blindés canadiens.

Le dénouement de l'intrigue, tout en étant moins optimiste que celui du roman de Pelletier, est inattendu. Le Québec deviendra certes indépendant, mais il ne pourra pas faire l'économie d'une guerre civile et il perdra une partie de son territoire. Le Canada perdra aussi au jeu, car les Américains s'approprièrent une partie du territoire pour contrôler les Grands lacs.

Les romans de politique fiction permettent d'aborder des sujets délicats et d'imaginer des scénarios plus ou moins réalistes. Il ne faut pas leur attribuer de vertu prédictive, mais ils attirent l'attention sur certains problèmes ou lacunes qu'on ne peut évoquer explicitement comme le non-respect de la démocratie par les fédéralistes canadiens, la naïveté des dirigeants souverainistes et leur insouciance vis-à-vis les moyens à prendre afin d'assurer la défense d'un Québec souverain

Denis Monière



Pierre-André Julien,

Le développement régional. Les éditions de IQRC,
coll. Diagnostic, Québec 1997

Pierre-André Julien est un spécialiste réputé et titulaire de la Chaire Bombardier en gestion du changement technologique dans les PME à l'Université du Québec aux Trois-Rivières. Ses travaux font autorité. Il démontre dans ce petit ouvrage un talent certain pour la vulgarisation des idées et la création des liens entre le monde académique et les collectivités qui le soutiennent.

L'ouvrage dresse une synthèse très réussie des diverses perspectives sur le développement régional. Son sous-titre, *Comment multiplier les Beauce au Québec*, pourrait peut-être porter à confusion. L'ouvrage ne dresse ni recette ni voie royale; il ouvre des perspectives et appelle à une plus grande rigueur dans l'action comme dans la pensée. C'est, du reste, en prenant un appui ferme et explicite sur la puissance du savoir et sur le rôle clé de la connaissance et de l'apprentissage dans le processus de développement que Pierre-André Julien entreprend de faire un tour d'horizon de la problématique du développement régional. Sa perspective, pourrait-on dire, est d'abord et avant tout culturaliste en ce sens qu'il accorde aux idées le rôle déterminant dans la structuration des catégories économiques et des forces du marché.

Le développement, tel qu'il est abordé dans ce livre, Julien le définit comme «la capacité d'un pays ou d'une région non seulement à répondre aux différents besoins du plus grand nombre de ses habitants, mais aussi à respecter et valoriser ses possibilités présentes et futures.» (p.9). Avec raison, il insiste pour le distinguer de la simple croissance économique et le situer dans une perspective nettement plus qualitative. «L'élément clé du développement est la *création d'un surplus* et son *accumulation* par la suite, permettant non seulement de répondre aux besoins essentiels,

comme la nourriture et le logement, mais aussi d'investir afin d'améliorer la production de ces biens et ainsi de dégager du temps pour la communauté afin de satisfaire ses autres besoins socioculturels ou de repos, tout en respectant l'environnement pour les générations futures.» (pp.9-10).

Ce développement peut prendre différentes formes selon les périodes historiques et la diversité des cultures. C'est dire qu'il n'existe pas un modèle unique de développement même si la recherche et l'histoire permettent de repérer certaines conditions, les unes nécessaires, d'autres suffisantes, pour que se réalise l'accumulation qui puisse «être *convertie en savoir* et ainsi en *création de nouvelles combinaisons* afin de consolider et d'améliorer l'accumulation en cours» (p.12). Pour agir sur ces conditions, pour accélérer le développement, différentes stratégies sont possibles. C'est à les mettre en lumière selon les particularités des régions que Julien veut consacrer son travail.

Les définitions préliminaires établies, un fait mérite d'abord d'être mis en évidence. Contrairement à ce qu'on a longtemps cru. Le développement global ne profite pas à toutes les régions d'une économie nationale, il ne se répartit pas spontanément de façon égalitaire entre les régions. Ces dernières sont des acteurs de leur propre développement qui, en large partie, relève de caractéristiques qui leur sont propres, des caractéristiques qui ont d'autant plus de chances de s'avérer fructueuses qu'elles pourront prendre appui sur des conditions favorables mises en place à l'échelle de tout le Québec, à l'échelle nationale.

Dressant le portrait des disparités régionales au Québec à partir d'un ensemble d'indicateurs et comparé selon un indice complexe de développement, Pierre-André Julien met bien en lumière la très forte hétérogénéité du Québec des régions, dont le dynamisme varie énormément, non seulement d'une région à l'autre mais également – et bien souvent de manière fort contrastée – entre deux secteurs d'une même région. Pour penser cette hétérogénéité, pour mettre

de l'ordre dans les facteurs explicatifs, il passe ensuite en revue les différentes théories «classiques» du développement régional, celles qui, en gros, ont inspiré la mise en place de certaines conditions nécessaires au développement mais dont les limites ont fait émerger, plus récemment, d'autres modèles.

Faisant la synthèse critique de ces théories récentes, notamment de celle dite du développement «par le bas», autonome l'exposé procède à la mise en place de la thèse centrale de l'ouvrage». Il ne suffit pas de décrire comment rendre l'environnement favorable ou quelles sont les entreprises souhaitables au développement; il faut de plus discuter du comportement de ces acteurs, notamment de leur capacité à produire de l'innovation, donc des possibilités de se distinguer face à la concurrence nationale et internationale.» (p.16). Prenant appui sur les thèses du philosophe Jürgen Habermas, Julien soutient que les entrepreneurs et les entreprises innovantes se multiplient par l'intermédiaire d'un mécanisme qui peut fort bien être décrit aussi bien qu'instrumenté, l'intercommunication.

Pour les lecteurs moins familiers avec la recherche de pointe dans le domaine, c'est la partie de l'ouvrage la plus captivante, la plus riche de perspectives nouvelles. Julien fait une excellente présentation de la critique du libéralisme économique, expose d'une manière claire et éminemment synthétique les principales lacunes de l'approche néolibérale qui nous est répercutée par toutes les instances médiatiques et de propagande. On trouvera dans les pages 83 à 85, bien décrits, les six grands concepts du paradigme de l'agir communication de Habermas auquel souscrit Julien avec autant de rigueur que d'enthousiasme. En gros, la théorie soutient que le développement, loin de relever de la seule main invisible du marché et de la somme des initiatives individuelles définies par le strict intérêt privé, relève d'abord et avant tout d'un processus social et de mécanismes requérant l'apprentissage collectif.

« La théorie de l'agir communicationnel explique que le changement est provoqué d'abord par la multiplication d'idées « dans l'air » sur un territoire et par la multiplication et la mise en relation des ressources avec les entrepreneurs potentiels pour leur permettre d'appliquer ces idées dans les entreprises. C'est-à-dire que le fait d'échanger de l'information nouvelle entre plusieurs acteurs, qui s'appuient plus ou moins implicitement les uns sur les autres, change celui qui apporte cette information du fait qu'il doit l'adapter à son interlocuteur et qu'il peut réagir en fonction de ce que ce dernier fera par la suite. L'information change aussi l'interlocuteur qui la reçoit et qui en saisit possiblement des idées nouvelles ou une occasion pour agir. L'intercommunication favorise ainsi la coordination des actions, la *contagion* chez les acteurs, ce qui facilite la création ou la croissance de chaque entreprise et, par le fait même, la croissance générale. » Plus l'information qui circule sera riche, porteuse de messages nouveaux et de ressources pour les mener à bien, plus nombreux seront les entrepreneurs et les projets.

Analysant les divers types d'information et les conditions et les réseaux dans lesquels elle circule, Julien pose comme l'enjeu clé l'appropriation – par les régions, par les réseaux propres à chacune des régions – de l'information « riche ». « ...c'est l'information qui ouvre des occasions sur le marché si elle est saisie à temps et qui offre des possibilités de changement assez importantes pour que les entreprises et les régions dans leur recherche d'une distinction efficace vis-à-vis des marchés nationaux et internationaux. » (p.92) Cette information est produite et circule dans divers réseaux spécialisés et dans divers contextes. Les entreprises de services aux entreprises ainsi que les universités et les centres de recherche y jouent un rôle stratégique. D'où l'importance pour les régions de définir des liens riches non seulement avec les institutions locales (universités, cegeps, centres de recherche) mais aussi avec la métropole pour s'assurer d'une « veille informationnelle » de qualité. Cette veille peut et doit être effectuée par des acteurs qui agissent comme de véri-

tables courtiers en information, plus leurs relations seront intenses et plus leurs réseaux seront intégrés en système, plus performante sera la région.

L'ouvrage se termine sur une revue des obstacles et résistances à lever pour permettre à chaque région de se placer en meilleur contrôle des leviers de son développement. On y trouvera l'essentiel de ce qui devrait nourrir les débats et inspirer les actions dans chacune des régions du Québec. Ce petit ouvrage touffu devrait circuler largement ; il est en lui-même un excellent outil de développement. Il mérite une lecture attentive et rigoureuse. L'approche qu'il prône est des plus stimulantes, sa perspective est large en plus d'avoir le mérite non seulement de redire mais de démontrer que l'affirmation de sa différence, de son identité propre, reste, pour chaque région, le meilleur choix stratégique. Une différence, on l'aura compris, qui n'est pas d'abord cultivée comme folklore mais bien plutôt comme ressource créatrice au cœur d'une sociabilité.

Il reste néanmoins que cette approche a des limites sur lesquelles Pierre-André Julien aurait pu se faire un peu plus loquace. En effet, nulle part l'ouvrage n'aborde la réalité démographique des régions, réalité qui fixe pourtant des contraintes très lourdes à la plupart d'entre elles. Les problèmes sont connus : exode des jeunes, vieillissement de la population, homogénéisation de la population active, pénurie de compétences, etc. Les caractéristiques de leur démographie définissent, pour chacune des régions, des espaces stratégiques fort variables. Sans entrer dans le détail de la démonstration, force est tout de même de reconnaître que les régions et sous-régions les moins dynamiques connaissent de sérieux problèmes démographiques. Il serait particulièrement utile de réfléchir sur l'importance et la nécessité d'agir d'abord et en priorité sur ces problèmes pour réunir les conditions préalables à l'établissement d'une stratégie de développement efficace.

Le Québec n'a pas de politique de population. Le partage des juridictions fédérales et les visées centralisatrices d'Ottawa le privent de certains des outils indispensables à sa mise en place. Il pourrait néanmoins les revendiquer et faire la preuve, par l'exemple concret, que la présence d'Ottawa réduit l'efficacité de son action. La réflexion sur le développement régional est un terrain idéal pour faire cette démonstration. L'ouvrage que signe Pierre-André Julien nous fournit des matériaux de première qualité pour aborder cette question. Il est à souhaiter que l'occasion et les moyens lui seront donnés de le faire. Sa pensée est riche, son œuvre est utile.

Robert Laplante



Marc V. Levine

La reconquête de Montréal, Traduction de Marie Poirier, 1997, VLB, 404 pages

Il arrive parfois qu'un livre nous soit offert par un ami avec la conviction que le sujet passionne son lecteur. *La reconquête de Montréal* est un livre majeur sur la question linguistique à Montréal et au Québec. C'est le fruit d'une longue recherche que nous propose le professeur Levine, de l'Université du Wisconsin. Les notes à la fin des chapitres et l'impressionnante bibliographie ainsi constituée démontrent la vaste érudition de l'auteur, sa profonde connaissance de notre histoire sociolinguistique et un constant souci de précision dans ses affirmations.

Ce livre constitue une authentique somme de l'évaluation de notre droit linguistique. Le fait que l'auteur soit un Américain ajoute à l'originalité de l'œuvre. Le professeur Levine a su garder, tout au long de son ouvrage, l'œil critique du chercheur qui cherche à comprendre et à élucider une situation complexe et aussi à l'occasion, il faut bien l'écrire, quelque peu compliquée.

Ce livre est incontournable pour quiconque s'intéresse au particularisme québécois, car il replace les pendules à

l'heure juste au sujet de la réalité linguistique montréalaise. Un exemple parmi d'autres illustre cette immense crédibilité d'un ouvrage qui en compte beaucoup. Les chefs anglophones radicaux à la Galganov, à la Richler, à la Donderi et leurs comparses tel William Johnson d'Alliance Québec laissent entendre lorsqu'ils ne l'affirment pas carrément que Montréal a été longtemps une ville majoritairement composée d'anglophones. Rien n'est plus faux ou plus malhonnête. Depuis 1642, c'est-à-dire depuis plus de 350 ans, la métropole n'aura été majoritairement anglophone qu'une trentaine d'années tout au plus, et ce, vers le milieu du XIX^e siècle. Donc, depuis la fondation de la ville, il y a plus de trois siècles et demi, les francophones ont été majoritaires pendant plus de trois siècles. Voilà de quoi remettre à sa place ce quarteron bruyant qui hurle à l'injustice alors qu'en réalité, il contribue à angliciser davantage une population et un peuple dont les droits ont été et sont encore systématiquement bafoués partout au Canada. Pendant ce temps, les anglophones de Montréal constituent le seul groupe linguistique capable de vivre entièrement dans sa langue dans une ville et une province de langue française. Il y a très peu d'exemples dans l'histoire du monde de semblables circonstances sinon dans l'histoire du colonialisme et de l'impérialisme. Mais qui ose encore le dire avec la certitude d'être entendu? Un professeur américain, anglophone de surcroît, qui s'est penché longuement et consciencieusement sur des textes innombrables.

Le livre contient huit chapitres. D'entrée de jeu, l'auteur consacre plus de 50 pages à Montréal avant la Révolution tranquille, une ville anglaise où il déploie toute une série de faits sur la domination de type colonial qui caractérisait la soumission des francophones, dans leur propre pays, aux maîtres anglophones. Si cette tendance s'était maintenue, ç'aurait été une véritable glottophagie, comme dirait Calvez, que nous aurions vécue. Selon l'auteur, il y avait, dans le nationalisme traditionnel des Canadiens-Français, une accep-

tation quasi fataliste de cet état des choses pourtant contraire à la justice naturelle sinon pour le conquérant.

C'est avec la Révolution tranquille que la langue est devenue l'objet du débat et des discours politiques. Dans le deuxième chapitre, il s'attarde à toute cette trépidante période de notre histoire moderne. Il fait ainsi ressortir les prémisses de sa thèse selon laquelle est alors advenue une nouvelle classe sociale, les travailleurs du langage comme les professeurs, les journalistes etc., qui, indignés de voir leur langue reléguée à un statut qui rappelle les conditions du Lumpen-prolétariat de Marx, ont mené un combat pour redonner à Montréal son caractère français.

Les chapitres 3, 4 et 5 s'attaquent à l'histoire de la législation linguistique de chez nous. Les lois 63, 22, et 101 et les autres qui ont suivi sont présentées et commentées dans le détail alors que le contexte sociopolitique est aussi largement soumis à l'attention du lecteur. M. Levine, son nom plaira aux racistes d'Ottawa qui y verront une collusion avec le nouveau directeur général de leur hôpital, a parfaitement compris la largeur et la profondeur du fossé qui sépare les points de vue linguistiques à Montréal. En faisant l'analyse attentive des crises des années soixante et de la réponse législative à celles-ci, il met aussi en exergue la détermination des francophones à reprendre les choses en main dans leur métropole. Il explique les difficultés de Jean-Jacques Bertrand et de Robert Bourassa dans ce domaine ainsi que la masse populaire dont la volonté et la détermination aboutirent au 15 novembre 1976 et à la loi 101 du docteur Laurin, en 1977.

Les chapitres 6 et 7 reviennent sur les acquis sociolinguistiques des francophones au cours de la période 1960-96 dans le domaine de l'économie, grâce aux interventions de l'État. Oui, il faut le dire, il y a des progrès sensibles et majeurs pour la francophonie montréalaise. Seront-ils suffisants? Voilà l'actualité de cette question!

Dans le dernier chapitre, l'auteur tente d'élargir les horizons de sa démarche en s'attardant à la conjoncture actuelle et à ses incidences sur l'avenir. Parmi d'autres sujets, la radicalisation de l'opinion anglophone depuis le référendum confisqué de 1995 n'échappe pas à son examen.

Pour toutes ces raisons et pour bien d'autres, il faut se procurer cet ouvrage et le méditer. Convaincu que ce livre marque une étape importante dans la rédaction de notre histoire sociolinguistique, nous ne pouvons que vous le recommander fortement.

Gilles Rhéaume



Gilles Marcotte,

Écrire à Montréal, Montréal, Boréal, Coll. «Papiers collés», 1997, 182p.

Gilles Marcotte est certainement un de nos plus grands critiques littéraires. Nul ne connaît comme lui la littérature québécoise, aussi bien la poésie que le roman, l'essai et tout ce qui s'écrit chez nous. Et ses connaissances ne se limitent pas à notre littérature. Il se promène à l'aise dans la littérature française, celle des dix-neuvième et vingtième siècles spécialement. De plus, la critique moderne n'a pas de secrets pour lui, et s'il sait s'approprier les résultats de la réflexion et de la recherche sur la littérature, il ne cherche pas à étaler son érudition. Sa compétence s'impose d'elle-même.

Notre plaisir à lire Marcotte ne tient pas seulement à l'étendue des connaissances dont il nous fait profiter, aux relations qu'il établit entre les œuvres très diverses, mais à l'acuité de son regard de lecteur. Il sait faire parler les textes, il saisit ce qu'ils disent, à l'insu la plupart du temps de leurs auteurs. Voici un essai où il nous parle de Montréal dans la littérature, ou de la littérature de Montréal. Après tout, c'est peut-être la même chose, car la littérature n'est pas parallèle à la réalité, elle en est plutôt le prolongement, ou l'explication, ou la provocation.

La littérature réussit-elle à cerner la ville, à en apprivoiser l'âme? Nous fait-elle saisir l'identité de Montréal? Ce que la littérature semble exprimer, d'une part, c'est la difficulté de la vie dans la ville, et d'autre part, le caractère indéfini ou inachevé de la ville. La ville moderne, et Montréal est une ville moderne, est un « processus plutôt qu'un résultat ». Et c'est sans doute cela la modernité.

Montréal est donc une ville moderne, qui n'a pas les traits d'identité de Paris, de Londres ou de Berlin. Son enracinement historique est plutôt vague, incertain. En réalité, Montréal n'a pas de liens vitaux avec son origine religieuse.

Ce sont des points de vue comme ceux-là que développe Gilles Marcotte, à partir des œuvres littéraires, des romans principalement. Le problème linguistique, le nationalisme, le caractère multi-ethnique de Montréal sont évoqués à l'occasion. Le dernier chapitre porte sur le roman de Mordecai Richler, *Solomon Gursky Was Here*, qui est, d'après Gilles Marcotte, un des grands romans qui aient été écrits au Canada. L'action se passe au Canada et spécialement à Montréal. Gilles Marcotte nous décrit son malaise à la lecture de ce livre. On y raconte l'histoire du pays sans presque faire de place au Canadien français. « J'assistais, un peu désolé, à ma propre disparition ». Le fondateur du Canada ne serait pas Cartier mais Bernard Gursky, le milliardaire, qui était ici avant que le Canada existe, avant 1867. Les Canadiens français font piètre figure dans le décor. L'humour de Richler ne ménage rien ni personne. Peut-être veut-il suggérer qu'au « grand jeu de la vie et de la mort qui est le lot des hommes » l'ethnie est insignifiante?

Paul-Émile Roy

Courrier des lecteurs

Publicité commerciale

Voici une liste non exhaustive d'entreprises dont la publicité commerciale est uniquement anglaise au Canada hors Québec: Rona, Wall-Mart, Zellers, Canadian Tire, Home Hardware, Radio Shack, Loblaws, Pharmaplus, Toys R Us, Business Depot, Eaton, Sears, McDonald's Restaurants. D'autres noms s'ajouteront au fur et à mesure de nos recherches. N'hésitez pas à comparer les circulaires de ces entreprises pour voir si elles sont, en toute équité, également uniquement en français au Québec.

Deux poids deux mesures. Déjà, nous savons que certaines de ces entreprises traitent inégalement les marchés québécois et canadiens hors Québec. Wall-Mart, Canadian Tire, Home Hardware, Zellers, Loblaws, Aliments M&M, Loeb distribueraient au Québec des circulaires bilingues alors qu'ailleurs au Canada leur publicité commerciale serait unilingue anglaise.

Jean-Paul Perreault, président, *L'Impératif français*



La République

L'erreur du Parti québécois a consisté à bâtir un programme de gouvernement plutôt qu'une république. Comment, en effet, peut-on affaiblir le sens du mot république au point de lui substituer le vocable *souveraineté* aux interprétations variées? Souveraineté de qui? Souveraineté par la grâce de Dieu? Employer le mot souveraineté sans nommer le peuple sous-entend la présence d'une souveraineté à la tête de ce curieux régime où l'on susurre Liberté avec circonspection dans les recoins écartés du palais.

André de Leyssac, Cardinal, Manitoba



S.O.S. Montfort

S.O.S. Montfort, le seul hôpital francophone de l'Ontario, vient d'obtenir un appui concret de la part du Bloc québécois: 10 000 \$ par les députés... De plus, le gouvernement québécois reçoit à Québec la présidente de S.O.S. Montfort pour lui souligner son soutien moral. S.O.S. Montfort recueille des dons pour se préparer à affronter le gouvernement de l'Ontario en justice; ce dernier veut officiellement fermer l'hôpital franco-ontarien...

À titre d'ancien président de la Fédération des Francophones de Saskatoon, ayant eu à lutter... pour que la Saskatchewan redevienne officiellement bilingue, l'appui de politicien-nes appuyant nos justes causes, se doit d'être salué. Messieurs les députés libéraux, Mauril Bélanger et Don Boudrias, vous devriez avoir honte de dénigrer ces gestes de solidarité exprimés concrètement par des gens sur la base de leur opinion politique. Chapeau à Mme Gisèle Lalonde, à M. Jean-Robert Gauthier, à M. Louis Plamondon, à M. François Beaulne, bref à quiconque appuie concrètement S.O.S. Montfort sans discrimination sur la base des opinions politiques.

Richard Nadeau, Gatineau



Les conciliateurs

Il serait peut-être temps que les souverainistes dénoncent sur toutes les tribunes ces conciliateurs qui jouissent d'une crédibilité qui leur est octroyée avant tout par le Canada (c'est-à-dire par la majorité anglophone) et qui défendent au Québec une vision canadienne centralisatrice au mépris des intérêts du Québec. Ce n'est qu'un effort constant et sans relâche qui marginalisera ces conciliateurs et fera prendre conscience à la majorité des Québécois que les idées qu'ils défendent et les actions qu'ils accomplissent les desservent.

Si on veut qu'une idée fasse son chemin, il faut la répéter sans cesse... et les fédéralistes ne s'en privent pas à l'égard de ceux qui défendent les intérêts du peuple québécois.

Martin Dion, Charlesbourg

COMITÉ ÉDITORIAL

François Aquin
Louis Balthazar
Claude Bariteau
André Beauchamp

Jules Bélanger
Jean-Guy Bissonnette
Gérard Bouchard
Henri Brun

Claudette Carbonneau
Paul-André Comeau
Marcel Couture
Fernand Daoust

Bernard Descôteaux
Nicole de Sève
Clermont Dugas
Andrée Ferretti

Lucia Ferretti
Danielle Gagné
Alain-G. Gagnon
Pierre Graveline

Jean-Claude Guérard
Roger Guy
André Joyal
Pierre-André Julien

Jacques Lacoursière
Claude Lafleur
Danielle Lafontaine
Guy Laforest

Andrée Lajoie
Pierre Lamonde
Simon Langlois
Colette Lanthier

Robert Laplante
Alain Laramée
Léo-Paul Lauzon
Lise Lebrun

Jean-Marc Léger
Pierre Marois
Yves Martin
Yvon Martineau

Suzanne Messier
Denis Monière
Jacques-Yvan Morin
Pierre Noreau

Ferdinand Ouellet
Michel Paillé
Pierre Paquette
Micheline Paradis

Hélène Pelletier-Baillargeon
Guy Rocher
Bruno Roy
Jean-Claude Tardif

Rodrigue Tremblay
Daniel Turp
Pierre Vadeboncœur
Monique Vézina

LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

Président honoraire

François-Albert Angers

Président

Robert Laplante

Vice-présidente

Danielle Gagné

Secrétaire

Jean-François Nadeau

Trésorière

Isabelle Le Breton

Conseillers

Jean-Jacques Chagnon

Paul-Émile Roy

Ex-officio

Rosaire Morin

Secrétariat

Claire Caron

Sylvie Chagnon

Yves Fortin

Laurence Lambert

Alain Perron

Fernande Piquette

Relationniste

Monique Michaud

Membres

Pierre Allard

Guy Bouthillier

Claude Duguay

Jean Genest

Colette Lanthier

Alain Laramée

Jean-Marc Léger

Delmas Lévesque

Jacques Martin

Denis Monière

Jacques-Yvan Morin

Pierre Noreau

Gilles Rhéaume

Membres honoraires

Thérèse Baron

Christiane Bérubé

Nicole Boudreau

Jacques Boulay

Hélène Chénier

Pierre Dupuis

Lucia Ferretti

Yvon Groulx

Léo Jacques

Roméo Paquette

Hélène Pelletier-Baillargeon

Membres émérites

René Blanchard

Jean-Charles Claveau

Georges Meyers

Soyez notre mécène !

Protégez l'avenir de *L'Action nationale* !

Le vrai mécénat regroupe des amis dispersés dans l'espace, réunis par un même but et un même goût du pays. L'entraide est la forme la plus démocratique de la volonté des citoyens d'améliorer le tissu de leur vie et de leur avenir collectif. Le mécénat assurera le développement de ***L'Action nationale*** et lui permettra de prendre des initiatives qui contribueront à bâtir ce pays maintenant à portée de main.

Certains donateurs nous ont laissé des legs qui augmentent le capital de notre Fondation. Nous exprimons notre gratitude à ces généreux mécènes :

Monsieur Patrick Allen
Monsieur Gaston Beaudry
Monsieur Henri-N. Guilbault
Monsieur Émile Poissant
Monsieur Hector Roy
Monsieur Bernard Vinet.

D'autres amis de la revue adhèrent au ***CLUB DES 100 ASSOCIÉS*** en souscrivant 1000 \$ et plus. Leurs noms apparaissent dans la page voisine.

À tous, nous exprimons notre reconnaissance par une volonté indéfectible de produire une revue qui présente des analyses sur les enjeux du développement au pays du Québec.

Club des 100 associés

Fernand Allard

Gabrielle Allen

François-Albert Angers

Gaston-A. Archambault

Jean-Paul Auclair

Paul Banville

Thérèse Baron

Henri Blanc

Antoinette Brassard

Henri Brun

Jean-Charles Claveau

Roch Cloutier

Robert Côté

Louis-J. Coulombe

Gérard Deguire

Bob Dufour

Yves Dubaime

Nicole Forest

Henri-F. Gautrin

Claude Ghanimé

Paul Grenier

Michel Grimard

Yvon Groulx

Marcel Henry

Lucie Lafortune

Anna Lagacé-Normand

Bernard Lamarre

Jacques-C. Martin

Yvon Martineau

Louis Morache

Rosaire Morin

Arthur Prévost

René Richard

Jacques Rivest

Ivan Roy

Marcel Trottier

Réal Trudel

Cécile Vanier

Claude-P. Vigeant

Madeleine Voora

ABONNEMENT : 1 an
(10 numéros)

**Aucune appréciation négative
ne sera faite de votre choix**

Étudiant	22 \$
Personne à faible revenu	25 \$
Personne à revenu moyen	42 \$
Personne à revenu élevé	100 \$
Abonnement de soutien	500 \$
France	300 FF
Autres pays	70 \$

*Un reçu pour impôt est émis pour
toute somme supérieure à 42 \$.*

Numéro de permis : 0341362-22-08

Club des 100 Associés : 1000 \$

ISSN-0001-7469

ISBN-2-89070

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Québec

Périodicité : 10 numéros par an

L'Action nationale

Les 80 000 pages publiées par la revue depuis 82 ans constituent une contribution efficace au développement du Québec.

Prix Richard-Arès

Le prix Richard-Arès a pour objectif de promouvoir la culture nationale.

Prix François-Albert Angers

Le prix François-Albert-Angers vise à susciter un intérêt accru pour la coopération.

Prix André-Laurendeau

Le prix André-Laurendeau reconnaît les meilleurs articles publiés dans la revue au cours de l'année.

Fondation Esdras-Minville

Cette fondation recueille des fonds dont les revenus financent en partie les activités de la revue.

Fondation Gaston-Beaudry

Cette fondation facilite des travaux de recherche sur la question économique.

L'ACTION NATIONALE

425, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 1002

Montréal (Québec) H3A 3G5

Téléphone : 514-845-8533

Télécopieur : 514-845-8529

Courriel : revue@action-nationale.qc.ca

Site : <http://www.action-nationale.qc.ca>

INDEX DES ANNONCEURS

- 108 Allard, Pierre, C.A.
124 Année francophone internationale
14 Banque Laurentienne du Canada
148 Bijouterie emblématique Lamond & fils
88 Caisse d'économie des travailleurs de Québec
35 *Cap-aux-diamants*
169 Club des 100 associés
74 CSN
73 *Devoir, Le*
107 Fondation
C3 Fonds Optimum
C4 Fonds de Solidarité
83 *Forces*
84 Hôtel du Collège de France
36 Hydro-Québec
84 Laboratoire D' Renaud
55 Loto-Québec
84 Maxima Capital
108 Mouvement national des Québécoises et Québécois
148 Poitras, Larue & Rondeau inc.
84 Sansregret, Taillefer et Associés
2 Site de *L'Action nationale*
56 Société des Alcools du Québec
108 Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal
108 Société Saint-Jean-Baptiste du Centre du Québec
80 Société nationale d'assurance
148 Syndicat des employés de magasins
et de bureaux de la SAQ
148 Tassé & Associés Limitée
148 Translatex Communications
80 Veilleux, Marc, Imprimeur Inc.

CHAMP D'ACTION

La revue s'intéresse à tous les aspects de la question nationale. Des orientations cohérentes sont proposées pour bâtir le Québec de demain.

LIBERTÉ D'EXPRESSION

L'Action nationale fait appel à un grand nombre de collaboratrices et de collaborateurs. Elle ouvre ses pages aux jeunes et aux experts. Respectueuse de la liberté d'expression, elle admet les différences qui ne compromettent pas l'avenir de la nation.

RÉDACTION

L'article demandé peut comprendre de 10 à 20 pages. Le compte rendu d'un livre peut compter une ou deux pages. Un article soumis sans entente préalable peut varier de 5 à 8 pages. L'envoi du manuscrit et de la disquette facilite nos travaux. Le texte vulgarisé est la forme d'écriture souhaitée.

INDEX

Les articles de la revue sont répertoriés et indexés dans « *L'index des périodiques canadiens* » depuis 1948, dans « *Périodex* » depuis 1984, dans « *Repères* » publié par SDM Inc. et à la Bibliothèque nationale du Québec depuis 1985.

REPRODUCTION

La traduction et la reproduction totale ou partielle des textes publiés dans *L'Action nationale* sont autorisées à condition que la source soit mentionnée.

RÉVISION

Marc Veilleux

CONCEPTION DE LA COUVERTURE

Jean Gladu

MISE EN PAGES

Jean-Marie Pesci, Méca Mag, Montréal

IMPRESSION

Marc Veilleux Imprimeur Inc., Boucherville

Trajectoire

*L'important est de participer,
le but est de gagner.*

Trajectoire est une équipe de course moto qui a été créée en 1997 afin de révéler de nouveaux talents québécois dans le sport motocycliste sur circuit routier.

Dès la première année nous avons sélectionné un jeune pilote, dont les succès au Québec, en Ontario ainsi qu'aux États-Unis, ont été immédiats, ceci toujours face à de nombreux et expérimentés compétiteurs.

En 1999 nous allons participer au championnat « Légères » du Québec, et au championnat 125 cc de l'Ontario, sur une moto de Grand Prix.

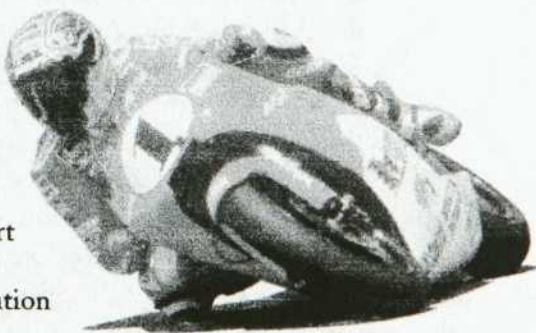
Ce n'est pas moins de 12 courses passionnantes qui nous attendent pour la prochaine saison.

Parallèlement, nous continuons à chercher de nouveaux talents à intégrer au sein de l'équipe dans les années à venir.

Par la promotion du sport chez les jeunes, nous apportons notre contribution à l'épanouissement du

Québec et à l'affirmation de sa notoriété à l'extérieur.

Comme nos commanditaires actuels, investissez dans votre pays et faites-nous confiance, vous ne le regretterez pas !



Saviez-vous qu'une commandite est déductible d'impôt ?

CONTACTEZ NOUS : Équipe *TRAJECTOIRE*

5234, Av. Jeanne D'Arc, Montréal (Québec), H1X 2E7

Tél. et fax. : (514) 374-6029 - Courriel : jmpesci@colba.net

Québec un pays à portée de main !

C'est le 750^e numéro de *L'Action nationale*.

LA PUBLICATION TRAITE DE :

1. la situation constitutionnelle
2. du mépris de la constitution
3. des finances publiques
4. de l'impérialisme fédéral
5. des valeurs en jeu
6. des francophones hors Québec
7. de l'indépendance nécessaire.

La lecture de ce dossier démontre l'incapacité du fédéralisme canadien à répondre aux attentes des Québécoises et des Québécois.

Elle présente l'indépendance du Québec comme une normalité, une légitimité.

Notre pays, le Québec, est à portée de main.

616 pages pour 14,95 \$
Libeller votre chèque à l'ordre de :
L'Action nationale

LA DÉPORTATION QUÉBÉCOISE

*En novembre 1997,
L'Action nationale publiait une étude
sur la déportation de 200 milliards \$
d'épargne québécoise placés
en d'autres provinces et pays.*

Les faits sont irréfutables.

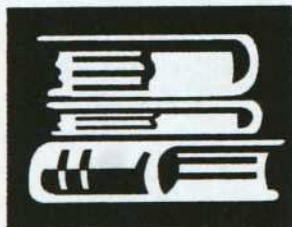
- Les répercussions sur l'économie, la culture, la vie sociale et l'organisation politique. Des réponses réfutent les objecteurs qui prétendent qu'« *il n'y a pas de projets rentables au Québec* » pour autant de capitaux.
- Un plan de développement socio-économique est élaboré.
- Une politique de l'épargne est proposée et diverses modifications aux législations actuelles sont suggérées.

**C'est un dossier d'importance capitale
et un cadeau d'anniversaire idéal !**

564 pages - 19,95 \$ + 3,70 \$ de frais de port
Libeller votre chèque à l'ordre de :
L'Action nationale



Si votre bibliothèque contient des numéros de *L'Action nationale* dont vous souhaitez vous séparer, souvenez-vous que nous acceptons tous les numéros qu'on nous offre.



Particulièrement, les numéros des années : 1917, 1918, 1944, 1951 à 1961, 1968

Nous acceptons aussi *L'âme des livres* et *l'Almanach de la langue française*.

Le partenaire Optimum
de la retraite des Québécois®



FONDS OPTIMUM

Les FONDS OPTIMUM sont gérés ici même et n'ont rien à envier aux grands noms de l'industrie !

Voyez vous-même :

Fonds Optimum	Rendements annualisés nets*			
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Actions	-6,2 %	16,3 %	-	-
<i>Moyenne de l'industrie</i>	-10,7 %	11,6 %		
International	19,3 %	15,2 %	-	-
<i>Moyenne de l'industrie</i>	8,7 %	13,1 %		
Obligations	5,0 %	10,6 %	8,7 %	10,6 %
<i>Moyenne de l'industrie</i>	4,9 %	9,1 %	7,6 %	9,6 %

Un nombre grandissant de Québécois nous confient leurs épargnes ... Pourquoi pas vous ?

Sans frais : 1 888 OPTIMUM (678-4686)
Internet : fondsoptimum.com

* Rendements annualisés moyens nets et moyennes de l'industrie en date du 31 octobre 1998 selon la société indépendante BellCharts. Le rendement passé ne garantit pas les résultats futurs. Il est important de lire le prospectus simplifié des FONDS OPTIMUM avant d'y investir. Les FONDS OPTIMUM sont distribués par Optimum Placements Inc., une société membre du Groupe Optimum, groupe financier québécois fondé en 1969.

« Le Fonds de solidarité nous a apporté bien plus que de l'argent à investir. Sa vision des affaires a contribué à enrichir notre propre façon de voir les choses. Aujourd'hui, il suffit de regarder les résultats: de nouveaux emplois, des profits, et le meilleur reste à venir. »

Allen Poiré
Président, Métallurgie Castech inc.



LE
FONDS
DE SOLIDARITÉ
DES TRAVAILLEURS
DU QUÉBEC (FTQ)



9,95 \$

Envoi de publication

Enregistrement numéro 1162

1 800 361-5017 www.fondsftq.com

Vous êtes en bonne compagnie